

NOS PAROISSES

TROIS-PISTOLES

PAR

CHARLES A. GAUVREAU, A. B.

PREMIERE EDITION

LÉVIS :

MAISONNIER & C^E, IMPRIMEURS

LIBRAIRES ET RELIEURS.

1891

TROIS-PISTOLES

33198

NOS PAROISSES

TROIS-PISTOLES

PAR

CHARLES A. GAUVREAU, A. B.

PREMIERE EDITION

GAUVREAU
PAROISSES

LEVIS:

MERCIER & CIE, Libraires, Imprimeurs et Relieurs.

1890

AVANT-PROPOS

L'heure est venue d'écrire, aussi brièvement que possible, l'histoire des Trois-Pistoles cette paroisse si importante, si ancienne du comté de Témiscouata. Plus que toute autre, elle attire l'écrivain par la multiplicité des charmes qu'offre son histoire mouvementée mais toujours digne jusque dans ces moments d'oublis qui ne sont pas des fautes graves, mais qu'on peut appeler cependant des écarts regrettables.

On l'a dit : les paroisses sont comme les familles, tout y est organisé, réglé, mis à sa place.

Il y a des règles et des freins partout, car toute société bien organisée ne saurait exister sans cela : et la famille et les paroisses sont des sociétés parfaites. C'est surtout dans celles-ci qu'il importe de s'entendre, de s'aider, de s'appuyer les uns sur les autres, en donnant toute la latitude possible à cette grande loi de la charité chrétienne qui veut que nous soyons tous des frères.

C'est une tâche peu facile, pour l'historien consciencieux, d'aborder le récit des faits qui confluent à des questions ardues et épineuses comme le sont celles que l'on voit s'élever parfois durant certaines rivalités de paroisse.

Obligé, par devoir, de toucher à ces questions brûlantes qui ont divisé certains enfants de l'église, il le fera avec cette délicatesse de touche qui ne sait que souligner les choses, et si ces divisions se sont apaisées peu à peu sous l'effort d'un souffle généreux ou sous la tension d'âmes diplomates et habiles, oh ! alors, l'écrivain saura mettre en relief, montrer dans toute sa splendeur un

fait de haute importance se terminant d'une manière digne, exemplaire ; oui, il saura montrer les faits tels qu'ils sont, s'efforçant d'en tirer le meilleur parti possible.

C'est là le rôle, le beau et grand rôle de l'historien des paroisses canadiennes : mettre en lumière tout ce qui est digne, tout ce qui est élevé, tout ce qui peut fixer l'attention, voir même ce qui peut donner le frisson de l'enthousiasme et de la fierté ; puis s'il arrive qu'il lui faille parler des drames sombres, des querelles mesquines, des haines stériles, et des divisions intestines, il le fera sans parti-pris, fermement, laissant toutes les responsabilités à qui de droit, ne blessant personne, ne mettant de fiel ni de rancune nulle part, mais tirant de l'ensemble des faits tout ce qui pourra servir d'exemple non seulement pour l'avenir, mais même pour l'heure présente toujours fertile en choses regrettables.

Toutes les paroisses ont eu leur misères, leur tâtonnements, leurs déboires, c'est par le creuset des épreuves qu'ont passé toutes ces associations de familles qu'on nomme cen-

tres paroissiaux et c'est ce qui les a faits stables, pleines de vie et de force.

C'est aux difficultés des commencements, aux malaises et aux épreuves des heures de formation qu'on juge de la vitalité et de la durée des œuvres de l'homme. Il en est ainsi des centres qui commencent à former noyau, à prendre leur élan, à se développer et à s'agrandir ; plus il y a d'obstacles et de contretemps, plus on dirait que l'œuvre s'affermirait.

" Tout est bien qui finit bien," dit le proverbe et nul ne saurait avoir honte des fautes du passé lorsqu'elles ont été noblement réparées.

Les fautes commises et réparées sont un enseignement, et c'est la grande loi de l'exemple qui sauve ou pervertit les peuples comme les individus, les familles comme les paroisses. Eh ! bien, l'exemple des paroisses commettant des fautes, mais les rachetant vaillamment dans la suite, est de nature à faire impression. Il est bon de les rappeler, car c'est comme une bonne semence jetée en

terre : il en pousse toujours quelques chose
On serait tenté de dire que ce sont alors
d'heureuses fautes.

On me pardonnera ces longueurs qui
paraîtront peut-être hors de cadre à certaines
personnes ; mais moi, j'ai cru qu'il valait
mieux, au commencement de "*l'Histoire des
Trois-Pistoles*," faire des réserves et montrer le
rôle de l'écrivain qui ne doit rien cacher et
mettre tout sous un vrai jour.

On sait que c'est une tâche bien ingrate
que celle d'écrire l'histoire des paroisses ca-
nadiennes, et s'il faut qu'à ce fardeau déjà
lourd on vienne ajouter les reproches san-
glants et les critiques mal à propos cela de-
viendra un martyre.

Une fois le lecteur mis en garde et bien
averti, quand on aura compris les nécessités
qu'il y a d'ouvrir, de raviver certaines bles-
sures, eh ! bien on devra être moins sévère
et pardonner alors plus facilement à celui
qui accomplit son devoir.

Et l'historien fidèle accomplissant ce que
lui commandent les règles élémentaires de

l'histoire, et cela sans "*partialité ni faveur*" comme dans la formule du serment, pourra mettre en tête de son travail, quelque infime et humble qu'il soit, cette épigraphe bien connue :

Fais ce que dois — Advienne que pourra !

TROIS-PISTOLES

Il est impossible de parler des Trois-Pistoles sans en donner au moins tout d'abord une idée aux lecteurs, afin qu'ils puissent se former un plan des lieux où se sont déroulés les événements que nous allons raconter.

Le voyageur qui descend le long du fleuve, sur la rive sud, rencontre sur sa route, à une heure de l'église de l'Isle Verte, une côte assez abrupte qui se dresse devant lui et lui barre le passage.

Avant 1840, il fallait détourner cette côte, en suivre le versant jusqu'à la pointe qui s'avance plein nord vers le fleuve, et continuer

son chemin jusqu'à la rivière à deux milles plus bas. Aujourd'hui, nous gravissons cette côte et sur son sommet commence les Trois-Pistoles. Nous sommes à l'endroit appelé la Pointe à la Loupe.

De cette hauteur le plus beau panorama qui soit se déroule au regard. A gauche, perdu au pied de la colline, le village de l'Isle-Verte se repose dans sa monotone tranquillité, tandis que l'île en face, toujours sombre, toujours aride à ses extrémités, dessine sur les flots verts du fleuve une ligne épaisse et noire. A droite et presque en face, l'île aux pommes se recueille et semble attendre vainement un maître qui y amènera un peu d'activité et de vie. Plus bas l'île aux Basques, connue dans l'histoire du pays par ses rendez-vous des peuples du nord qui venaient jusque là y faire la chasse à la baleine et la traite avec les sauvages ; l'île aux Basques où du temps de Charlevoix l'on trouvait encore d'immenses fournaux à chauds, des débris calcinés, tout ce qui révèle l'industrie de ces pirates des premiers jours, se dresse majestueuse, défiant l'oubli et le temps.

En arrière ce sont les concessions de St Eloi, St Paul, St Clément, qui vont s'échelonnant du côté des lignes américaines : des centres d'avenir si l'on est prudent.

Après avoir franchi un mille ou deux, le voyageur se trouve au bord du ravin au fond duquel coule la rivière des Trois-Pistoles. Ses eaux sont limpides et viennent des hauteurs qui avoisinent le grand et superbe lac Témiscouata. C'est par là que passèrent les maléchites de M. J. C. Taché dans son récit du "*massacre du Bic*". C'est par cette rivière que les sauvages d'Acadie, du Maine, du Nouveau-Brunswick venaient à la mer, en passant par la rivière St Jean, le lac Témiscouata et la rivière Abouabouscache, et c'est elle qui donna son nom à la seigneurie, puis à la Paroisse. Elle a vu ses beaux jours de draves et de chantiers, des moulins pleins d'activité y mettaient de l'entrain et de la vie autrefois ; il y avait là les magasins ou entrepôts des MM. Têtu, et tout un monde de travailleurs. Aujourd'hui le moulin marche encore quand il y a de l'ouvrage et le silence et le recueillement planent là ou na-

guère retentissaient les joyeux cris des travailleurs, des hommes de chantiers et des marins.

Descendons la côte qui aboutit au pont jeté sur la rivière, montons l'autre versant de la rivière et nous voilà bientôt en plein village des Trois-Pistoles, et la route se continue jusqu'à St Simon l'espace de trois ou quatre milles encore.

Trois-Pistoles comprend donc deux parties: celle qui va de la Pointe à la Loupe à la Rivière des Trois Pistoles et la partie à compter depuis la rivière jusqu'à St Simon Cette dernière est la plus importante parce qu'elle renferme tout le beau et grand village des Trois-Pistoles.

Trois-Pistoles, comme l'Isle-Vertes a compagne du passé son émule ou sa rivale d'aujourd'hui, est bâtie sur une élévation de terrain, sorte de plateau formant un arc et faisant face de toute part à la mer.

A l'extrémité de droite un cap, aux contours réguliers, semble se diriger vers le

fleuve qui le baigne aux pieds à l'heure des hautes marées : c'est le cap Marteau servant presque de borne seigneuriale entre Trois-Pistoles et St Simon.

A l'extrémité de gauche une langue de terre s'avance parrallèlement au fleuve, formant une baie assez spacieuse au fond de laquelle on voit se jeter, venant des hauteurs du village, une petite rivière active qui est un ornement de l'endroit. Cette langue de terre est légendaire et on l'appelle la Pointe des Trois-Pistoles. C'est là que furent créées les premiers établissements, bâtis les premières églises.

A l'entrée de la baie, comme pour enfermer le passage, de jolis ilots se découpent agréablement sur les flots et attirent le regard des voyageurs en excursion qui ne manquent pas d'y aller se délasser.

Plus bas, deux rochers sortent de l'eau hérissant leurs falaises mornes et désolées. Sur l'un d'eux, une croix apparaît, paisible, solitaire. Nous verrons pourquoi, plus tard, elle est là dressée en plein fleuve qui ne la respecte pas mieux que le temps.

Sur les hauteurs du plateau le village est assis, traversé dans toute sa longueur par le chemin de fer Intercolonial. Ici, la gare majestueuse et imposante avec sa salle de première classe pour le dîner des voyageurs. Là l'église en pierre, véritable monument de bon goût qui dit beaucoup plus des paroissiens zélés et du curé que nous n'en pourrions dire nous-mêmes. Tout à côté le presbytère neuf qui attire le regard par une architecture sobre et un plan très bien exécuté ; en arrière, un peu caché par les deux dernières constructions, le couvent, en pierre aussi, dresse majestueusement ses trois étages ajourés de fenêtres multiples ; et à droite, à gauche, partout des jolies maisons, d'élégantes villas propres, confortables, respirant l'aisance et le bien être. Elles forment comme une haie élégante et fleurie de chaque côté du chemin royal qui est aussi uni que les chemins à barrières près des villes.

Le cimetière neuf, large et bien situé au sud-ouest du portail de l'église, se partage par lots de famille où l'on voit déjà de superbes et d'humbles monuments marquer la

place d'êtres chers, trop tôt enlevés à l'affection de toute une paroisse, de toute une famille.

A la Pointe où s'élevaient naguère deux églises face à face, on ne voit plus que des champs alignés où l'on aura avant peu un magnifique hôtel dû à l'initiative de Monsieur Lavigne, et un quai à eau profonde que le gouvernement fait construire.

Dans ce petit village des Trois-Pistoles tout se donne la main pour attirer les voyageurs, les touristes, ceux qui aiment les beautés de la grande nature, le calme et le repos de nos campagnes paisibles et si belles au bord de la mer.

Voilà pour le fond du tableau.

Il reste pour décor une nature luxuriante où Dieu s'est plu à semer les plus riches couleurs de sa palette d'artiste divin ; une mer large de dix-huit milles tantôt paisible et calme comme le ciel d'un beau jour, tantôt tourmentée et pleine de rumeurs et de sanglots, pareille aux bois géants où l'ouragan

vient de passer. Des hauteurs du village le regard se perd à l'horizon où les Laurentides semblent se mouvoir au gré du fleuve, découpant sur le ciel de larges échancrures où flottent parfois de légers brouillards pareils à une mer d'ouate. Parfois le fleuve est désert ; rien n'apparaît à la vue si ce n'est le dos blancs et gris des marsouins, ou le petit nuage sombre que forme, en rasant l'eau, un voilier de sarcelles ou de canards sauvages

A d'autres heures ce sont de larges voiles blanches tendues au vent qui l'animent et lui donnent une note de vie ; ce sont de gros bateaux à vapeur qui passent, soulevant l'écume des flots et portant vers les vieux pays la foule des touristes empressés ou le trop plein de nos greniers et de nos entrepôts.

Un jour, ce sera le plus beau spectacle qu'il soit donné à l'homme de contempler ici-bas qui frappera les yeux : un coucher de soleil par un beau soir d'été. Le soleil rouge, ensanglanté, s'effacera derrière les rochers du nord, illuminant toute la côte sud, l'embrasant comme dans un incendie féérique ; puis

l'ombre se fera peu à peu, et les dernières lueurs du jour s'entasseront à l'horizon qui se confond avec le gris des murailles dentelées de la côte nord, et le fleuve s'apaisera, et les voiles disparaîtront ou se refermeront pour la nuit et là-bas, les feux des tours allumeront dans l'ombre du soir leur grand œil de feu, véritable boussole lumineuse guidant les marins, et l'homme en face de ce tableau de grand-maître, sentira son âme tressaillir sous le souffle caressant d'une prière, prière de reconnaissance pour tant de merveilles accumulées.

Oui, le village des Trois-Pistoles est bien assis pour donner à ceux-là qui veulent voir et sentir, toutes les émotions qu'offre une belle nature dans toute sa simplicité. Tout s'y ligue pour captiver l'âme et plaire aux yeux, depuis l'humble réduit abritant le pauvre et sa nudité, jusqu'au temple superbe où l'art a prodigué les conceptions les plus harmonieuses et où se coudoient, dans une égalité que l'Eglise catholique a sanctifiée, les déshérités d'ici-bas et les favorisés de la fortune, les petits et les grands ; depuis les capricieux

désordres d'une rivière qui fuit sous bois et monte se perdre dans l'intérieur des terres, jusqu'aux grandes et sublimes voix d'une mer tantôt sans ride et tantôt bouleversée ; depuis l'ombre silencieuse des bosquets semés ça et là, jusqu'aux beautés pittoresques et pleines d'inattendus des îlots qui s'étendent mollement comme pour fermer l'entrée de la baie et prémunir le village contre les surprises de la mer et des vents furieux.

Et tout cela s'embrasse d'un coup d'œil, et c'est ce qui fait le charme de ce coin de terre d'une beauté non pareille et toute de simplicité. En effet, tout y est sobre, net, régulier et d'un ensemble parfait où toutes les parties concourent à former un tout complet auquel rien ne manque.

CHAPITRE I

*D'où vient le nom de " Trois-Pistoles " ? — Diver-
ses origines. — Ce que l'on en pense dans la
famille des Rioux.*

" Chacun de nous porte avec soi une désignation qui le personnifie, qui le rattache

par des anneaux non interrompus à l'origine même de l'humanité et qui doit lui survivre. Cette désignation, c'est le nom ". Ainsi en est-il des nombreux centres canadiens qui ont tous un nom particulier les rattachant au passé par des anneaux multiples et qui doit survivre à bien des générations encore. L'histoire enrégistre ces noms qu'elle conserve à jamais, bien que parfois leur origine soit confuse, et il faut alors plus qu'un travail ordinaire, des recherches de bénédictin pour arriver à en connaître le premier anneau qui permet de reconstituer ensuite toute la chaîne

Lorsque le nom d'une ville, d'un village, d'une paroisse ou d'un centre quelconque est de provenance sauvage, la connaissance des divers dialectes, des différentes races disséminées en ce pays, ne laisse personne dans l'embarras et l'on a vite le mot de l'énigme si énigme il y a ; mais lorsqu'il s'agit d'un nom d'occasion, comme l'*Isle-Verte*, ou de hasard, comme celui des *Trois-Pistoles* où rien de certain, ni de déterminé ne vient à notre secours, l'historien ne peut alors procéder que par tâtonnements

Il sera toujours loisible et facile de donner une explication approximative ; mais une ligne écrite et de source certaine, non contestée, vaudra toujours infiniment mieux que tout un chapitre de conjectures plus ou moins invraisemblables

Le nom de “ Trois-Pistoles ” en lui-même réveille l'idée de ces pièces de monnaie de l'ancien cours tombé en désuétude depuis longtemps et avantageusement remplacé par notre comptabilité en piastres et centins. Nous avons fouillé un peu partout afin de découvrir le premier anneau d'un chaînon quelconque, soit par une date fixe, soit par un entrefilet donnant les raisons qui ont pu motiver un pareil nom à cette rivière paisible qui coule des hauteurs à travers un terrain fertile et boisé pour se jeter dans le fleuve. Rien de précis n'est venu nous satisfaire.

Cependant on peut fixer une date reculée où l'on connaissait le nom de Trois-Pistoles, car dans la magnifique carte de Bellin faite en 1744 et qui se trouve dans l'histoire de Charlevoix, l'île-verte porte son nom et

vis-à-vis est une rivière désignée sous le nom de “ Rivière des Pistoles ”.

Dans un volume assez rare que Mons. Philéas Gagnon, de qui je tiens ces renseignements, possède à Québec et qui a pour titre—“ Memorials of the English and French Commissaries, concerning the limits of Nova-Scotia, Londres, 1755,” il y a une carte où l'on voit Trois Pistoles mentionnée comme suit : “ Pistole or Spey River ”.

Jacques Cartier dans son deuxième voyage ne parle que des trois îles que l'on aperçoit le plus en évidence lorsqu'on est à l'embouchure du Saguenay : l'île-verte, l'île aux pommes, et l'île aux Basques.

Un jour, les vieux de l'heure présente nous dirent qu'il était bien facile de savoir pourquoi ce nom “ *Trois-Pistoles* ” avait été donné à la rivière, pour s'étendre ensuite à toute la paroisse, et voici ce qu'ils nous racontèrent,

Durant l'été, le père missionnaire desservant les postes de la côte sud, descendait

à Rimouski, terme ordinaire de ses courses évangéliques, lorsqu'il ne se rendait pas jusque dans la Gaspésie, cet ancien *Honguedo* des premiers sauvages connus de Jacques-Cartier.

Les communications n'étaient pas faciles alors et il fallait avoir bon pied, bon œil et le courage rudement trempé pour arriver sain et sauf au rendez-vous, au lieu désiré. En été le canot était le seul véhicule possible, tant à cause de sa légèreté que de la rapidité de sa course et de sa facilité de transport dans les portages à faire ; en hiver il fallait la raquette pour parcourir des sentiers impossibles, soit dans l'intérieur des terres, soit au bord du fleuve, sur les battures et les grèves désertes.

En quittant l'Isle-Verte, le père missionnaire rencontra après quelques heures de marche assez pénible, une rivière très évasée à son embouchure et montant se perdre sous bois à l'intérieur vers les hauteurs des terres. Durant la traversée, par un coup maladroit inexplicable, le canot chavira et prêtre et conducteur furent précipités dans la rivière, pre-

nant un de ces bains forcés qu'ils ne goûtèrent que médiocrement.

La rivière n'a pas de profondeur inquiétante, et, tant bien que mal, nos naufragés se virent bientôt rendus sur le rivage opposé, où l'on eut rien de plus pressé que de se laisser sécher au grand soleil de juillet. En ôtant sa soutane, le père missionnaire constata avec assez de regret que *trois pistoles* avaient glissé de son gousset dans la rivière ; c'était une perte plus pour les pauvres que pour le missionnaire lui-même qui ne possède rien.

Si le père y avait perdu ses *trois pistoles*, la rivière y gagna son nom qui lui fut conservé dans la suite. L'Histoire ne dit pas en quelle année cela se passait.

Monsieur Lemoine dans son "*Album du Touriste*" est plus explicite et voici ce qu'il nous raconte :

Vers 1700, un pêcheur normand s'établit sur la plage de la rivière des Trois-Pistoles ; un jour, arrive sur la rive opposée, un chasseur :

“ Combien pour me traverser ? ” dit ce dernier.

Trois pistoles, seigneur, répliqua le pêcheur, qui était aussi le batelier de l'endroit.

Quel est le nom de cette rivière ?

Elle n'a pas de nom ; on la baptisera plus tard.

Eh ! bien, nommez-la Trois-Pistoles.

“ Telle est la tradition dans ma famille depuis plus d'un siècle ”, me disait un résident de l'endroit, M. D'Amour, sur l'origine de ce nom.

Cette histoire d'occasion tombe d'elle-même devant les faits. Rien de brutal comme une date parfois ! Et M. Lemoine aurait pu lui-même contester l'exactitude de ce récit pour la bonne raison qu'en 1700, il y avait des colons aux Trois-Pistoles : la famille de Jean Rioux et de plus (M. Lemoine le dit lui-même au bas de la page) la concession de la seigneurie “de la rivière des Trois-Pistoles” eut lieu en 1687. Donc, en 1700, il était impossible à n'importe quel batelier d'ignorer

le nom de la rivière qu'il avait charge de faire traverser aux piétons, puisque treize ans auparavant elle était connue et désignée sous le nom de rivière des Trois-Pistoles.

Avouons en passant que charger trois pistoles pour traverser un voyageur d'une rive à l'autre de la rivière, était un peu exorbitant, car trois pistoles représentent six piastres environ de notre monnaie.

Nous aimons mieux croire que M. D'Amour a voulu faire cette histoire à plaisir car il n'était pas sans savoir qu'en 1700, les colons étaient bel et bien les colons de la seigneurie des Trois-Pistoles, et que parmi ces colons se trouvait une famille D'Amour, probablement de ses ancêtres.

Il est une autre version qui a aussi ses partisans. Ils ne sont pas nombreux, mais ils méritent considération ; leurs idées doivent trouver place ici, quand ce ne serait qu'à titre de renseignement.

On raconte le naufrage d'un navire sur les battures, au large, en face de la rivière qui se jette vis-à-vis le bout d'en haut de

l'île aux Basques. Des gens de terre seraient accourus avec générosité au secours des naufragés et les auraient conduits sains et saufs sur les bords de la rivière qui n'avait pas encore de nom.

Les marins généreux donnèrent à chacun de leurs sauveteurs une somme de trois pistoles et pour perpétuer le souvenir de cet heureux sauvetage, on aurait baptisé la rivière du nom qu'elle porte aujourd'hui : Trois-Pistoles.

Deux considérations s'offrent immédiatement à l'esprit de celui qui connaît l'histoire de la colonisation de cette partie-ci du pays. Si ce naufrage a eu lieu en 1687, il ne devait pas y avoir de colons ni d'habitants sur les bords de la rivière, hormis que ce fut une nation ou tribu de sauvages, et dans cette dernière supposition, il y aurait à mettre en ligne d'opposition la langue sauvage qui n'aurait rien compris du langage des naufragés.

Si le naufrage arriva après 1687, il n'y avait pas lieu de baptiser une rivière qui avait déjà son nom.

Mieux vaut s'en rapporter à ce que M Napoléon Rioux—un descendant en ligne directe des premiers Seigneurs Rioux—nous disait à ce sujet. Tout concourt à lui donner raison : les circonstances, la date approximative et la tradition conservée dans sa famille dont les ancêtres ont été les premiers pionniers des Trois-Pistoles.

Vers 1621, alors que MM. de Caën et de Monts faisaient la chasse aux Basques et aux contrebandiers du temps, qui voulaient fruster la compagnie pour la traite de la pelletrie à Tadoussac, une barque d'un moyen tonnage vint s'échouer sur les battures du bout d'en haut de l'île aux Basques. La provision d'eau ayant été épuisée à bord, on se rendit à terre où l'on apercevait le courant clair et limpide d'une rivière, pour emplir les tonneaux.

Deux matelots et un second se rendirent en berge pour puiser de l'eau à la rivière qui se déchargeait dans le fleuve, en face de leur navire échoué. Arrivés à son embouchure ils remontèrent le courant jusqu'à l'endroit où l'eau douce rencontrant l'eau du fleuve

forme une borne facile à discerner et se mirent à remplir leurs barils.

Pendant que les matelots accomplissaient leur travail, le second, assoiffé, tira de sa poche, un joli goblet massif, qu'il voulut remplir de l'eau du courant, afin de se désaltérer ; mais par malheur, le goblet lui échappa, allant au fond de la rivière, sans qu'il lui fut possible de le repêcher. Et le marin de s'écrier : Eh ! bien, voilà *trois pistoles* de perdues ; et les matelots de répondre : la rivière va y trouver son nom ; nous l'appellerons la rivière des Trois-Pistoles.

De retour au vaisseau on ne manqua pas de raconter l'aventure qui se transmit ainsi de bouche en bouche jusqu'à Tadoussac où demeuraient les missionnaires qui devaient plus tard évangéliser la côte sud, et jusqu'à Québec qui était alors en pleine formation.

N'est-ce pas, qu'au point de vue de la véracité des faits, cette dernière doit l'emporter sur les autres et que c'est à elle que l'on doit attacher le plus de crédibilité ? Ici, comme nous l'avons vu, tout se donne la

main pour nous convaincre, autant que l'on peut être certain d'un fait qui confine aux probabilités. La date de l'évènement, plus de soixante ans avant la première concession des Trois-Pistoles ; la possibilité du naufrage en ce lieu si fertile en accidents maritimes ; le manque d'eau à bord ; la rivière au sud coulant une eau douce et limpide ; le récit qui se transmet de bouche en bouche jusqu'à Québec et Tadoussac ; la conservation et la transmission dans la famille Rioux de la véritable cause du nom des Trois-Pistoles, tout, tout nous porte à croire que c'est bien là le premier anneau qui rattache la paroisse au passé. (1)

CHAPITRE II.

L'île aux Basques.—Ancien poste d'observation et rendez-vous des pirates.—Ce qu'on y voyait au temps de Charlevoix.—L'île aux Basques de nos jours.

Il est impossible d'entreprendre une his-

(1) Nous devons des remerciements à M. Philéas Gagnon le bibliophile de St Roch, pour les renseignements fournis sur l'origine du nom des Trois-Pistoles, ainsi qu'à MM. Desjardins et Trudelle de la Bibliothèque du Parlement à Québec.

toire des Trois-Pistoles sans parler de l'île aux Basques qui en fait partie. Située à une lieue de la côte, elle fait face à cette partie des Trois-Pistoles qui s'étend depuis la rivière jusqu'à l'anse des Rioux. La rivière se jette vis-à-vis la partie d'en haut de l'île et elle est entourée de larges battures qui se découvrent à la mer basse et où l'on voit foule de loups-marins prendre leurs joyeux ébats.

Comme l'île-verte, à plus d'une lieue en amont, l'île aux Basques a son histoire et ses légendes qu'il convient de ne pas laisser dans l'oubli et rien de ce qui touche à son passé ne saurait être indifférent aux personnes qui l'ont parcourue aux jours joyeux de l'été, où qui y sont allées camper pour le rare plaisir d'y faire une chasse abondante au printemps et à l'automne.

Longtemps avant l'arrivée de l'illustre pilote de St Malo dans les eaux du Saint-Laurent, des caboteurs de la Rochelle, de Dieppe et de Honfleur poursuivaient dans ces endroits les baleines géantes dont on ne rencontre plus que de rares échantillons qui ne sont que l'ombre de leurs aïeux de temps immémorial.

Lescarbot nous dit que les Basques de Guienne ont trouvé, à la pêche des baleines, le moyen de parcourir le vaste océan par longitudes et latitudes, de sorte que cent ans avant les navigations de Christophe Colomb, ils ont découvert le Canada—“ où c'est que les mers sont abondantes et foisonnent en baleines ”.

C'est un fait reconnu que les baleines abondaient dans le fleuve St Laurent, surtout aux alentours du port de Tadoussac, et il n'est pas un historien qui ne parle des succès des Basques à leur faire une guerre à mort. Pour arriver à ces succès très difficiles, vu la somme de travail qu'exigeait une pareille chasse, il fallait avoir un poste ou endroit de rendez-vous, pour se ravitailler, faire fondre la graisse, emmagasiner l'huile et la mettre à l'abri. Trois endroits s'offraient aux Basques pour y établir leurs quartiers : l'île-verte, l'île aux pommes et l'île aux Basques ; c'est cette dernière qui l'emporta, et voilà comment il se fait que l'île s'appelle l'île aux Basques, et qu'elle fut habitée cent ans avant la découverte de l'Amérique par Colomb le génois

Les Basques se mirent à l'œuvre et, en peu de temps, on eut élevé des fourneaux monstres pour y faire tondre l'huile des baleines, des morses et des requins que l'on réussissait à captiver dans les eaux du fleuve, en face et aux environs de Tadoussac. On en prenait jusque dans une baie qui est près des Escoumains, dit Lescarbot. Cette anse s'appelle, de nos jours, l'anse aux Basques.

Les Basques ne pouvaient choisir d'endroit plus convenable pour leur poste d'observation, car, de l'île, le regard s'étend sur toute cette étendue du fleuve qu'ils explo- raient chaque jour, et rien ne pouvait y paraître d'un peu anormal sans que cela leur sautât aux yeux immédiatement.

Plus tard, lorsque les français vinrent s'établir au port de Tadoussac et y firent la traite exclusive des pêcheries, les Basques, aventuriers et pirates de nature, voulurent frustrer la compagnie en se permettant d'en- lever secrètement de Tadoussac toutes les pelleteries qu'ils pouvaient trafiquer avec les sauvages. Mal leur en prit, car ordre leur fut donné par de Pontgravé, en 1608, d'avoir

à cesser tout trafic avec les sauvages. On sait leur réponse à cet ordre précis et formel. Furieux, ils tirèrent sur les vaisseaux de Pontgravé, lui tuèrent un de ses hommes et en blessèrent deux.

Exclus du commerce, ils organisèrent un système de contrebande qui donna beaucoup de mal aux français, et, à cette fin, ils eurent leur poste d'observation sur l'île-verte et l'île aux Basques. De là rien ne leur échappait, et devinant que le port de Tadoussac leur paraissait sans garde, libre de tout vaisseau Français, ils s'empressaient d'embarquer et envahissaient le port, échangeant des armes à feu, de la poudre et du plomb pour les plus belles fourrures qu'apportaient les sauvages.

En 1621, on résolut de les exterminer. M. de Caën et de Mont s'armèrent en course dans le port de Tadoussac et vinrent à l'île-verte pour les y surprendre dans leur poste d'observation. Les pirates s'étaient enfuis, laissant à la merci des vainqueurs un fort en pieu, espèce de retranchement en palissade que ces derniers brûlèrent. Les oiseaux, à la faveur

de l'ombre, s'étaient sans doute sauvés jusqu'à leur île, en face des Trois-Pistoles, là où il était impossible de les surprendre.

En 1705, alors que Trois-Pistoles commençaient à se défricher, Charlevoix nous dit avoir vu sur l'île aux Basques des restes de fourneaux et des côtes de baleines, preuves irréfutables d'une industrie établie là, de temps reculés, par les premiers chasseurs de baleines venus dans les eaux du fleuve St Laurent : les Basques.

L'île aux Basques fut concédée à Denis Vitré en 1687 et échangé en 1696, en même temps que la seigneurie des Trois-Pistoles, pour les terres que Jean Rioux possédait dans l'île d'Orléans. Puis elle passa successivement entre les mains de Nicolas Rioux, Etienne Rioux père, Etienne Rioux fils. Joseph Rioux, Eloi Rioux tous seigneurs de la *Grande maison*.

En 1872, elle appartenait à Magloire Dubé, ancien marchand des Trois-Pistoles, décédé il y a plusieurs années. Aujourd'hui elle est la propriété de M. Lavigne.

L'île aux Basques a toujours été fertile en naufrages qui sont devenus légendaires. Combien de pauvres matelots, par des temps de désastres, y ont trouvé une mort horrible et étrange ! Leurs corps reposent dans le sable de la grève où chaque jour monte le flot amer ! Que de navires aux larges voiles, de bateaux à vapeur, de goëlettes désemparées sont venus s'y échouer avec des pertes totales ! Le lendemain des nuits de brumes ou de tempêtes désolantes, on était certain de voir des mâts en détresse se découper, rigides, sur le ciel, le long des falaises mornes du rocher de l'île aux Basques.

Hélas ! qui nous dira les sombres drames des flots, tous les mystères que savent ces rochers perdus au sein du fleuve. (1)

(1) Il y a un an le jeune Docteur Edge des Trois-Pistoles trouvait la mort à l'île aux Basques, en voulant manœuvrer un canot renversant. On était parti bien gai pour aller s'amuser à l'île et on en revenait bien attristé, emportant le corps du pauvre jeune homme !

CHAPITRE III

*Causes qui retardent le défrichement des terres.—
Nouveau régime en 1663.—Les Seigneurs
aux Trois-Pistoles.—Premières concessions —
Echange.—Le Seigneur, colon et défricheur.*

Une chose frappe étrangement celui qui parcourt les annales du pays, cette histoire du Canada où le merveilleux et l'héroïque le disputent aux horreurs des situations désespérées et au tragique des évènements sublimes. Une chose saute aux yeux à première vue : c'est l'extension subite, l'essor soudain que prirent l'agriculture et le défrichement en ce pays, à une certaine époque.

Dans les premiers temps de la colonie, on ne paraissait avoir d'impulsion que pour le commerce en général, la traite des pelleteries et la découverte de nouvelles contrées

devant apporter de plus grandes richesses encore à ceux, qui, les premiers, vinrent jeter sur nos bords des établissements français.

Il est vrai que Champlain, tout en fondant une société pour la traite exclusive de la pelleterie, ne manquait pas de voir à ce que l'on défrichât les terres aux alentours de Québec, et publiait en conséquence des édits ou ordonnances pour la bonne conduite des colons et le maintien de l'ordre ; mais on n'en laissait pas moins la proie pour courrir après l'ombre sous le fallacieux prétexte que la traite payait mieux.

Louis Hébert, le patriote colon des premiers temps, n'était pas de cet avis. En 1621, il vivait déjà du produit de ses terres, et ce n'était pas une mince besogne que de cultiver alors, puisqu'on avait rien ou presque rien des choses nécessaires aux labours et au défrichement. Ce n'est qu'en 1628, dit Garneau, que l'on commença à labourer avec des bœufs.

Admironons ces braves cultivateurs des premières années de colonisation au pays, et

que leur exemple remis souventes fois sous les yeux de nos gens d'aujourd'hui, leur soit un encouragement dans la voie pénible des défrichements de terres nouvelles.

De 1628 à 1663, ce ne sont que des craintes, soit de la part des sauvages, soit de la part des anglais, qui viennent paralyser tous les efforts. La famine se met de la partie et les Kertk arrivent à temps pour secourir les habitants de Québec, tout en s'emparant de cette dernière ville. En 1632, un moment de répit jette sur la Nouvelle-France un rayon d'espérance qui lui donne le courage de continuer l'œuvre si péniblement commencée ; mais comme à toute aurore succède le crépuscule, la guerre ne tarda pas à remplacer l'ère de calme que la reddition de Québec par les anglais et l'arrivée de Champlain avaient amenée en la colonie.

Les Iroquois commencèrent à donner la mesure de leur férocité et de leur astuce ; il fallut lutter d'une main et travailler de l'autre. Aux champs défrichés, on ne quittait les manchons de la charrue que pour s'assurer d'un fer meurtrier chargé de défendre ce que

le colon avait alors de plus cher : sa famille son foyer, son bien.

Mais en 1663, un régime nouveau fut établi dans ce pays. Le ministre de Louis XIV, le grand Colbert qui s'intéressait au Canada, voulut y envoyer trois cents colons chaque année, afin que des terres leur fussent données pour y former des centres importants destinés à réhausser le prestige de la couronne de France dans les temps à venir.

C'est alors que la compagnie des cents associés commença à concéder des seigneuries qui furent généralement divisées en fermes de 90 arpents et concédées à raison de un ou de deux sols de rente par arpent. Le censitaire devait faire moudre son grain au moulin banal appartenant par droit exclusif au seigneur du lieu, en donnant la quatorzième partie de la farine pour droit de moudre. En cas de vente après concession, il y avait aussi pour le censitaire obligation de payer au seigneur le douzième du prix de la terre ; cependant il n'y avait pas de lots et ventes pour les héritages en ligne directe. Le seigneur ne pouvait pas refuser de concéder un terrain de-

mandé par le premier censitaire venu, car l'intendant le faisait à sa place. Par ce système d'une sagesse remarquable, les seigneurs ne pouvaient plus être que des espèces de délégués de pouvoir, des fédéi-commissaires obligés de rendre compte.

Outre le droit de banalité rendu légal ou universel par l'arrêt de 1686, le seigneur exerçait "le droit de haute, moyenne et basse justice ; c'est-à-dire, dit Garneau, le droit d'avoir des juges et des tribunaux".—Mais le seigneur devait foi et hommage au seigneur suzerain qui était le roi ou son représentant ainsi que l'aveu et dénombrement. Tous les seigneurs devaient aller porter foi et hommage au château St Louis à Québec.

En 1687 les seigneuries concédées n'étaient pas nombreuses, et bon nombre de celles qui avaient été accordées par le roi à la noblesse du pays ne comptaient pas un seul colon, malgré que les seigneurs fussent obligés d'y faire tenir feu et lieu.

Oh ! les seigneurs nobles n'ont pas toujours compris le rôle qu'ils étaient appelés à jouer en ce pays. Fils de grands seigneurs

pour la plupart, n'ayant pour toute richesse que leur épée de gentilhomme et leur blason de noblesse plus ou moins ancienne, ils ne voyaient, dans la concession d'immenses terrains que leur fit le roi, qu'un moyen d'acquérir des richesses d'une manière aussi facile que peu coûteuse. S'ils avaient voulu comprendre la tâche importante qui leur incombait le jour où ils se virent possesseurs sans conteste de terrains immenses ; s'ils avaient eu le bon sens de croire que l'avenir du pays était plus dans l'agriculture, la colonisation et le défrichement des terres que dans les aventures guerrières ou galantes, la population du Canada aurait augmenté visiblement, et en peu d'années des centres de progrès auraient surgi sur les bords de notre grand et majestueux St Laurent. Qui sait alors ce que nous serions devenus, ayant plus de force numérique à opposer à nos ennemis d'hier, nos émules d'aujourd'hui ?

Mais la providence, qui marque les destinées d'un peuple, nous réservait un sort meilleur peut-être que celui que nous aurions aujourd'hui si le drapeau aux trois cou-

leurs flottait encore sur nos édifices publics. C'est là une question épineuse que nous n'avons pas mission de discuter, question de sentiment ou de tempéramment qu'il vaut mieux éloigner de crainte d'être taxé de chauvinisme dans notre manière de penser sur ce sujet.

De 1670 à 1689, les concessions en bas de Québec commencent à se dessiner, "Vers cette époque, dit l'abbé Casgrain, il se produisait, vers la rive sud du St Laurent, une immigration assez considérable de la côte de Beauré et de l'île d'Orléans dont les meilleures terres avaient été prises. De cette émigration naquit Kamouraska".

Depuis Kamouraska jusqu'aux rives de Rimouski, la plus belle étendue de terrain qui se puisse voir restait inculte, poussant un bois touffu, seul repaire des sauvages et des bêtes féroces, de l'orignal, du castor, de l'élan et du caribou. Il fallait ouvrir à l'agriculture cette vaste région, si fertile, et donner l'élan à une immigration saine et vigoureuse.

Aussi, en 1675, M. Aubert de La Chenaye

devient propriétaire de la Seigneurie Le Parc et de la Rivière du Loup ; en 1684 les Sieurs de La Cardonnière et d'Artigny (1) acquièrent de MM. de la Barre, gouverneur et Demeulle, intendant, la Seigneurie de l'Isle-Verte. Restait encore la seigneurie des Trois-Pistoles. Elle ne tarda pas à être concédée.

Voici l'acte de concession tel que trouvé au No 31 des *Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*. Nous le donnons tout au long, afin de ne rien enlever au cachet d'originalité que revêtent toutes ces pièces d'un autre âge :

“ Jacques René de Brisay, chevalier, marquis de Denonville, Gouverneur et Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Canada, etc. etc., etc. ; Et Jean Bochart, chevalier, seigneur de Champigny et de Noroy, conseiller du roi en ses conseils, intendant de justice, police et finance au dit pays.

A tous ceux que ces présentes lettres verront, Salut !

(1) Ces messieurs étaient fils de M. de Villeraye premier conseiller au conseil souverain de Québec. (Voir Rouér de Villeraye par B. Sulte).

“ Savoir faisons que sur ce qui nous a esté représenté par le Sr Charles Denis de Vitré, conseiller du conseil souverain de ce pays, qu'il désireroit qu'il nous plust luy vouloir accorder, en titre de fief, seigneurie et justice, deux lieues de front, le long du fleuve St Laurent du costé du sud, à prendre depuis la concession du Sr Villeraie suivant son titre, de l'Isle en descendant le dit fleuve St Laurent, la rivière des Trois-Pistoles comprise, et les isles qui se trouveront dans les deux lieues de la présente concession, sur deux lieues de profondeur, même l'Isle aux Basques, si elle se trouve dans la dite quantité présentement concédée, pour faire par le dit Sr. de Vitré. dans les dits lieux, les pesches que l'on pourra y mettre en usage, y deffricher les terres et construire les bati-ments qui lui seront nécessaires ; Nous, pour donner moyen au dit Sr. de Vitré d'exécuter ses bonnes intentions, et considérant que le bien et l'avantage du pays consistent principalement à deffricher les terres, à les habiter et établir des pesches, avons en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, donné, accordé et concédé, donnons, accordons et con-

cédons par ces présentes, au dit Sr. de Vitré, deux lieues de front le long du fleuve St Laurent, du costé au sud, à prendre depuis la concession du Sr. Villeraie suivant son titre, de l'Isle-Verte en descendant le dit fleuve St. Laurent, la rivière des Trois-Pistoles comprise, et les Is'es qui se trouveront dans les deux lieues de la présente concession, sur deux lieues de profondeur, même l'Isle aux Basque, si elle se trouve dans la même quantité présentement concédée, avec le droit de chasse et celui de traite avec les sauvages, pour jouir, par le dit Sr. de Vitré, de la dite terre et isle présentement concédée, et ses hoirs et ayant causes en propriété, à toujours, et de même que les autres jouissent des concessions voisines, à la charge de conserver le droit d'autrui, laquelle terre et isle le dit Sr. de Vitré tiendra en fief, seigneurie et justice, à la charge de porter au chateau St Louis de Québec, duquel la dite concession relevera, foy et hommage aux droits et redevances accoutumez, suivant la coutume de la ville et prévosté et vicomté de Paris, qui sera suivie à cet égard par provision en attendant qu'il en soit ordonné par Sa Majesté, et que les ap-

pelations du juge qui pourra être estably aux dits lieux ressortiront par devant le lieutenant général de Québec, *comme aussy qu'il tiendra et fera tenir à ses tenanciers feu et lieu sur les conccssions qu'il leur accordera*, et qu'à faute de ce faire il rentrera en plein droit en possession de la dite terre : et conservera le dit Sr. Vitré les bois de chesnes qui se trouveront propre pour la construction des vaisseaux sur la terre qu'il se sera réservée pour faire son principal manoir, mesme qu'il fera la réserve des dits chesnes dans l'estendue des concessions particulières qu'il fera ; pareillement, qu'il donnera incessamment avis au roy des mines, minières ou minéraux, sy aucune se trouvent dans l'estendue du dit fief, et à la charge d'y laisser les chemins ou passages nécessaires ; le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an du jour d'icelles. ”

En témoin de quoy nous avons signé ces présentes et à icelles fait apposer le sceau de nos armes et contresigner par le secrétaire de notre intendant.

Donné à Québec, le sixième jour janvier
mil-six-cent-quatre-vingt-sept.

(Signé)

J. R. de BRISAY

M. de DENONVILLE

BOCHARD CHAMPIGNY

FREDIN

Le Sr. Denis de Vitré est donc le premier seigneur des Trois-Pistoles, c'est-à-dire de cette étendue de terrain qu'il y a depuis la pointe à la Loupe, à l'extrémité est de l'Isle Verte, à venir jusqu'à l'église actuelle des Trois-Pistoles, c'est-à-dire deux lieues de front.

En 1702 Mes de Callières, gouverneur Général et de Champigny, intendant, concèdent à Sieur de La Martinière, pour le Sieur de la Minotière, "une lieue de front sur deux
" lieues de profondeur tenant du côté du nord-
" est aux terres du Domaine du roi non con-
" cédées et du côté du Sud-Ouest au dit fief
" de la rivière des Trois-Pistoles avec les îles
" ilets et battures qui se rencontrent aude-
" dans et audevant de la dite étendue.

Monsieur de la Minotière était donc pour

ainsi dire Seigneur conjoint pour toute la seigneurie des Trois-Pistoles cemprenant trois lieues de front sur deux lieues de profondeur, toute cette partie que comprend et renferme aujourd'hui la paroisse des Trois-Pistoles, depuis la pointe à la Loupe jusqu'à la ligne seigneuriale entre St Simon et Trois-Pistoles

Neuf ans après que M. de Vitré eut pris possession de la Seigneurie ou première concession aux Trois-Pistoles, l'agriculture et le défrichement n'avaient pas attaqué ni la forêt épaisse, ni la terre partout si productive, si riche. Malgré l'obligation d'y faire tenir feu et lieu, partant d'y amener des colons afin de donner de l'essor à la grande cause de la colonisation prêchée par Colbert ; malgré les sanctions de la loi devant faire rentrer dans le domaine du roi toute concession où il ne serait pas fait tenir feu et lieu dans les trois ans, enfin, malgré le grand avantage pour les premiers seigneurs nobles de défricher ces immenses terrains capables de rapporter des produits considérables chaque année, en outre des droits de cessions, cens, rente, lots et vente et de banalité, les seigneuries restaient incultes, attendant vainement les co-

lons hardis, que rien ne décourage, et qui viennent jeter dans des terres nouvelles la semence de l'avenir si riche en fertiles résultats.

Mais il ne faut pas trop se hâter de blâmer les seigneurs de leur apparente apathie pour les grands bienfaits de l'agriculture et l'avenir des canadiens-français en ce pays. Hommes de cape et d'épée, venus dans la Nouvelle-France, qui pour s'y distinguer, qui pour refaire leur finance avariée, qui pour se fonder un patrimoine, ils n'avaient que faire de s'occuper de colonisation, de défrichement, d'agriculture. Et puis, n'y avait-il pas ces guerres continuelles à soutenir, non seulement contre les Iroquois, mais même contre les colonies anglaises jalouses de la prospérité des français et de l'importance qu'ils prenaient chaque jour, soit au point de vue des découvertes nouvelles, soit par les alliés qu'ils rattachaient à leur cause ? En effet, de 1663 à 1689, la colonie n'eut pas un moment de répit, toujours des luttes sans fin, des alertes sans nombre, des expéditions coûteuses sinon ruineuses et des massacres horribles comme celui de Lachine, le 24 Août

1689. Comment avoir l'idée au défrichement des terres, et à la colonisation, même sur une petite échelle, lorsqu'à chaque instant c'était un cri de guerre sauvage, atroce, haineux qui courait sur tout le pays, faisant trembler les plus fermes et les plus résolus ; non qu'ils eussent peur d'un combat en face, mais à cause de cette guerre sourde, à la dérobée, pleine d'astuce et de ruse qu'un ennemi souvent invisible leur faisait à l'heure où ils s'y attendaient le moins. Si donc ils n'ont pas été les vrais seigneurs colons de qui le pays attendait beaucoup, s'ils n'ont pas rempli toutes les espérances que l'on avait fondées non seulement, sur eux mais sur le système mis par eux en opération, c'est que les heures de troubles qui sonnèrent alors pour la colonie vinrent enrayer un mouvement destiné à produire des effets magnifiques. Mais ce moment d'arrêt ne devait pas durer. Les premiers colons venus au pays en 1608 et 1640 y avaient fait souche, et bientôt les terres fertiles de l'Ange-Gardien et de l'Ile d'Orléans devinrent insuffisantes pour l'augmentation des familles.

Les meilleures terres ayant été prises à

peu près vers le même temps, lorsque les enfants grandirent et furent en âge de voir à s'établir sur des terres, ils n'en trouvèrent plus, c'est alors que des familles entières émigrèrent vers la côte sud du fleuve, cherchant dans les terres nouvelles l'étendue de terrain qui permettrait à tous ces fils de famille de s'établir convenablement. C'est de ce mouvement, de cette immigration toute locale que naquirent les paroisses de Rivière-du-Loup, Cacouna, l'Isle-Verte et les Trois-Pistoles.

En 1696, le 14 mars, le Sr Denis de Vitré, alors à Québec, tomba en convention avec Jean Rioux, cultivateur et habitant de l'île d'Orléans. Au moyen d'un acte de d'échange passé devant Mtre Chambalon, Notaire, à Québec, Jean Rioux échangeait ses terres de l'île d'Orléans pour la seigneurie de la Rivière des Trois-Pistoles, grande de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, avec tous les droits, privilèges, et obligations mentionnés en l'acte de première concession le 6 janvier 1687.

Nous voilà donc rendu au deuxième seigneur en titre, mais le premier seigneur-

colon qui soit venue se fixer aux Trois-Pistoles pour y commencer l'œuvre pénible, le travail ardu et bien souvent aride du déboisement d'abord et des labours et semences ensuite, travail d'enfantement toujours douloureux, mais consolant dans ses résultats immédiats.

Les voilà donc ces premiers seigneurs colons, les voilà qui apparaissent, vers 1696 et 1700, soit à l'Isle-Verte avec Jean Côté, soit aux Trois-Pistoles avec Jean Rioux. Ils ont déserté leurs terres fertiles de l'Île d'Orléans pour s'avancer, pionniers sans peur et sans reproches, vers ces centres nouveaux destinés à devenir, dans la suite, les avant-postes de la race française en ce pays. Ils laissent derrière eux le certain pour courir peut-être après une ombre ? Ils ne redoutent qu'une chose : mourir avant d'avoir foulé, les premiers, le sol nouveau où leurs fils grandiront en paix, demandant à un sol vierge et fécond la riche semence et les grasses moissons qui donnent l'aisance et le contentement des familles. Forts de l'appui de Dieu, patriotes et dévoués, robustes et pleins de santé ils ont défriché une fois, ils défricheront encore, avec la salutaire pensée du devoir accompli.

Ce sont eux les véritables seigneurs colons, ceux à qui nous devons reconnaissance et gloire pour le travail herculéen qu'ils sont venus accomplir sur les bords du fleuve, à quarante lieues et plus en bas de Québec, donnant naissance à ces noyaux d'habitations qui ont, dans la suite, agrandi leur cercle et pris de l'essor, ouvrant en peu d'années un espace de terrain de plusieurs lieues où l'on délimita des paroisses qui ont pris leur vol pour devenir des centres importants, et relever d'autant le prestige de la race canadienne française en ce pays.

Si les premiers seigneurs nobles n'ont pas donné la mesure de leurs forces comme défricheurs du sol, en revanche les seigneurs colons ont rempli, même au delà, toutes les espérances, tout ce que l'on était en droit d'attendre de cette classe d'hommes viriles et forts.

CHAPITRE IV

Jean Rioux arrive aux Trois-Pistoles,—Difficultés des commencements.—Le grand obstacle à la colonisation.—Première chapelle. — Mort du premier Seigneur.—Achat de concession par Nicolas Rioux.—Les bâtisses érigées sur le Domaine.—Le défrichement en 1723.—Les Rioux de " La grande maison ".

Par une belle après-midi de juin en l'année 1696, une embarcation, au tonnage assez considérable, entrait dans la baie toute étroite des Trois-Pistoles. Il y avait peu de monde à bord, et encore moins sur le rivage, pour accourir au débarquement des nouveaux venus. Trois-Pistoles n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui avec ses jolies demeures, son église admirable et son couvent en pierre. Là où le village s'échelonne et domine la

mer s'étendait la forêt primitive avec toute sa sauvage et solennelle beauté.

A gauche, les ilets semblaient dormir vis-à-vis un mince filet d'eau coulant des hauteurs et se jetant dans la mer ; à droite, la Pointe s'avavançait parallèle au fleuve, formant comme un bras protecteur devant mettre les vaisseaux à l'abri ; au fond, à droite, on voyait sourdre une petite rivière qui devait rendre de grands services aux colons : elle prenait sa source dans les hauteurs des terres et, fuyant sous bois, elle venait se jeter dans la baie ; au large le fleuve immense brisait sans cesse aux pieds des Laurentides bleues, son flot toujours mobile et toujours tourmenté. Et sur toute cette nature à moitié endormie, que le cri seul des animaux sauvages ou de l'Iroquois vagabond avait fait sursauter parfois, planait ce grand silence des plages inexplorées que le pied de l'homme foule pour la première fois. Il tombait des hauteurs du plateau couronnant la baie, une lassitude faite de temps accumulés et de débris d'un autre âge, et l'homme, seul dans ce désert restreint, dut songer profondément.

Comme autrefois Cartier aux rives de Gaspé, le nouveau venu sur cette terre nouvelle dut sentir passer sur son âme un souffle de crainte ou d'espérance, crainte de ne pouvoir résister à la tâche en vue, espérance de voir bientôt son œuvre se réaliser et donner les plus heureux résultats.

Quel courage, quelle abnégation ne fallait-il pas avoir pour quitter des terres fertiles où les voisins ne faisaient pas défaut, ces terres qui avaient déjà demandé un premier labeur pénible, pour venir, loin du monde, s'emparer d'un sol neuf, lutter à armes parfois inégales avec la forêt massive, et recommencer l'œuvre difficile d'un autre défrichement. Il fallait être père et il fallait avoir la doublure d'un patriote pour agir ainsi, et le nouveau colon qui venait fixer sa tente aux Trois-Pistoles était tout cela.

Père de famille, trouvant ces terres insuffisantes pour les morceller et établir ses enfants, il voulut agrandir ailleurs son domaine et travailler à laisser à ses enfants un patrimoine suffisant pour les établir tous à volonté. Patriote, il avait pressenti en voy-

ant les luttes répétées et de plus en plus ac-
acrimonieuses entre les canadiens et les an-
glais de la Nouvelle Angleterre, que la race
française en ce pays aurait, tôt ou tard, de durs
assauts et qu'il fallait en diminuer les consé-
quences et les contre-coups en s'attachant au
sol, en le défrichant de plus en plus pour y
implanter ses fils et former des centres qui de-
vront, dans l'avenir, soutenir vaillamment le
drapeau de notre race sur ce sol dont nous
étions les maîtres incontestables

Nous disons qu'il avait pressenti cela ; il
vaudrait mieux dire que la Providence ne fut
pas étrangère à cette émigration soudaine qui
porta, vers le bas du fleuve, une population
virile et saine destinée à jeter une base solide
pour les remparts ou avants-postes de notre
nationalité de ce côté-ci du pays.

Cet homme courageux, ce père et ce pa-
triot qui arrivait aux Trois-Pistoles en 1696,
c'était Jean Rioux, le premier seigneur-colon,
l'aïeul de cette famille qui s'est accrue aussi
nombreuse que la postérité d'Abraham et qui
composa, à un moment donné, plus de la moi-
tié de la population de la paroisse.

Il n'avait qu'un fils en âge de lui aider lorsqu'il vint prendre possession de sa seigneurie : c'était Nicolas ; Vincent avait à peine trois ans alors. Nos deux colons se mirent vaillamment à l'ouvrage, et bientôt la Pointe des Trois-Pistoles retentit des larges coups de haches abattant les premiers arbres de la forêt, et des joyeux cris des bûcherons accomplissant leur tâche avec une ardeur qui ne se démentait pas. Il fallait d'abord une habitation : elle ne tarda pas à s'élever sur la Pointe. Elle dût être en bois rond comme celles de tout premier colon, et, en la voyant des yeux de l'esprit à travers les années, nous dirons avec l'auteur d' "*En Route* " " voici l'humble cabane en bois rond de notre paysan. Saluez ! c'est ainsi que commence chez-nous la paroisse et la paroisse, c'est le Canada-Français. " (1)

Quand les habitants furent logés convenablement, nos deux colons firent venir leurs animaux de l'Isle d'Orléans. Ils n'étaient pas en peine pour les nourrir, car le foin de grève abondait alors comme aujourd'hui, et il servit longtemps de seule nourriture, été et

(1) "*En Route* " par Faucher de St-Maurice.

hiver, aux animaux des habitants de l'endroit. La terre se défrichait lentement et pour cause. Loin de tout centre civilisé, perdus en pleine forêt, n'ayant aucune crainte de mourir de faim, vu l'abondance du gibier et du poisson, nos gens ne se pressaient pas

Il n'y a rien comme l'émulation de l'exemplé pour donner du courage et faire progresser, et les premiers habitants des Trois-Pistoles n'étaient que deux pour se partager tout l'ouvrage du déboisement. Il n'est pas surprenant de voir que l'agriculture ait été négligée, cependant, ce n'était pas la seule raison.

Le grand obstacle à la colonisation était le voisinage de la mer. La mer qui dévore des victimes par milliers, est une immense pourvoyeuse. Elle fut d'un grand secours toujours, mais surtout à nos premiers colons. Elle leur rendit cependant le mauvais service de les éloigner de leurs terres, en leur offrant une nourriture abondante et une vie moins pénible et plus facile. On cultivait juste ce qu'il fallait pour apporter du pain dans la huche, et le reste on le demandait aux gibiers et aux poissons

de la mer et des rivières, et l'on sait s'il y en avait en abondance

Pendant ce temps là, la famille augmentait sur la pointe, le manoir avait pris des proportions assez vastes, remplaçant la maison en bois rond des premiers jours de défrichements, et bientôt, l'on vit se dresser dans le ciel une humble chapelle en bois, cette compagne inséparable de tout premier colon qui veut que son œuvre dure. Elle était bien humble, bien chétive, élevée par ces grossiers ouvriers des premiers temps, car alors tout colon devait être charpentier et se suffire à lui-même en toute chose.

Toute misérable qu'elle fut, elle n'en servait pas moins aux missionnaires pour y accomplir les cérémonies du culte, et aux premiers colons pour y retremper leur courage et leur âme aux jours pénibles où le prêtre ne pouvait venir jusqu'à eux. Il devait être beau de voir, agenouillés sous ces voûtes grossières et nues, ces hommes mûris par un rude labeur, courbés autant par le poids du travail que par la pesanteur des années, et priant avec ferveur celui qui a dit aux hommes :

“ demandez et l'on vous donnera ; frappez et l'on vous ouvrira ” !—Le silence qui plane au sanctuaire , cette mer qui déferle tout auprès du temple ; cette forêt immense qui s'étend partout ; ce coin de terre qu'on vient de défricher ; ces habitations paisibles, ce grand ciel qui contemple tout cela d'un œil impassible et souverain ne vous donne-t-il pas une idée de ces tableaux sublimes où la grande et belle nature se dévoile dans tout ce qu'elle a de plus reposé, de plus calme, de plus paisible ?

On y gagne sa vie à la sueur de son front et c'est assez pour dire que ce n'est pas le paradis perdu ; mais sur ce coin de terre il y a de la joie parceque le devoir prime tout, et il y a du contentement parceque, pour ces gens là, le bonheur consiste à savoir se contenter de peu. “ Ni l'or ni la grandeur n'ont jamais fait le bonheur ” dit la chanson, et les premiers qui ont dû la chanter ce sont les colons primitifs, les courageux d'il y a plus d'un siècle.

Malgré tout, les larmes ont leur place dans la chaumière du pauvre comme sous les

toits des plus fortunés de ce monde. La famille Rioux allait avoir sa part de souffrances en voyant son chef s'aliter et mourir paisiblement, entouré de tous ceux qu'il avait aimés le plus après Dieu en ce monde. Il leur avait tracé le chemin ; le pas difficile était fait ; il pouvait aller au repos et laisser sa place à d'autres.

M. Auclair l'enterra sans doute dans la pauvre chapelle où il était allé prier souvent. C'est là qu'il devait dormir son dernier sommeil, attendant sa vieille compagne qui ne devait pas tarder à aller le rejoindre. Là il était encore au milieu des siens, au milieu de toutes ces choses qui parlaient de lui et de son œuvre.

Il laissait quatre enfants de son mariage avec Catherine LeBlond : trois garçons et une fille qui se partagèrent la seigneurie. L'aîné, Nicolas, prit le commandement et devint le deuxième seigneur des Trois-Pistoles.

En 1712 il avait acheté, pour la somme de cinquante livres, de Sieur de la Minotière : “ une lieue de terre de front sur deux lieues de profondeur, bornant au Nord-est, aux ter-

res du Domaine du roi, au sud-ouest au fief des Trois-Pistoles." C'est-à-dire qu'il agrandissait d'une lieue, en descendant, la seigneurie qu'il tenait de son père. Cette lieue de terre avait été concédée en 1702 par M. de Callières, Gouverneur, et de Champigny, Intendant, au Sieur de la Martinière pour de la Minotière.

C'est sur cette étendue de terrain que son frère Vincent commença les défrichements avec énergie et courage. C'était son patrimoine à lui, et il voulait que la famille nombreuse que le ciel lui enverrait put trouver place pour s'y implanter facilement, et y vivre à l'aise. Aussi, lorsque Nicolas se rendit au château St Louis, à Québec, en 1723, pour y porter foi et hommage en sa qualité de Seigneur et faire procéder à la confection du Terrier, il déclare : " que son frère Vincent a fait des abattis de bois sur la nouvelle concession de 1712, et mis près de six arpents de terre en état d'être labourées."

Sur la première concession, c'est-à-dire sur la terre de la Pointe, il y avait déjà, en 1723, bon nombre d'arpents de terre en cul-

ture et des édifices de valeur. Voici ce que Nicolas Rioux déclare le 15 Février 1723, à Québec : “ Sur le fief des Trois-Pistoles il y a un Domaine consistant en une maison de quarante-deux pieds de long close de mardriers ; une grange de trente-huit pieds de long close de planches sous laquelle sont une étable et une écurie bâties en pierre, une chapelle de colombage de trente pieds de long, un moulin à eau à faire farine clos de pieux, environ vingt-cinq arpents de terre labourable, point de prairies, les grèves ou la marée monte fournissent suffisamment de foin. Qu'il n'y a point d'habitants qui aient pris des terres en la censive du dit fief.

“ Que ses frères demeurent avec lui et ne sont point encore établis, qu'ils n'ont point fait de partage et ont joui par indivis jusqu'à présent.”

Comme on le voit le défrichement n'était pas considérable. On avait fait environ un arpent de terre neuve chaque année. Par contre, on n'avait pas ménagé son temps pour édifier, même à grands frais, une maison, une grange, un moulin à farine et une chapelle.

Ce groupe devait être d'un joli aspect, vu du large, et nul doute que les regards des marins se soient dirigés souventes fois de ce côté pour admirer ce commencement de paroisse au bord du fleuve, à plus de cinquante lieues en bas de Québec.

En 1723, il n'y avait pas un habitant aux Trois-Pistoles autre que Nicolas Rioux et ses deux frères Vincent et Paul. C'est pour eux seuls que le missionnaire venait, de temps à autre, dire la messe et baptiser leurs enfants et seuls ils s'adonnaient aux travaux des champs et de la ferme.

La maison du domaine était une grande demeure, capable d'abriter bien des générations ; aussi demeura-t-elle attachée pour jamais au nom de famille des Rioux qui y résidèrent. Les descendants de Nicolas s'établirent à la Pointe et devinrent les " Rioux de la Grandemaison, " tandis que les descendants de Vincent, établis sur les terres qui vont du côté de l'est vers St Simon, étaient des Rioux proprement dits ou Rioux de l'Anse aux Coques.

Voilà l'histoire du premier seigneur colon

et des commencements de la paroisse des Trois-Pistoles. Il reste à voir l'œuvre continuée par ses successeurs et les autres habitants qui vinrent s'établir, se grouper autour de la chapelle de la Pointe.

CHAPITRE V

Les premiers colons aux Trois-Pistoles de 1713 à 1750. Nicolas LeBlond et Alexandre Damour de plaine.—Un ordre de Mr. St. Ours Deschaillons, au seigneur Rioux en 1744.

“ Tout premier colon est un héros en son genre ” a dit Benjamin Sulte, traçant ainsi d’une ligne toute la vie de ces premiers *empareurs* du sol dans nos belles paroisses canadiennes. Ils apparaissent dans l’histoire qui va développant ses annales héroïques, comme les premiers bienfaiteurs de notre race, les plus ardents pionniers de la civilisation après les missionnaires, qui les ont toujours devancés dans les endroits où ils allaient s’établir. Il convient donc qu’ils soient les

premiers à l'honneur puisque, les premiers, ils ont été à la peine.

Oui ! ce sont là les braves, les courageux, les héroïques, ceux qui s'avancèrent ainsi à la conquête des terres nouvelles pour fonder des centres importants et nouveaux, et y jeter cette semence d'héroïsme, d'abnégation et de gentilhommerie dont la race canadienne française recueille aujourd'hui les fruits les plus abondants.

Ils sont les ancêtres dignes et vénérés des principales familles de nos paroisses échelonnées sur le bord du fleuve, et c'est à leur énergie, leur courage et—pourquoi ne le dirions-nous pas ? à leur foi généreuse et robuste que l'on doit de voir tous ces centres importants qui bordent les rives de notre grande rivière St Laurent, et où se multiplient aujourd'hui les enfants d'une race encore virile qui a gardé des aïeux ce qu'ils avaient de meilleur dans les veines

A eux seuls, avec leurs pénibles commencements, leurs souffrances, leur vie utile et bien remplie, ils constituent presque toute l'histoire de nos paroisses canadiennes.

Voyons maintenant quels ont été les premiers colons, les premiers défricheurs des Trois-Pistoles.

Jean Rioux—1697—venait de Ste Famille, Ile d'Orléans.

Il était marié à Catherine Leblond, laquelle devait être la fille de Nicolas Leblond originaire de Honfleur, en Normandie et qui vint en 1666 sur l'Ile d'Orléans.

La femme de ce Nicolas Leblond était Marguerite Leclart. Jean Rioux est le premier seigneur-colon des Trois-Pistoles. Il eut trois fils : Nicolas, Pierre et Vincent, et une fille, nommé Marie Magdeleine Rioux.(1) Cette dernière entra à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 19 ans, le 17 sept. 1718. Elle fit profession le 18 mars 1720, et mourut le 18 Octobre 1744, à l'âge de 45 ans et demi.

Elle portait en religion le nom de Sœur Ste Véronique.

Nous n'avons pu trouver son extrait de baptême, pour la bonne raison que les régis-

(1) Voir Histoire de l'Hôtel-Dieu par l'abbé Casgrain.

tres de paroisse ne commencent qu'en 1713, et vint au monde aux Trois-Pistoles vers le mois de mai 1699, puisqu'elle est morte en 1744, à l'âge de 45 ans et demi.

Nicolas Rioux devint seigneur à la place de son père Jean. Il se maria à Louise Asselin de Ste Famille, ile d'Orléans. Les Asseline (Asselin) étaient originaires de Dieppe en Normandie, et s'étaient établis à l'ile d'Orléans en même temps que les Côté de l'Isle-Verte, et les Rioux de Trois-Pistoles, vers 1665 et 1667.

Nous ignorons si cette femme Asselin descendait de Jacques, le premier de ce nom établi sur l'ile d'Orléans en 1665, ou de François David, colon au même endroit, vers 1667.

Nicolas Rioux était né en 1684. Il mourut aux Trois-Pistoles, le 8 janvier 1756, et fût enterré dans le vieux cimetière en même temps que son fils Nicolas, né le 26 Mai 1729, baptisé par M. Auclair, curé de Kamouraska, et marié à Catherine Gerbert, de Ste-Famille, ile d'Orléans, en 1747. Les Gerbert dit Lafontaine étaient originaires de la Bretagne. Le premier Gerbert qui s'établit à l'ile d'Or-

léans vers 1660, s'appelait Mathurin Gerbert.

C'est de ce nom que l'on a formé Jalbert, car en 1766, le père Ambroise Rouillard, faisant le mariage de Jean-Baptiste Côté de l'Isle-Verte et de Véronique Rioux des Trois-Pistoles, entre ce qui suit dans le registres de 1766 : " Véronique Rioux, fille de feu Nicolas Rioux et de Catherine Jalbert " ;—or cette Véronique Rioux avait été baptisée par le père Rouillard lui-même, le 24 avril 1749, et ce dernier l'avait désignée comme étant née du légitime mariage de Nicolas Rioux et de Catherine Gerbert.

Il n'y a plus à douter en face d'un fait aussi évident. Le père Ambroise a été l'auteur, bien involontaire sans doute, d'une erreur qui a dû avoir des suites assez graves au point de vue de l'état civil des personnes. Il est vrai que dans ce temps là, on ne regardait pas beaucoup à changer ainsi de nom : témoin les Arrivé, les Asselin les Leduc, les Trépagny, changés en Larrivée, Asselin, Duc Trépanier ou Trépagnier.

Et de combien d'autres familles n'en est-il pas ainsi ? C'est un malheur, au point

de vue du nom des familles seulement, que les premiers missionnaires n'aient pas eu plus d'instruction qu'ils n'en avaient ! Regardez le premier registre ancien et jauni qui vous tombe sous la main. Quand l'écriture n'est pas désespérante, l'ortographe est impossible. On semble écrire les mots comme leur prononciation sonne à l'oreille : de là des efforts inimaginables, des recherches réitérées cent fois, pour en arriver à une conclusion plus ou moins satisfaisante.

Comment s'expliquer que le père Rouillard, vivant presque au milieu des rares habitants des Trois-Pistoles, ne se soit pas rappelé que le nom de la femme de Jean Nicolas Rioux était Catherine Gerbert ? Pourquoi, à quelques années d'intervalle seulement, changer l'ortographe d'un nom de famille ?

La conclusion à tirer de tout cela, c'est que le père Ambroise Rouillard a peut-être donné naissance à une lignée nouvelle. La famille Gerbert a dû exister encore dans la suite, il n'y a pas de doute, mais l'erreur du registre a peut-être aussi donné lieu à la formation des familles Jalbert.

C'est une étude que nous n'avons pas le temps de mener à bonne fin.

Ni olas Rioux et Louise Asselin eurent huit enfants : Catherine, Louise, Nicolas, Magdeleine, Marie-Geneviève, Etienne, Jean-Baptiste, Véronique.

Nicolas Rioux et Catherine Gerbert en eurent cinq : Marie-Catherine, Véronique, Magdeleine, Geneviève, Nicolas-François. (1)

Pierre Rioux, fils de Jean, mourut sans postérité. Il était né vers 1697 ; car l'acte de Foi et Hommage de Nicolas Rioux, son frère, en 1723, dit qu'il avait alors vingt cinq ans.

Vincent Rioux, frère de Pierre et Nicolas, naquit à l'île d'Orléans vers 1693. Venu aux Trois-Pistoles avec son père Jean Rioux, il se maria à l'Isle-Verte avec Catherine Côté de la famille du Seigneur Côté, vers 1732, et mourut vers 1755. On ne trouve pas d'acte de décès. Seulement on voit qu'en 1756, son épouse, Catherine Côté, signe aux registres : " veuve de feu Vincent Rioux ".

(1) Ce dernier mourut la même année que son père et son grand père Nicolas.

Ils avaient eu huit enfants : Jean-Baptiste, Pierre, Vincent, Charles, Catherine, Etienne, Paul et Rosalie.

Voilà pour la famille des Rioux comme premiers colons. Viennent ensuite les Damour de Plaine et les LeBlond. D'après Ferland, (1) les Damour sont originaires de Paris et seraient venus au Canada vers 1665. Le premier Damour dont il est fait mention dans les registres des Trois-Pistoles, s'appelle Damour de plaine et portait le nom d'Alexandre. Le 30 avril 1724, il tenait sur les fonds baptismaux, Geneviève Rioux, fille de Nicolas, le deuxième Seigneur. C'est de ce Sr. de Plaine dont il est fait mention dans le document inédit que nous publions à la fin de ce chapitre.

Il y avait aussi un Jean-Baptiste Damour ; ce devait-être d'une autre famille, car le père Rouillard faisant, en 1763, le mariage de Ambroise Damour, entre aux registres ce qui suit : " Sr. Ambroise D'amour dit de Lannier, fils de le Sieur Jean Baptiste Damour dit Lamorandier".

(1) Voir la fin du vol.1 "Histoire du Canada.

Il y eut donc deux branches principales, deux familles de Damour parmi les premiers colons des Trois-Pistoles.

Quant aux LeBlond il est facile de constater l'origine de leur lignée.

D'abord Nicolas LeBlond, originaire de Honfleur en Normandie, vint s'établir en 1666 sur l'Ile d'Orléans. Une de ses filles se maria à Jean Rioux, premier Seigneur des Trois-Pistoles. Elle se nommait Catherine LeBlond. Elle mourut au Trois-Pistoles le premier décembre 1753, à l'âge de 87 ans, munie de tous les sacrements de l'heure dernière. C'est le père Ambroise Rouillard qui l'administra et confia son corps à la terre, dans la chapelle des Trois-Pistoles. C'est là que devait être enterré son mari, bien que le registre ne le constate pas.

Nicolas LeBlond, fils de Nicolas et de Françoise Marrié, vint s'établir aux Trois-Pistoles où il maria Marie Angélique Valentin, fille de Michel Valentin et Marie Anne Baudri, de Québec, en 1756, le 26 Octobre.

En 1724 on voit qu'une nommée Agnès

LeBlond signe aux régistres comme marraine de Geneviève Rioux, fille de Nicolas Rioux, en même temps qu'Alexandre Damour de Plaine.

Jusqu'en 1750 et au delà, on voit bien par les régistres que les colons ne sont pas nombreux, car il n'y a de parrains et marraines que les mêmes personnes pour tous les enfants, (et ils étaient assez nombreux dans la famille des Rioux), qu'on portait alors au baptême. Les seuls colons que nous rencontrons dans cet espace de temps, de 1713 à 1750, c'est Alexandre Damour de plaine et Nicolas Leblond ; tous les autres, ce sont des Rioux , quelques fois du côté des marraines ce sont Louise Asselin, Catherine Leblond, Catherine Gerbert et Véronique Lepage, cette dernière mariée à Etienne Rioux, ainsi que Catherine Côté femme de Vincent Rioux.

Nul doute que s'il se fut trouvé d'autres colons aux Trois-Pistoles, les familles Rioux se seraient empressées de les prendre comme parrains au lieu de choisir leurs propres enfants âgés quelquefois de douze ou quinze ans.

~~Plusieurs parrains et marraines~~

venaient de Rimouski, comme les Lepage de St Barnabé, ou de l'Isle-Verte comme les Côté, premiers Seigneurs.

D'ordinaire, on ne va pas si loin chercher quelqu'un pour tenir les enfants au baptême, lorsqu'on a tout ce qu'il faut auprès de nous.

Pendant que la petite colonie des Trois-Pistoles augmentait lentement le cercle de ses opérations, les ennemis de la Nouvelle-France se donnaient du trouble pour reconquérir le Canada. Chaque jour apportait la nouvelle d'hostilités de la part des voisins de la Nouvelle-Angleterre, et c'étaient des alarmes dont les colons ressentaient assurément les contre-coups. En 1744, la guerre éclata soudain ; l'Angleterre jusque là neutre, s'étant jetée du côté de Marie Thérèse d'Autriche, prenait fait et cause contre la France et par là recommençait la guerre en Amérique.

A Québec, cette nouvelle ne causa pas plus d'émoi que dans le passé, accoutumé que l'on y était d'apprendre chaque jour de nouvelles menaces, de nouvelles invasions. Tou-

tefois on augmenta de prudence, et comme les ennemis devaient d'abord s'emparer de l'Acadie par la prise de Louisbourg, pour remonter le St Laurent jusqu'à Québec, ordre fut donné aux habitants d'en bas de la Pointe Lévy de se tenir sur leur garde.

Voici le précieux document que Mons. Napoléon Rioux, Seigneur des Trois-Pistoles, un descendant direct de Vincent Rioux, frère de Nicolas, nous passe au sujet de cette défensive que les autorités militaires de Québec entendaient suivre dans le cas de guerre avec les colons de la Nouvelle-Angleterre. Ce document qui a près de 150 ans d'existence, est une relique du passé, et nous l'insérons ici avec plaisir, afin de la conserver dans sa forme, et d'en donner connaissance publique à ceux qui aiment les antiquités.

Voici ce morceau dans son entier:

Rivière des trois-Pistoles.

Nous, Jean Baptiste de St Ours d'Echailon, Chevalier de l'Ordre militaire de St Louis, Lieutenant de Roy du gouvernement de Québec, Commandant en l'absence de Monsieur Le Général.

Il est ordonné au S. Rioux Lainé, pro-

priétaire de la rivière des trois-pistolles d'exécuter les ordres qui lui seront donnés par les Srs. de Plaine et Céry que M. L'Intendant et nous envoyons à l'occasion des feux et fumées à faire dans les endroits de la dite paroisse qui lui seront indiqués par les Srs de Plaine et de Céry, à l'effet de quoi il fera monter la garde le jour et la nuit par deux habitants qui seront relevés de trois heures en trois heures afin que les feux puissent être faits exactement et à propos et de faire assembler les milices aussitôt qu'on appercevra les feux ou les vaisseaux ennemis pour se rendre ensuite à Québec avec leurs armes, avec injonction à tous les habitants de son district d'apporter avec eux chacun pour 20 jours de vivres en pois, en farine ou légumes supposé que les secours de France ne seraient pas encore arrivés ou que les récoltes ne soient pas faites, dans le cas que l'ennemy paroisse, ils auraient attention de faire mettre leurs bestiaux dans les bois le plus à l'écart qu'il sera possible. Au surplus recommandons au Sr. Rioux Lainé de tenir sa milice en bon ordre et prête à marcher s'il en était question.

Nous prévenons le dit S. Rioux que lorsque le dernier feu parattra à la pointe de Levy il sera tiré un coup de canon ou deux pour avertir qu'on a vu les feux à Québec: ces deux coups de canons seront le signal pour répéter les feux depuis la pointe de Levy jusque à St-Barnabé.

A Québec, 21 juillet 1744

St-Ours Dechaillons.

Vu par nous intendant de la Nouvelle-France.

HOCQUART.

Comme on le voit, c'est une pièce inédite de valeur; elle nous donne une idée de la manière dont on s'y prenait, alors, pour donner des signaux depuis Québec jusqu'à Rimouski. Il n'y a pas de doute qu'un dépôt d'armes existait à la grande maison du Seigneur Rioux, sur la pointe, à l'usage des miliciens du district dont Nicolas Rioux était le capitaine en chef. Le district militaire renfermait alors tout le territoire depuis la Rivière-du-Loup jusqu'au dernier avant poste à Rimouski, à *St Barnabé*, comme dit l'ordre de milice que nous venons de citer.

Nicolas Rioux et ses miliciens furent-ils obligés de faire le coup de feu ? Nous l'ignorons. Une chose certaine, c'est qu'ils furent utiles à leur pays de quelque manière, et ressentirent vivement au cœur les larges blessures que l'on faisait à la Nouvelle-France par ces guerres continuelles qui l'épuisaient et allaient la jeter sanglante sur les plaines d'Abraham, soumise au pouvoir d'un ennemi plus fort.

CHAPITRE VI

Troisième concession.—Nicolas Rioux agrandit la seigneurie des Trois-Pistoles.—Pourquoi il demande de nouveaux octrois de terrain.—Nouveaux colons.—De 1750 à 1786.—Les Baucher dit Morency à la Rivière.—Le père Augustin.

En 1750, Trois-Pistoles n'avait pas donné les espérances qu'on aurait été en droit d'attendre. La famille des Rioux y avait fait souche ; Nicolas et Vincent, mariés de bonne heure, élevaient des familles pour la plus grande gloire du défrichement, et Nicolas LeBlond et Alexandre D'Amour de Plaine avaient à leur tour fait reculer la forêt ; en cela consistait l'œuvre de plus de cinquante ans de travail. Mais l'émigration devait

venir changer la face des choses. L'Isle-Verte prenait de l'essor, Rimouski faisait tranquillement son nid au bord du fleuve, et la Rivière-du-Loup, du haut de son promontoire escarpé, regardait sans crainte à l'horizon.

L'heure était trop incertaine pour que l'on se donnât tout entier à la culture, au défrichement. Toujours sur pied de guerre, la population du Canada respirait à peine. Inquiet du lendemain, toujours à l'affût de nouvelles démarches de la part des ennemis, le colon n'avait pas de repos, et c'est aux heures de calme et de recueillement que mûrissent les projets de colonisation et c'est dans la quiétude qu'ils s'accomplissent et portent fruits.

Mil sept cent cinquante-neuf allait sonner par tout le pays ; le Canada, abandonné par un roi lâche traînant aux pieds d'une courtisane le manteau de St-Louis, allait voir ses destinées, qui paraissaient pourtant si brillantes, changer tout à coup ; et les colons, libérés du service actif, rentrés dans leurs foyers, verront à réparer les pertes causées par la guerre : c'est alors que l'agriculture fleurira partout, plus vivace, plus généreuse que jamais.

En attendant, Nicolas Rioux s'adresse à

l'intendant Bigot, de funeste mémoire, et lui demande la concession de toute cette étendue de terrain compris entre la concession de Rimouski et du Bic, et celle des Trois-Pistoles.

Voici l'acte de concession :

“ Vu la Requête à nous présentée par Nicollas Rioux propriétaire en partie de la Seigneurie des Trois-Pistoles, contenant que n'ayant pour tout bien pour le faire subsister et une famille nombreuse dont il est chargé, que cette partie de seigneurie, il nous supplie de vouloir bien lui accorder et concéder l'étendue de terre qui se trouve non-concédée entre la dite seigneurie des Trois-Pistoles en descendant le long du fleuve et les terres appartenant aux représentants de Monsieur Auber de la Chenai ce qui peut faire environ trois lieues de front sur quatre lieues de profondeur. “ Nous en vertu des pouvoir à nous accordés par Sa Majesté, avons concédé et concédons au dit Nicollas Rioux l'étendue de terrain qui se trouve entre la Seigneurie des Trois-Pistoles et les terres appartenant aux représentants M. de la Chenale, avec droit de chasse, pêche et traite avec les sauvages dans la dite étendue de terrain.”

Dans cette concession nous trouvons une clause que nous n'avons pas remarquée dans d'autres titres qui nous sont tombés sous la main. Nous allons la donner telle qu'elle est, car elle servira peut-être à expliquer pourquoi il y avait un dépôt d'armes chez le seigneur Rioux vers le temps de la conquête. Voici : " En cas que Sa Majesté aye besoin " dans la suite d'aucune partie du dit terrain " pour y faire construire des forts, Batterie, place d'armes, magasin d'ouvrage public Sa Majesté pourra les prendre aussi bien que les " arbres nécessaires pour les dits ouvrages et " le bois de chauffage pour la garnison du fort " sans être tenue d'aucun dédommagement ".

Fait et donné à Québec le sixième jour d'avril
mil sept cent cinquante un.

(Signé)

Le marquis DE LA JONQUIÈRE

BIGAUT,

Par Monseigneur St Sauveur,
et Par Monseigneur Duchesneau (1)

(1) Cette seigneurie prit le nom de "Seigneurie Nicolas Rioux" et forme aujourd'hui partie de St Simon. Elle appartient aux héritiers Drapeau, ces derniers l'ayant achetée on ne sait pour quel montant de la famille Rioux il y a plusieurs années. C'est cette Seigneurie que réclament les Rioux de Lagesse de France.

Maintenant Nicolas Rioux ne devait plus craindre de manquer de terre pour y établir ses enfants ; aidé de son fils Nicolas, il ne lui restait plus qu'à ouvrir des terres nouvelles et travailler d'un commun accord à donner de l'élan à l'agriculture, afin d'y attirer les colons fuyant les abords de Québec où l'on pressentait avant peu une lutte désespérée et définitive.

L'heure allait venir où les colons ne feraient pas défaut. Une fois le courant mis en marche, il est rare que bon nombre ne le suivent pas. Du moment que Trois-Pistoles fut reconnue comme un poste avantageux, une place d'avenir, un centre important, on ne tarda pas à s'y diriger et en peu d'années on vit une population considérable se donner le trouble de livrer à l'agriculture les plus belles terres qu'il soit possible de trouver.

Voici le mouvement des colons :

En 1750 ou 1751 Joseph Dépré s'établit aux Trois-Pistoles. Il était marié à Marguerite Bellavance. Le 17 mai 1752 le père Ambroise baptisait leur fille, Reine Dépré.

Les Dépré étaient de St Jean, île d'Orléans. Presque tous les premiers colons des Trois-Pistoles venaient de là.

En 1754 et 1755, les registres mentionnent les noms de deux nouveaux colons : Antoine Lepage et Jean Gerbert.

En 1666, il y avait des Lepage à l'île d'Orléans. Il y avait les seigneurs Lepage à Rimouski en 1735. En cette dernière année, Catherine Rioux fille de Nicolas, dont le baptême en 1713 est le premier mentionné au registre des Trois-Pistoles, mariait Paul Lepage dit Lamolaie, fils de René Lepage de Ste Claire, seigneur de Rimouski, et en 1749, Véronique Rioux, quatrième fille de Nicolas, baptisée en 1731, mariait Pierre Lepage, fils du second seigneur de Rimouski.

Cet Antoine Lepage devait appartenir aux Lepage de l'île d'Orléans, paroisse Saint François.

En 1756 un nommé Vautour était à trois Pistoles. Ce Vautour était un acadien. Nous ne trouvons plus de trace de cette famille

dans les Trois-Pistoles, ainsi que des Dépré. Il y a encore des Bellavance, et la femme de Dépré était une Bellavance.

Basile Dion. Leur nom primitif était Guyon. Ils étaient originaires de Mortague en Perche, et vinrent s'établir à Ste Famille ille d'Orléans, en 1656. Ils étaient quatre Guyon : Claude marié à Catherine Collin, François Michel et Denis.

Les missionnaires écrivaient indifféremment : Guyon, Hion, Zion et Dion ; c'est ce dernier qui a prévalu et qui existe encore aujourd'hui.

Ce Basile Dion devait venir de l'Isle Verte où Ange Dion, allié à la famille Côté qui venait de l'Isle d'Orléans, avait fixé sa demeure.

En 1760, apparaît Joseph Thériaux marié à Josephte Girouard. C'était un acadien que ce Thériaux.

En 1761 Louis Mictéau. Cette famille est disparue. En 1763, Joseph St Laurens, Louis Gauthié et Louis Asselin.

Il y avait les Laurens et les Huot dit St Laurens, ces derniers venant de Bourgogne. Il y avait aussi des St Laurent à Rimouski. En 1763 le père Ambroise marie Ambroise Damours à Marie *Laurens*, et en 1768, M. Truteaut, baptisant le premier né de cette famille dit dans le registre : “ Nous avons baptisé Joseph Maxime fils d'Ambroise Damours et Marie *St-Laurent*.” On signait donc indifféremment Laurens et St Laurens.

Les Gauthier venaient aussi de l'île d'Orléans, Ste Famille, où Charles Gauthier se fixa en 1663, et Helie Gauthier en 1666. Il y avait aussi les Gauthier de la Rose, originaires du Poitou et fixés à St Laurent de l'île d'Orléans.

Louis Asselin, fils de Jean Asselin et Cécile Trépagné de St François île d'Orléans, mariait le 20 juin 1763 Françoise Dion, fille d'Ange Dion de l'Isle-Verte.

Les Trepagné venaient de Normandie. Ils s'appelèrent tout d'abord D'Estrepagny et aujourd'hui ils signent Trépanier.

En 1767 Pierre Rioux, fils de Jean Rioux

et de Reine Bouchet (Boucher) est baptisé par le père Rouillard. Les Boucher venaient les uns du Perche les autres de Rouenne Normandie. Il y a des Bouchers qui se sont établis à l'île d'Orléans en 1666.

Vincent Rioux marie Julienne Drouin de l'île d'Orléans. Les Drouin, originaires du Perche, vinrent au pays vers 1641. Comme les Guyon, ils habitaient Mortague en Perche.

En 1767, apparaît Jean le Petit, originaire de l'île d'Orléans. Ses parents venaient d'Auneil en Picardie. Ils se fixèrent à St Pierre vers 1653. Il y avait la famille LePetit originaire du Gué d'Allère en Aunis. Il n'y a plus de représentants de cette famille dans Trois-Pistoles.

En 1770 Louis Michaud apparaît dans les registres.

Les Michaud viennent de Kamouraska comme les Soucy.

Il y avait des Michaud et des Soucy à la Rivière Ouelle en 1770. Les Michaud étaient originaires de Notre-Dame de Fonte.

may. Les Soucy de la Rivière Ouelle venaient de la paroisse de Québec.

Cette même année les Baucher dit Morency apparaissent dans les Régistres. Les Morency étaient établis depuis quelques années à la Rivière des Trois-Pistoles.

Le 6 septembre 1770, Augustin Baucher faisait baptiser son enfant qui fut appelé Augustin. Sa mère était Josephte Dion.

Le père LaBrosse écrit *Zion* au lieu de Dion.

Les Baucher dit Morency étaient originaires de Montmorency, ile de France. Ils s'établirent à Ste Famille, ile d'Orléans, vers 1656. Leur ancêtre s'appelait Guillaume.

Les Baucher ou simplement "Morency" comme on les appelle de nos jours, sont les premiers colons qui ont défriché les terres fertiles de la Rivière des Trois-Pistoles.

Les vieillards de l'heure présente se rappellent encore le père Augustin Morency, celui qui fut baptisé par le père LaBrosse en 1770. C'était l'homme le plus charitable qu'on puisse rencontrer. Toujours prêt, il

ne refusait jamais une demande, d'où qu'elle vint ; s'il fallait aller au large en chaloupe, il y allait ; le demandait-on pour aller chercher le missionnaire, de suite il se rendait à la demande.

Un jour les habitants des paroisses d'en haut furent étonnés de voir un cavalier poudreux traverser leur village sur un petit cheval canadien, n'ayant pour tout attelage qu'une bride et des guides—; le cavalier était monté à poil.

C'était le père Augustin Morency qui s'en allait à Québec.

Il avait ainsi franchi cinquante lieues à cheval, le corps droit comme un chêne et les pieds ballants. Quels hommes vigoureux alors !

En 1783, paraissent les Larrivée, les Leduc, les St-Laurent, les Dubé, les Rousseau, les Métayé, les Poidevin, les Plourde, les Turcot et les Symon (Cimon).

Les Larrivée venaient de St Etienne de Beaumont, car au registre de 1787, on voit que

“ Claude Larrivée, fils de J. B. Larrivée, de St Etienne de Beaumont, marie Reine Pinolt veuve d'Ambroise D'amour.

Reine Pinolt était la deuxième femme d'Ambroise D'amour qui avait épousé Mad St Laurent en premières noces.

Larrivée doit venir de Arrivée. Il y avait des Arrivé à Ste Famille, ile d'Orléans en 1656.

Les Dubé étaient originaires de La chapelle d'Arer, évêché de Luçon. C'étaient donc des Vendéens. Mathurin Dubé, venu au Canada vers 1667, s'établît à St Jean ile d'Orléans. Il était marié à Marie Champion.

Des Rousseau venaient de Surennes, dans l'île de France. Symphorien Rousseau vint au pays vers 1668 et fixa sa demeure à la Ste Famille ile d'Orléans. Sa femme se nommait Jeanne Sinnalou.

Les Leduc venaient de l'Anjou. Le premier qui soit venu au Canada s'appelait René Leduc. Il y avait aussi Jean Leduc d'Ige, en Perche, venu au Canada vers 1650.

Nous croyons que cette famille n'existe plus aux Trois-Pistoles. Il y en a encore quelques membres à l'Isle-Verte. Ils s'appellent tantôt Leduc et tantôt Duc tout court.

Louis et Bénoni Métayé, Jacques Métayer. Ils sont connus primitivement sous le nom de Métayé dit Cupidon. Leurs ancêtres devaient habiter l'île d'Orléans où on les voit s'établir en 1666.

Les Plourde venaient de la Rivière-Ouelle. C'est ce que l'on constate par le registre de 1787.

Les Turcotte étaient originaires de Mouléron, évêché de Mallais et s'établirent à l'île d'Orléans, Paroisse de la Ste Famille, en 1666.

Les Symon venaient de Vernis, près de Paris, île de France, Hubert Symon est le premier de ce nom venu en Canada, vers 1660. Nous ne sachons pas qu'il y ait des représentants de cette famille aux Trois-Pistoles. Il y en avait à St Simon et à l'Isle-Verte il y a quelque cinquante ans.

Les Symon (Cimon) de l'Isle-Verte

étaient les ancêtres de l'Honorable juge Cimon, et de Mr. Simon Cimon. M. P. pour Charlevoix.

En 1784, Charles Gentil fils de Jacques Gentil et Barbe Fauvel de St Per, évêché de Contans en Normandie, se mariait aux Trois-Pistoles à Angélique Vincent fille de François Vincent et Joseph Doiron.

Les Vincent étaient d'origine acadienne. Il n'y a plus de famille du nom de Gentil aux Trois-Pistoles.

Les Godbout venaient de Berneval, près de Dieppe en Normandie. Nicolas Godbout, venu au Canada vers 1660 s'établit à St Laurent de l'île d'Orléans en 1666. Il était marié à Marie Bourgoïn.

Les Langlois venaient de l'île d'Orléans; originaires de Normandie. Les Ouellette étaient aussi de l'île d'Orléans où ils s'établissaient en 1673. Il y en avait à la Rivière-Ouelle en 1680. Les Lévesque étaient originaires de Rouen. Les premiers Lévesque s'établirent, croyons-nous, à la Rivière-Ouelle.

Les Godbout vinrent s'établir aux Trois

Pistoles vers 1783 ; les Lévesque vers 1784 ; les Langlois en 1786.

On ne rencontre plus parmi les familles qui composent à l'heure actuelle la paroisse des Trois-Pistoles celles des Godebout qui sont maintenant de St Eloi. Les Simon, comme nous l'avons vu, sont de la paroisse de St Simon aujourd'hui ; les Plourde sont de St Eloi ; mais on rencontre encore aux Trois-Pistoles beaucoup de membres des familles Rousseau, Métayer, Levesque, Turcotte, Larivée, Michaud, Dion, Morency, Côté, Damour et Leblond, sans parler des Rioux.

Voilà les premiers colons des Trois-Pistoles, cette race courageuse, héroïque qui a été comme un rempart pour nous protéger contre l'envahissement de tout ce qui énerve et tue un peuple.

C'est d'eux que Virgile Rossel disait un jour en vers bien frappés :

L'âme des paysans est une âme sereine,
Vieille comme le monde elle n'a pas d'histoire ;
La paix étant l'amour de tous les paysans,
Et pour elle toujours la meilleure victoire,
Sera le foin bien sec et les blés bien pesants.

Nous ne pourrions pas en dire autant peut-être de plusieurs de ceux qui ont habité Trois-Pistoles de 1835 jusqu'à nos jours.

CHAPITRE VII

Le Père Dupont, l'ermite des Trois-Pistoles — Sa vie au Canada — Son déguisement — L'ami du Père Quesnel, janséniste — Sa maladie — Son départ — Dénonciation contre les autorités civiles et religieuses, une fois rendu en Europe.

Trois-Pistoles commençait pour ainsi dire à essayer ses ailes. Des colons, aussi entreprenants que courageux, conduits par le souffle qui vient de là haut, avaient commencé le dur labeur du défrichement, donnant au Nouveau-Monde le spectacle sublime d'une race virile et ferme, cherchant à s'implanter dans le sol canadien par les racines les plus tenaces et les plus profondes. Loin des centres plus populeux, accoutumés au silence des retraites paisibles où peu de

monde s'assemble, ils ne connaissaient des choses éloignées que ce que le missionnaire ou les rares voyageurs leur apportaient de temps en temps. Il n'y avait pas de journaux alors, et nous croyons bien que le zèle des commères n'était pas ce qu'il est aujourd'hui.

C'était vers l'année 1715, deux ans après que M. Auclair curé de Kamouraska, eut commencé à faire la desserte des Trois-Pistoles. Par une après-midi calme et paisible de juin, un habitant de la pointe, venu jusqu'à la rivière des Trois-Pistoles fut tout surpris de voir un panache de fumée s'élever d'au-dessus d'une humble cabane bâti sur le penchant d'un ravin au fond duquel coule la rivière.

Il crut que ce devait être la tente nomade de quelque famille sauvage, ou la hutte temporaire d'un pêcheur de saumon ou de chasseur de loups-marins et de canards. Il voulut aller faire connaissance avec les nouveaux venus. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver en face d'un inconnu aux allures monastiques, qui lui dit se nommer Dupont et

être venu sur ces bords afin de fuir le monde pervers et méchant, et se rapprocher davantage du Grand Maître qui commande à la vie et à la mort.

Il s'était construit une espèce d'ermitage en plein bois, à une lieue de toute habitation, et semblait y vivre dans la pratique des mortifications et de la prière.

Ses vêtements, quasi en lambeaux, gardaient la forme de ceux des anachorètes. Sa figure grave et pleine de recueillement, son maintien plein de réserve et d'une religiosité touchante, rappelaient le souvenir de la vie ascétique. A son langage correct, au ton de sa conversation on devinait l'homme de bonne famille que de fortes études avaient façonné.

Il vivait là, paisible, partageant son temps entre le travail manuel et la prière. Les pratiques de dévotion finies, il allait au bois se faire une provision de fruits sauvages, amassait les branches mortes pour le feu de sa cabane, ou bien il mettait tout en ordre dans sa cellule et réparait de son vêtement

journalier les irréparables brèches que la vétusté y entretenait.

Que de fois les gens de l'endroit l'ont vu traîner sur son dos des pièces de bois énormes, qu'il amenait devant la porte de son ermitage ! Combien de fois aussi, à l'heure où le jour tombe, à cet instant solennel où l'ombre du soir va descendre partout couvrant de son voile léger les fleurs, les bois, les eaux, les plaines, les monts et les villages, combien de fois ne l'ont-il pas entendu entonner un chant monotone et plaintif, espèce de psalmodie religieuse, qui prenait une intonation parfois douce et parfois lamentable selon qu'elle disait les joies de là haut où les tristesses d'ici-bas.

Lorsque la faim frappait à sa porte, il prenait son bâton, sortait de la forêt épaisse et descendait chez les habitants au loin pour y demander du pain et des légumes : seuls aliments dont il usait, avec l'eau de la rivière pour toute boisson. On le recevait partout avec autant de curiosité que de respect, et les provisions pleuvaient dans le vaste sac qu'il portait sur son dos. Il remerciait avec

affabilité, et reprenait le chemin qui mène à son logis.

S'il rencontrait alors quelque passant, il se jetait à ses genoux en se prosternant jusqu'à terre, lui baisait les pieds en prononçant des paroles de l'écriture sainte, véritables exhortations sur les grandes vérités éternelles. Et les gens de se dire : il faut que ce soit un grand pécheur pour s'humilier ainsi, ou bien sa perfection de sainteté est rendue bien loin, et cependant il ne fréquentait jamais ni l'église sur la pointe, ni les sacrements qui s'y distribuaient au passage du missionnaire dans la paroisse.

Quelqu'un l'ayant interrogé un jour sur son pays, son origine, son passé, ses antécédents, quels emplois il avait occupés dans la vie, il ne sut que répondre d'une manière évasive laissant dans l'esprit de son homme le doute le plus absolu. Toutefois à ses manières d'ecclésiastiques, à ses paroles tirées des livres saints, à ses exhortations réitérées, on devinait aisément qu'il avait dû appartenir au clergé régulier ou séculier, et cepen-

dant il s'en défendit avec une énergie pleine d'opiniâtreté.

Enfin, cet inconnu menaçait de prendre dans le pays des proportions légendaires, lorsqu'un évènement des plus inattendus vint mettre un terme à cette vie d'ascète que l'ermite des Trois-Pistoles menait au penchant du ravin, près de la rivière.

Un jour, on vit un feu embraser l'ermitage et anéantir tout ce qui était naguère la demeure de celui qui se nommait Dupont, et que dans la campagne on appelait le Père Dupont. Cet incendie n'était certainement pas l'effet du hasard, mais bien le résultat d'une idée déterminée, d'une volonté préconçue.

Dans tous les cas, avec cet accident, volontaire ou non, le Père Dupont disparut des Trois-Pistoles pour n'y plus revenir jamais, laissant après lui une réputation de grand saint parmi les uns, et de pauvre excentrique parmi les autres.

Ce n'est que quelque temps après son départ des Trois-Pistoles qu'on connut toute

la vérité sur ce personnage aux allures singulières. Il était arrivé à Québec vers 1714, et s'était fait remarquer de suite par une conduite pleine de contrastes. A le voir fréquenter les meilleurs hotels de la ville, on le soupçonna grand seigneur, possesseur de biens considérables ; jusqu'à sa prodigalité et ses nombreux bienfaits qui confirmaient les gens dans ces idées.

Il allait par les rues et les campagnes environnantes, semant l'or et les bonnes paroles, étudiant les mœurs, les ressources, les us et coutumes du pays où il avait l'intention, disait-il, de fonder un monastère. En maintes occasions on avait tenté de se renseigner sur son compte, on l'avait même approché à cette fin, mais toujours sans résultat apparent.

Il sentit peut-être que ces attentions intéressées pouvaient compromettre sa position et alors, prenant le parti le plus sage, il s'éloigna de la ville et vint fonder sur les bords de la rivière des Trois-Pistoles l'ermitage que nous avons vu tout à l'heure.

Après l'incendie de son domicile, il était

remonté à Québec où la réputation de ses austérités l'avait devancé, lui préparant un accueil des plus sympathiques et des plus enthousiastes. L'intérêt qui s'était attaché à ses moindres faits et gestes redoubla d'intensité ; on voulut le fêter partout et lui prodiguer les marques les plus vives d'affection et d'attachement. On tenait à honneur de l'avoir chez soi, mais toujours le voile le plus obscur pesait sur l'homme qui s'en enveloppait volontairement sans vouloir jamais essayer même d'en lever un coin.

Ce ne fut que deux ans après son arrivée au pays, qu'on parvint à connaître toute son histoire. C'était un moine de l'ordre des bénédictins qui se nommait Dom Georges Frs. Poulet. Ordonné prêtre, il s'enfuit de son couvent et vint s'échouer au Canada, s'étant mis en tête que son supérieur le ferait enfermer parce que dans un voyage, à Amsterdam, en Hollande, il avait embrassé avec ardeur les doctrines jansénistes. Lorsque les autorités civiles et religieuses du Canada apprirent qu'il était par une lettre du supérieur au Marquis de Vaudreuil, disant que les égarements du pauvre défroqué provenaient

plutôt d'un travers de jugement que de la méchanceté ou perversité du cœur, elles ne permirent pas à Dom George Poulet de paraître dans le monde en habit laïque.

L'intendant Bégon lui-même exigea du bénédictin en rupture de vœux qu'il portât le costume de son ordre, qu'il lui fit faire tant bien que mal, et ce jusqu'au moment venu où il lui faudrait s'embarquer pour l'Europe, c'est-à-dire à l'automne suivant. Mais le rusé moine réussit à échapper à toute surveillance et quand l'heure fut venue où la flotte devait partir, on ne le trouva nulle part, de sorte qu'il fallut remettre son départ à l'année suivante.

Quelque temps après il tomba malade de la fièvre pourprée, et on dût le transporter à l'Hotel-Dieu où il fut soigné avec une attention et des égards dont il se montra touché en plus d'une circonstance. La maladie menaçait de prendre une tournure fatale, et plusieurs membres du clergé s'inquiétaient à bon droit de l'âme de ce pauvre prêtre dévoyé qu'un moment d'oubli avait jeté hors de la voie droite. Ils entourèrent son lit de

malade, le suppliant de renoncer à ses erreurs jansénistes, mais ils trouvèrent chez lui une obstination invincible. L'évêque de Québec, Mgr. de St Valier, fut obligé de l'avertir que s'il persistait dans ces sentiments, on lui refuserait les derniers sacrements à l'article de la mort. Rien ne put l'émouvoir.

Cependant, Dom Georges Poulet réussit à se rétablir parfaitement et l'église du Canada n'eut pas à déplorer un scandale encore plus grand que celui d'un prêtre expatrié, fugitif, professant des idées condamnées par l'Eglise catholique.

Revenu à la santé, Dom Georges rédigea au gouvernement un long réquisitoire dans lequel il se plaignait de l'évêque de Québec, qu'il couvrait d'invectives, et des Jésuites qu'il accusait d'être les auteurs de tous les maux possibles, eux les exterminateurs du jansénisme.

Il poussa l'audace jusqu'à écrire même à l'Evêque de Québec, lui montrant combien sa conduite était injuste envers un pauvre moine qui menait une vie d'austérité et de pénitence, une vie remplie de choses profita-

bles au salut, et terminait en le citant au jugement de Dieu.

De retour en Hollande il se plaignit amèrement de la manière brutale dont les autorités civiles et religieuses du Canada l'avaient traité. Les journaux d'Amsterdam s'emparèrent de ces faux-dires, de ces déclarations du prêtre janséniste et firent un grand vacarme des prétendues persécutions dont le moine Poulet avait été l'objet en la Nouvelle France.

Puis le silence se fit sur tout cela et il ne resta plus au pays que le souvenir de ce pauvre moine détraqué, qui avait partagé sa vie entre les austérités d'une vie ascétique et les déboires d'une position équivoque, sans pouvoir se dire : " bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, " puisque sa cause n'a été pour les pays où elle voulut agir qu'un brandon de discorde. (1)

(1) L'Abbé Casgrain, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu nous montre le père Poulet caché au bord du ravin de la rivière des Trois-Pistoles. Garneau à la page 198, 1er vol., le fait vivre dans les montagnes de Kamouraska, où il s'était élevé une petite cabane de branches ; et Louis Fréchette et J. E. Roy, le désignent comme ayant habité les montagnes près de St Paschal. L'abbé Casgrain dit qu'il s'appelait Poulet et Garneau le désigne sous le nom de Paulet, et met au bas de la page 198, qu'il a appris ces renseignements dans l'histoire de l'hôtel-Dieu, alors à l'état d'annales je suppose. M. Casgrain venant après Garneau n'a pu se tromper et son appréciation, il me semble, devra l'emporter sur celle de l'historien du Canada.

CHAPITRE VIII

*Les missionnaires et leurs travaux aux Trois-Pis-
toles.—Le Père Ambroise.—Mort de Nicolas
Rioux, deuxième Seigneur.—Le Père de la
Brosse.*

Celui qui étudie l'histoire des paroisses canadiennes se trouve toujours en face de ce fait cent fois mis en pratique : “ on commençait à défricher au bord du fleuve, au lieu de s'enfoncer dans les terres où le sol était meilleur.” Pourquoi cette commune idée, cette même tendance de tous les premiers colons fondateurs de centres canadiens ? Laissons parler Garneau : (1)

“ On a reproché aux canadiens de s'être mal placés sur le sol, de s'être trop étendus,

(1) Histoire du Canada, p. 147, Vol. 1.

d'avoir mis leurs habitations à une telle distance les unes des autres qu'ils se trouvaient sans communication ensemble et hors d'état de se soutenir contre les attaques des sauvages, mais le premier besoin du cultivateur n'est-il pas un chemin facile pour transporter ses denrées au marché ? Le fleuve St-Laurent se trouva pour lui une route toute prête sur les bords de laquelle le sol est en outre d'une extrême fertilité. Les établissements, au lieu de s'étendre dans toutes les directions autour d'un centre commun, se disséminèrent le long de ce fleuve ; et l'expérience a démontré qu'en général, ce système était le meilleur et que plus on a dispersé les établissements dans un vaste cercle plus leurs progrès ont été rapides parcequ'une fois les noyaux faits ils grossissaient ensuite simultanément et en peu de temps. ”

Un autre sentiment portait les colons à se placer au bord du fleuve : c'est par là que leur devait venir les missionnaires voyageurs et par là aussi que devaient passer les ennemis du pays. Il leur serait donc facile et de recevoir les premiers et de surveiller les autres. Prenez la Rivière-du-Loup : sa première

chapelle est sur la grève comme pour attirer les regards des missionnaires de la côte ; à l'Isle-Verte, la première chapelle est au bord de la rivière, en pleine grève, comme pour éviter la longueur du chemin à celui qui leur apporte les consolations de son saint ministère. Aux Trois-Pistoles, la chapelle est sur la Pointe, tout près du fleuve, à l'entrée de la baie, invitant le prêtre, qui vient de Gaspé ou de Rimouski, à s'arrêter en route ou du moins à la saluer en passant d'une bénédiction pour le petit troupeau qui s'est mis à l'abri sous la garde de sa croix.

Le missionnaire ! On ne songe pas assez à ce que renferme d'abnégation et de zèle, ce mot que l'on ne sépare pas du premier colon de nos paroisses de 1700 et de 1750. Sait-on ce que coûtaient alors de misère de toute sorte ces voyages pénibles à travers la forêt ; ces courses sur le fleuve au printemps et à l'automne ; ces portages, ces montagnes, ces rivières à passer ? Et l'hiver venu, voit-on dans la neige, dans la tempête, sur les grèves désertes ou les battures gelées, voit-on cet homme seul, s'avancer d'un pas alanguissant soit par la fatigue soit par la maladie ?

Il va aux malades, il s'en va en missions, il s'empresse d'accomplir ses devoirs ! Oui, il va vers les affligés pour les reconforter, les soulager, leur ouvrir les portes de l'éternité bien-heureuse en leur portant les sacrements de l'heure dernière. Il se dévoue par amour pour les hommes, et c'est quand il court porter la vie qu'il trouve la mort, la mort horrible, affreuse, soit au fond du fleuve, soit en pleine forêt.

Oh ! devant cet héroïsme obscur dont nos annales abondent, devant ces grands cœurs courageux que le sordide intérêt ne conduisait pas, en face de ces sublimes enfants de l'église, qui ne sent son âme tressaillir d'admiration et d'enthousiasme ! Oh ! il est facile de jeter en passant une note admirative au courage viril et chrétien de ces pieux d'un autre âge, nous qui ne connaissons des privations et des misères des premiers missionnaires que ce que les relations et les écrits nous en disent ! Mais qu'importe ! admirons les ces vaillants, ces humbles des premiers temps ; que notre admiration sonne haut et ferme et que nos paroles se moulent dans la sincérité du cœur, afin que les géné-

ractions à venir, ne perdant pas le souvenir de ces héros martyrs, fassent comme nous ; et leur admiration, chaîne non interrompue, se continuera aussi longtemps que le monde sera monde et vivra encore de grands souvenirs.

Qu'il y a loin de ces généreux propagateurs de la foi, aux égoïstes du genre de Poulet qui se renferment dans le cercle étroit d'un mutisme absolu, et dont tout le désintéressement consiste à penser à soi avant de songer aux autres.

Les missionnaires n'étaient pas de cette trempe, aussi avec quelle joie se voyaient-ils reçus lorsque le temps de la mission était venu. Du plus loin qu'on le voyait venir, on courrait au-devant de lui pour l'escorter jusqu'au rivage et là lui aider, l'entourer et le féliciter.

Et le bon apôtre sentait la joie l'envahir ! Oh ! quelle bonne et douce récompense cela était pour tous ses maux, ses misères, ses privations. Il les remerciait, il les interrogeait, et le soir venu, lorsqu'on avait bien prié et bien chanté ensemble sous les voûtes noires

et vieilles, dans la chapelle au bord des flots, on se réunissait chez le seigneur et c'était une joyeuse soirée, attristée un instant lorsqu'on avait à énumérer la liste de ceux qui avaient fait des trouées dans les rangs, et augmenté le nombre des départs irrémédiables.

Et le lendemain, c'était la grande messe, les confessions, les communions générales, les baptêmes, les mariages, et les sépultures, si la mort en surprenait quelques uns durant la mission. Puis venait l'heure des encouragements. Le missionnaire, à qui rien n'échappe, voyait bien si les affaires allaient prospérant ou bien si le progrès marchait de reculons, et alors il avait soin de donner des conseils à qui de droit, des félicitations à celui-ci, des réprimandes à celui-là : tous en avaient leur large part. Et quand le missionnaire partait pour d'autres rivages, c'était à qui lui presserait la main.

Voit-on d'ici cette scène attristante ? Sur la grève un canot d'écorce, et deux conducteurs attendent. Voici le prêtre que tout le village accompagne : il y a des vieillards, des hommes mûrs, des femmes et des enfants ; un

dernier mot, le missionnaire s'embarque avec son bréviaire sous le bras, et le canot pousse au large. On salue de toute manière, on pleure et l'on prie. Seul, l'homme de Dieu garde son calme. Il bénit son peuple, il le recommande là haut et il s'éloigne, non sans essuyer à la dérobée une larme furtive.

Sans les missionnaires, combien de colons se seraient découragés à tout jamais, abandonnant l'œuvre commencée et compromettant ainsi les intérêts les plus chers de la race canadienne française ? Aux heures d'épreuves qui sont plus pénibles lorsqu'elles sonnent dans l'isolement, le colon se disait : patience ! le bon père va venir et tout ira pour le mieux ; et le bon père venait et tout disparaissait devant son regard serein et sa parole encourageante.

Aux Trois-Pistoles, les missionnaires ont joué le rôle bienfaisant qu'ils ont accompli partout. Dès que Jean Rioux est établi à la Pointe, on voit accourir M. Auclair, ce saint prêtre, curé de Kamouraska qui pendant seize années ne s'est pas lassé de venir à son poste baptiser les enfants des premiers habitants,

enterrer les vieux et les jeunes, et marier ceux qui voulaient se fonder un foyer et commencer doublement l'œuvre de la colonisation.

D'après les Régistres, M. Auclair ne venait pas chaque année faire la mission, mais seulement tous les deux ans, et Nicolas Rioux, en homme patriote et sage, faisait baptiser un enfant tous les deux ans. Il en était ainsi de son frère Vincent lorsque ce dernier fut marié.

Après M. Auclair, ce sont successivement le père Barbel et le père Luc qui font la mission des Trois-Pistoles où il y avait peu de colons encore, où les Rioux formaient, à eux seuls, toute la population.

En 1736, apparaît le père Ambroise, cette belle figure qui est un des plus suaves ornements de l'église primitive au Canada. Pendant près de quarante ans il s'attache à ses missions du bas du fleuve, de Kamouraska à Gaspé ; c'est lui le généreux serviteur de tous, le sympathique récollet que tout le monde vénère et affectionne. Il se plaît à demeurer aux Trois-Pistoles chez le seigneur Rioux *de la grande maison*. C'est là qu'il reçut ce goblet d'argent qu'il devait remettre de la ma-

nière que l'on verra dans le chapitre qui va suivre ; c'est de là qu'il partit, lorsque en 1769, il se rendit à Rimouski où il se noya.

C'est lui qui vint rendre les derniers devoirs à Nicolas Rioux, deuxième seigneur des Trois-Pistoles, enterré le même jour que son fils Nicolas, dans le cimetière paroissial, le 6 janvier 1756.

C'est lui aussi qui enterra l'enfant de Nicolas, fils de Nicolas Rioux, deuxième seigneur, décédé deux jours après l'enterrement de son père et de son grand-père.

C'est encore lui qui rendit les derniers services à Catherine LeBlond, femme du premier seigneur Jean Rioux, qu'il enterra dans la chapelle des Trois-Pistoles, le 1er Décembre 1759.

La mort du deuxième seigneur et de son fils dut faire couler bien des larmes aux Trois-Pistoles et c'est lui, le père Ambroise, qui dut consoler toutes ces infortunes et les reconforter de cette douce parole qui est le secret des grandes âmes charitables.

Pauvre petite chapelle des Trois-Pistoles que le temps n'épargna pas plus qu'il ne sait respecter tout ce qui est digne et bien, comme il t'affectionnait d'une manière toute particulière. C'est là qu'il aimait à aller prier, lui le plus humble des humbles, qui ne signait jamais autrement que : "frère Ambroise, récollet." C'est le propre du véritable mérite de toujours s'ignorer, tout comme c'est naturel à la nullité réelle de s'afficher et de se mettre de l'avant.

Voici une autre belle figure de l'église du Canada : J. Bt. de LaBrosse, missionnaire à l'Isle-Verte et Trois-Pistoles de 1770 jusqu'à 1782. Nous ne pouvons nous empêcher de donner ici quelques phrases détachées de l'œuvre de notre ami J. Edmond Roy : — "*Voyage au pays de Tadousac*". Il y a des noms qu'il suffit d'évoquer pour faire naître aussitôt comme une rumeur glorieuse. Ils vibrent, a dit quelqu'un, sonores, comme des clairons de combat.

Si les Micmacs d'Acadie ont gardé l'éternelle mémoire du patriarche Maillard, si les

anciennes tribus abénaquises du Maine se souviennent encore du martyr Rasle, si les planteurs des bayous de la Louisiane se découvrent toujours religieusement au nom du missionnaire Aubry, la forte race qui habite le St-Laurent inférieur n'a pas oublié le jésuite Jean Baptiste de LaBrosse.

De tous les missionnaires qui ont exercé l'apostolat sur la terre saguenayenne et dans les régions du Golfe, c'est lui qui a laissé les souvenirs les plus vivaces et les plus vénérés. On entend mentionner son nom partout, dans les profondeurs du lac St-Jean, sur les rives désolées du Labrador, dans les villages florissants qui bordent le fleuve depuis Caccouna jusqu'aux confins éloignés de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick. Le pêcheur en relevant ses filets, le bûcheron qui rentre accablé par le rude travail du jour, la mère auprès du berceau de son enfant, le chasseur pendant les longues soirées de ses haltes de chasse, racontent du bon père des choses merveilleuses. Tous, dans l'infortune ou quand la tempête bat furieuse au large, l'invoquent comme un saint. Au chevet des

malades, les vieilles femmes indiquent souvent les remèdes qu'avait enseignés à leurs aïeux l'apôtre aimé et populaire.

Dernier Jésuite qui ait prêché l'évangile aux populations vigoureuses du Golfe, le P. de LaBrosse forme comme la clef de voûte de l'édifice auquel les disciples de Loyola ont si laborieusement travaillé pendant près de deux siècles.

.....

Longtemps, longtemps, encore, les braves paysans des Trois-Pistoles montreront aux étrangers sur un rocher au bord de la mer, l'empreinte du genoux et de la raquette du missionnaire populaire. Longtemps, longtemps, encore ceux de l'Île-Verte parleront des miracles qu'il accomplit au milieu d'eux ! Heureux les peuples qui croient encore aux douces et saintes légendes !—”

Le P. de LaBrosse disparu, Trois-Pistoles ne restera pas longtemps dans les pleurs. L'heure sera venue pour elle qui a pris de l'essor et de l'avancement, d'avoir un prêtre, sinon résident, du moins tout à sa portée, pouvant l'avoir et l'utiliser au besoin.

Mais avant d'en arriver là, avant de dire l'œuvre de M. Leclaire, nous n'avons pas voulu laisser dans l'ombre la mort tragique du père Rouillard et la merveilleuse légende du goblet d'argent. Le nom du père Rouillard est trop intimement lié à la vie des premiers habitants des Trois-Pistoles, pour que nous ne disions pas ici sa mort pénible et les pleurs et le deuil qu'elle causa.

CHAPITRE. IX

Trois-Pistoles dans le deuil.—Départ du Père Ambroise pour Rimouski.—Ses deux compagnons de voyage.—Calme et tempête.—Naufrage.—Mort du Père Ambroise.— Le goblet d'argent du seigneur Rioux.

En l'année 1769, Trois-Pistoles sentit passer sur elle comme un souffle glacé. Les quelques habitants de la Pointe venaient d'apprendre la triste nouvelle que leur missionnaire aimé n'était plus de ce monde.

En effet, après les exercices de la mission, le père Ambroise avait demandé à deux colons de l'endroit de venir le conduire à Rimouski, et Jean Baptiste Rioux fils de Vincent, troisième seigneur ainsi que Jean Baptiste Rioux, fils de Nicolas deuxième Seigneur

s'étaient offerts d'aller avec lui jusqu'à Rimouski. Il accepta leur offre, et par une belle après-midi d'été, nos trois voyageurs laissaient le sable de la grève et prenaient leur course en canot vers le bas du fleuve.

On faisait alors des voyages rapides par le chemin du fleuve, et lorsque deux bons avirons frappaient les eaux paisibles, l'embarcation légère volait sur l'onde avec agilité et le port apparaissait bientôt aux yeux des voyageurs. La distance entre Trois-Pistoles et Rimouski n'est pas très grande, et deux hommes robustes comme devaient l'être les deux compagnons du père Ambroise, avaient bientôt fait de la franchir, mais entre le départ et l'arrivée, il y a place pour bien des événements, de même qu'entre la coupe et les lèvres il y a l'espace d'un tombeau ou d'un berceau.

Au départ des voyageurs, le grand ciel bleu du Canada pareil à celui de l'Italie à certains jours d'été, flamboyant, resplendissait de clarté et d'azur sans nuage. L'air était pur et embaumé, la mer gardait un son calme cette sérénité imposante qu'ont les

choses sublimes, et les monts d'alentour frissonnaient sous l'effluve caressante qui montait du fleuve, des grèves, des champs dorés et des plaines verdoyantes.

Le frère esquif se dirigeait rapidement vers le bas de la rivière, laissant derrière lui, sous la garde de l'humble croix du cimetière qui se détachait tout blanc par son enclos, sur le fond sombre de la Pointe, le petit village naissant des Trois-Pistoles.

On frola les Rassades, ces petits rochers à fleur d'eau qui séparent Trois-Pistoles de St Simon, puis le canot longea paisiblement les murailles de St Fabien : c'étaient alors des endroits sauvages inhabités, c'était comme une *terra incognita* entre Rimouski et Trois-Pistoles.

Le missionnaire chantait une hymne à la Vierge et nos deux colons, en cadence, réglaient leurs coups d'avirons et poussaient de l'avant ; la mer se faisait un peu plus houleuse au large, et sa grande voix semblait éveiller les échos endormis des bois sauvages, le long du fleuve. Mais nos gens habitués à

la mer n'avaient pas peur. Pourquoi craindre ? Ne portaient-ils pas dans leur canot le missionnaire de Dieu ?

Déjà plus de la moitié du trajet était accomplie, et on escomptait un bon gîte et un bon repas chez le Seigneur Lepage, à Rimouski, lorsque le temps changea subitement. Le ciel s'obscurcit soudain, de gros nuages amoncelés commencèrent à se mouvoir dans l'espace comme des fantômes errants, et la brise augmentant toujours, les voyageurs, à la merci des éléments, voulurent serrer terre de plus près.

Fatigués déjà par une course assez précipitée, les deux colons des Trois-Pistoles, essayaient en vain de regagner le rivage maintenant trop éloigné. La mer prenait un aspect lugubre, ouvrant son sein en abîmes profonds, et menaçant de leur creuser à chacun un tombeau à la hâte où les requins auraient eu vite raison de leur corps.

Encouragés, par le saint missionnaire, nos jeunes gens ne se rebutèrent pas, au contraire, en face du danger qui augmentait d'heu-

re en heure, ils sentaient renaître en eux leur énergie d'autrefois et les muscles tendu, le corps moitié replié, l'aviron plongeant ferme dans la houle traître et orageuse, ils fixaient la pointe de l'*îlet au flacon*, près de Rimouski. C'est là qu'ils dirigeaient leur canot avec cette sûreté de main qui dit le vrai navigateur.

Mais l'habileté de l'homme est parfois impuissante en face des éléments qui semblent ne pas se lasser, revenant sans cesse à la charge.

Nos voyageurs n'avaient plus qu'une faible distance à parcourir, lorsqu'une mer énorme, fondit sur le vaisseau, l'engloutit tout entier le faisant disparaître avec son contenu sous les eaux agitées. La mer est un monstre qui dévore tout, et c'est à l'heure où elle semble nous fasciner et nous attirer par son calme et sa sérénité qu'elle nous prépare des embûches et nous façonne lentement un tombeau humide.

Le canot était renversé. Les jeunes gens s'y cramponnèrent ; mais le père Ambroise ne revenait pas à la surface. Les plis de sa sou-

tane, où la mer s'imbibait, le retenaient sans doute captif au fond de l'eau.

La lutte commença : suprême, désespérante, effroyable. C'était la mort presque certaine, et cependant, le salut était à quelques perches de là. Enfin ! après des efforts inouïs, des angoisses poignantes, les deux colons réussirent à gagner terre où ils tombaient épuisés de fatigues et mourant de misères.

Les flots, en se retirant laissèrent presque à sec le corps du missionnaire qui fut transporté le lendemain au village de Rimouski. Le Seigneur Lepage le reçut dans sa maison où il fut exposé pendant trois jours à la vénération des fidèles qui ne cessèrent de prier pour le missionnaire, et de pleurer son départ si pénible, si prématuré.

Il fut enterré à Rimouski, dans la première église, à côté sans doute de son ami de cœur, Toussaint-Cartier, le jeune ermite de l'île St-Barnabé qu'il avait enterré lui-même deux ans auparavant, le 31 janvier 1767.

Les deux J. Bte. Rioux, de retour aux Trois-Pistoles racontèrent, émus, leur naufrage la-

mentable et la mort du père Ambroise.(1) Ce fut un deuil général, surtout dans la famille du seigneur Rioux. C'était là que résidait le père Ambroise ; c'était là qu'il aimait à rester, et pendant ses quarante années de mission depuis Cacouna jusqu'à Rimouski, il passa la plus grande partie de son temps aux Trois-Pistoles chez le Seigneur Vincent Rioux (Nous pourrions dire chez les deux Seigneur Vincent Rioux, car le premier Vincent mort vers 1755, fut remplacé par son fils Vincent marié à Julienne Drouin. Le premier Vincent était marié à Catherine Côté de la famille du Seigneur J. Bt. Côté, de l'Isle-Verte.)

Le lendemain du départ du missionnaire, la femme du seigneur Rioux (ce devait être Julienne Drouin) étant allée dans la chambre de compagnie, trouva sur la table le goblet d'argent que son mari avait, de force, fait accepter au père Ambroise à l'heure de partir pour Rimouski en lui disant : eh ! bien, mon

(1) D'après Mgr Guay, il est impossible de constater le jour précis de sa sépulture et la date de sa mort, car les registres de Rimouski présentent une lacune de dix ans. Une chose certaine c'est que le père Ambroise ne s'est pas noyé en 1768, parce qu'en mai 1769, il baptisait aux Trois-Pistoles, Marie Reine, fille d'Etienne Rioux et de Véronique Lepage.

père vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille après votre mort ; si vous le perdez le bon Dieu me le rendra ”.

Madame Rioux, superstitieuse comme tous les premiers habitants de ce pays, se sentit mal à l'aise et courut crier à son mari qu'assurément le père Ambroise était mort puisque le goblet d'argent était revenu, et qu'elle venait de le trouver à la même place où il était quand son mari l'avait pris pour le donner au bon père.

Le seigneur Rioux ne pouvait en croire ses yeux, car il l'avait bien réellement remis au père Rouillard, le vieux goblet d'argent, et en le prenant dans ses mains, le père avait dit avec bonté : “ Que le bon Dieu vous bénisse et vous récompense avec votre famille de toutes les bontés que vous avez eues pour son humble serviteur,” et il était parti pour Rimouski.

Lorsque les guides du père Rouillard arrivèrent de Rimouski et qu'ils racontèrent aux colons en pleurs le triste naufrage de leur canot et la mort du bon missionnaire, il fut

impossible de douter plus longtemps ; pour tous ces gens-là le miracle était éclatant, palpable et il se transmet de père en fils dans les familles Rioux, Lepage et Côté, jusqu'à nos jours. (1)

La légende du goblet n'est pas éteinte parmi nous. Elle revivra longtemps dans les souvenirs. M. J. C. Taché en parle dans ses *Forestiers et voyageurs*. Mgr Guay le reproduit dans ses chroniques de Rimouski, et nous-mêmes en rappelons les grandes lignes.

Un peuple ne vit pas que de choses matérielles. L'humble légende d'un âge ancien renaît au coin du feu, et c'est grâce à elle parfois que l'on remonte aux sources du passé où il y a tant de choses nobles et saintes propres à inspirer à l'âme des pensées dignes, des sentiments élevés. C'est l'heure où jamais de raconter les vieilles histoires du passé ; ces histoires où la bravoure et l'héroïsme le disputent à la sainteté et à la charité hardie et téméraire. Il fait bon de mettre sous les yeux des lecteurs les grands traits de ces

(1) Le goblet du père Rouillard est la propriété de M. Rioux, magistrat à Sherbrooke. MM. Nap. Rioux et Rey, D. Vézina en ont une photographie fidèle.

humbles épopées où l'on se demande qui doit l'emporter de la résignation et du détachement ou du courage en face de la mort se présentant sous mille formes.

On a beau dire, le scepticisme de nos jours tombe devant l'héroïsme des hommes du passé. Ces gens-là étaient comme nous : leur idéal n'avait pas le terre à terre du nôtre, il est vrai, et leur mobile n'était pas entaché de ce respect humain qui gâte tant de belles et bonnes choses, mais ils croyaient comme nous croyons tous, que la vie n'est qu'un passage, et la mort " une porte ouverte sur un monde meilleur " et ils avaient la flamme qui fait le héros, le cœur généreux qui fait l'homme plein de mépris pour les obstacles de chaque jour, et ils allaient à la mort comme nous allons au plaisir : d'un pas joyeux. Il fait bon les voir à l'œuvre : ça donne du cœur et du courage.

Nous ne pouvons parler de la mort du père Ambroise Rouillard sans faire part à nos lecteurs de ce que disait J. C. Taché dans ses "*Forestiers et Voyageurs.*"

Il prit envie au seigneur Rioux et aux

autres gens des Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde il consentit. Mais dans ce temps-là ce n'étaient pas des petits portraits dans de petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la chambre de compagnie et les gens vinrent le voir, chacun s'extasiait, et on trouvait le portrait bien ressemblant. Il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot, tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

Pour moi, dit le père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait.

La ressemblance malheureusement ne fut que trop frappante.

Le pauvre père, quoiqu'accoutumé à envisager la mort sous des formes multiples, ne songeait pas alors qu'un jour il donnerait raison à ses paroles. Et pourtant, qui sait si la Providence ne lui laissa pas soulever pour

un moment le voile de l'avenir afin qu'il put y entrevoir le sort pénible qui l'attendait au terme de sa vie.

Comme le Père de LaBrosse, de sainte mémoire, celui qui devait le remplacer dans ses chères missions, le Père Ambroise eût peut être la vision de son heure prochaine.

Madame Rioux avait bien raison de s'écrier : " le père Ambroise est mort ! Il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros, mais il y a un saint de plus au ciel."

CHAPITRE X

Le Père de LaBrosse marque le terrain de la deuxième chapelle.—Donation du terrain de l'église par les seigneurs et co-seigneurs du domaine.—Arrivée de M. Leclaire, premier curé. —Mandement du G. V. Gravé.

Après la mort tragique du regretté père Ambroise Rouillard, l'Isle-Verte et Trois-Pistoles furent desservies par le père de LaBrosse, de sainte mémoire. C'était un homme d'entreprise, tout à la pensée du bien être des âmes et du culte de Dieu. Il avait vu la vieille chapelle de la Pointe tomber presque en ruines, après un règne de près de quatre-vingts ans, et il avait compris qu'il fallait

rebâtir. Les premiers colons, consultés à ce sujet, furent unanimes à reconnaître la grande nécessité de doter Trois-Pistoles d'une chapelle qui devait être sinon un ornement, du moins quelque chose de plus digne que la vieille mesure où l'on voyait l'eau du ciel filtrer à travers les fissures du toit vermoulu.

Le père de LaBrosse demanda à l'évêque de Québec la permission de bâtir, et l'Evêque de Québec envoya un mandement aux habitants des Trois-Pistoles leur permettant de bâtir à la condition qu'un terrain serait donné à la Fabrique, et que l'église serait érigée là où le père LaBrosse a marqué le terrain sur un plan fait et dressé par le père lui-même. On ne perdit pas de temps, et le premier Octobre 1781, on dressait un acte dont voici la teneur, trouvé parmi les minutes de M. J. Colin, Notaire royal d'alors.

“ Vu le mandement à nous enjoint de la part de Monseigneur sur le plan que le Rvd. père de la Brosse lui a donné pour l'église de Notre-Dame des Anges des Trois-Pistoles, Nous, seigneur de la seigneurie des TroisPis-

toles, Sieur Etienne Rioux tant le père que le fils avons consenti et consentons de donner le terrain marqué par le Rvd père Jean-Baptiste de LaBrosse pour fonder et édifier la dite église si marquée par le plan tiré par le dit Rvd. ; avec nous a comporté et comporte tous nos parents qui ont part à la dite seigneurie ainsi que les autres habitants de la susdite seigneurie savoir premièrement le Sieur J. Bt. Rioux, co-seigneur, le Sieur Vincent Rioux, Etienne Rioux, Prisque Soucy, Jean Larrivée, Ambroise Damour, Courier du Roy et Joseph St-Laurent co-seigneurs si assemblés tous parents et amis consente à la donation du terrain choisi par le Rvd Père Jean Bt. de la Brosse pour édifier et fonder la dite église suivant le plan suivi de lui, et autorisé par Monseigneur pour en faire pour cet effet un acte passé par mains de notaire et envoyé à Monseigneur pour être autorisé ; en foi de quoi nous avons signé ce présent et ceux qui ne savent écrire ont fait leur mar.

que ordinaire. Premier jour d'Octobre lieu
et place des Trois-Pistoles, 1781.

(Signé)

ETIENNE RIOUX

JEAN BT. RIOU

VINCENT RIOU

Marque du Sieur

JOSEPH + ST-LAURENT

Marque du Sieur

Prisc + SOUCY

Marque du Sieur

AMBROISE + DAMOUR

Courier du Roy.

Moi Paul Rioux, co-seigneur du dit lieu
approuve et consent à la donaison qui est mar-
quée, les pars que je puis y avoir je les don-
ne parayement que les autres héritiers.

Marque du Sieur

×

PAUL RIOUX

Le terrain donné par les seigneurs et co-sei-
gneurs des Trois-Pistoles comprenait—"six
arpents de superficie prenant du côté du Nord-
est à la haute mer en courant Sud-est jusqu'à
compléter six arpents et par le côté du Nord
au fleuve St Laurent et par le côté du Sud à
un petit rocher qui est au nord de la maison

seigneuriale avec le droit de pêche sur la devanture du dit terrain et ce pour le profit de l'église et pour lui être et appartenir à perpétuité desquels la dite terre et pêche, après le terrain près pour les bâtisses, les messieurs les curés qui demeureront et desserviront la dite paroisse auront la jouissance."

En outre, Etienne Rioux faisait donation : "de deux arpents de terre de front sur quarante deux de profondeur au second rang de la seigneurie bornés par la côte du Sud-est à J. Bte. Larrivé et du côté du Nord-est au donateur et ce pour le fond du terrain être et appartenir à la fabrique de la dite paroisse et le bois pour la commodité et l'utilité de messieurs les curés de la dite paroisse en cendition que le dit seigneur aura, lui ses successeurs, ses hoirs et ayant causes gratuitement un banc d'honneur et droits du banc seigneur dans la dite église ainsi qu'une messe fondée à perpétuité chaque année." —

Le père de la Brosse mourut en 1782 sans avoir vu son projet se réaliser et, pour des raisons que nous ne connaissons pas, la chapelle désirée allait demeurer à l'état de projet pen-

dant quelques années encore. Dans l'intervalle, M. Adrien Leclaire fut nommé curé de Cacouna, l'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski avec résidence fixe à l'Isle-Verte. Le missionnaire curé devait alternativement faire les exercices du dimanche tantôt dans une paroisse et tantôt dans une autre, et lorsque le curé disait la messe à un endroit il était entendu que les colons des autres paroisses devaient y aller l'entendre.

C'est à tort que l'on prétend que M. Leclaire a été le premier curé résident aux Trois-Pistoles. En 1783, lors de la venue de M. Leclaire nous ne sachons pas que Trois-Pistoles eût un presbytère tandis que l'Isle-Verte allait commencer sa troisième chapelle.

Il était entendu, lors de la nomination de Mr Leclaire, que les habitants de la paroisse où devait aller le curé pour dire la messe viendraient le chercher à l'Isle-Verte et l'y ramener. Cependant les colons des Trois-Pistoles ne crurent pas devoir se soumettre à cette ordonnance et refusèrent de reconduire le curé à l'Isle-Verte, lorsqu'ils

avaient été le chercher pour faire les offices du dimanche dans leur paroisse. L'Isle-Verte, disaient-ils, a assez d'honneur comme cela en ayant le prêtre résidant dans la paroisse, que les habitants pourraient bien venir ici pour ramener le curé lorsqu'on aura été le chercher nous-mêmes chez eux.

C'était trop exiger et leurs prétentions ne devaient pas être soutenues. Ce commencement de discorde qui pouvait s'accroître davantage, reçut son coup de grâce de l'autorité religieuse par un mandement que nous tenons à relater ici au long, comme souvenir des premières velléités de désaccord dans le passé

Henry François Gravé, Vicaire-Général
du diocèse de Québec aux habitants de l'Isle-Verte, des Trois-Pistoles et de Cacouna; Salut.

Il y a bientôt un an, N. T. C. F. que Monseigneur l'évêque de Québec vous a donné un curé résidant, dont l'objet est de desservir l'Isle-Verte, Trois-Pistoles, Cacouna et Rimouski; vous parûtes alors reconnaissants

de cette faveur et en effet elle était grande. Monseigneur faisait pour vous le sacrifice d'un Prêtre qui lui aurait été bien utile ailleurs. Il pouvait vous faire desservir par forme de mission comme il avait fait jusqu'alors par le prêtre résidant à Tadoussac. Mais touché de compassion pour vous, il a été sensible à vos prières ; il a fait attention au malheur de vos enfants qui ne pouvaient être instruits que difficilement, en un mot il a voulu vous civiliser en vous dépouillant de cette grossièreté que vous auriez conservée sans un tel secours. Vous voilà maintenant assujettis aux devoirs de la *religion catholique qui est la seule véritable comme elle est la seule capable de former des hommes vraiment sociables, de bons sujets et de zélés patriotes.*

Ce cher évêque, votre père en Dieu, aurait-il jamais pensé que vous seriez méconnaissants d'un tel bienfait ? Faut-il que vous augmentiez par de nouvelles peines les douleurs inconcevables qu'une maladie de deux ans lui fait souffrir tous les jours. S'il était moins affaibli par l'âge et la maladie, il vous écrirait lui-même que vous êtes des

ingrats, car il apprend avec le dernier chagrin qu'il y a parmi vous des dissensions et des querelles ; que le démon de la discorde souffla dans vos esprits le feu qui vous anime. Les habitants des Trois-Pistoles veulent introduire de nouvelles coutumes qui ne sont en usage nulle part. Ils consentent à venir à l'Isle-Verte, chercher le curé pour leur dire la messe, mais ils ne veulent pas le ramener ensuite et exigent que les habitants de l'Isle-Verte retournent le chercher. Que serait-ce si les habitants de Rimouski en faisaient autant ? Ils sont sans doute trop raisonnables pour le prétendre. Mais quel droit ont les habitants des Trois-Pistoles de faire eux-mêmes ce qu'ils ne pourraient s'empêcher de condamner eux-mêmes dans les autres ? Il y a plus : c'est que ces mêmes habitants des Trois-Pistoles ne daignent pas assister à la messe et aux autres offices à l'Isle-Verte.

Ceux de Cacouna n'en font pas autant, quoi qu'ils soient plus éloignés, et sont réguliers à venir à l'Isle Verte quand la messe s'y trouve. Nous sommes mêmes persuadés qu'ils

vont l'entendre aux Trois-Pistoles quand les temps et les chemins sont praticables. Enfin messieurs des Trois-Pistoles prétendent partager d'égalité, exigent que M. le curé se transporte chez eux deux dimanches l'un, de deux fêtes l'une. Mais vous ne considérez pas que ces voyages, à point nommé, sont si fatigants qu'un prêtre, dans vos cantons, ne saurait les soutenir longtemps. Il doit vous instruire, sans doute, et vous dire la messe ; mais d'exiger qu'il se transporte chez vous, quelque temps qu'il fasse, quels que soient les chemins, pour y être un jour de dimanche ou de fête, c'est à quoi les supérieurs ecclésiastiques n'ont jamais prétendu l'obliger. De plus, ce système est tout à fait opposé au bien général de vos cantons ; car les habitants de Cacouna qui n'ont pas de chapelle, seraient privés tous les quinze jours d'assister au service divin, vu qu'il est très difficile pour eux de se transporter aux Trois-Pistoles.

A ces causes, Nous, Grand Vicaire du diocèse, avons statué et ordonné au nom de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean Olivier Briand, Evêque de Québec, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o Que le service divin pour les trois cantons, savoir : Cacouna, l'Isle-Verte et les Trois-Pistoles, se fera ordinairement tous les dimanches et les fêtes à l'Isle-Verte. Il sera cependant libre à M. Leclaire, quand il le jugera à propos, de faire de temps en temps l'office du dimanche aux Trois-Pistoles, après l'avoir annoncé le dimanche précédent à l'Isle-Verte.

2o Que les cantons qui viendront chercher le curé pour ses fonctions, le ramèneront chez lui.

3o Nous exhortons les gens des trois cantons à assister plus régulièrement, les dimanches, à l'office divin et aux instructions autant que le temps et les chemins le permettront, persuadés qu'ils doivent être, qu'il sont obligés sous peine de péché d'entendre la messe les fêtes et les dimanches, quoiqu'elle ne se dise pas dans leur église.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de la messe paroissiale, à l'Isle-Verte et aux Trois-Pistoles, les premiers dimanches après sa réception ; on en fera aussi la

lecture dans une assemblée des habitants de Cacouna.

Donné à Québec sous notre seing, celui du secrétaire de Monseigneur l'Evêque et le sceau des armes du diocèse, le 1er août 1784.

(Signé) GRAVÉ, Vicaire-Général,
Par Monseigneur, le Grand-Vicaire
PLESSIS, Sous-Diacre,
Secrétaire

Ce mandement du Grand Vicaire Gravé est une pièce à conserver. Assurément les gens des Trois-Pistoles y ont une grande part et pour cause. Vraiment, nous pouvons trouver étrange une pareille exigence de la part des colons des Trois-Pistoles, et personne ne pourra trouver trop dures les paroles du Grand Vicaire à leur adresse.

Le lecteur remarquera les plaintes amères au sujet de l'abstention des habitants des Trois-Pistoles d'assister à la messe. Il y a là un indice qui fait mal augurer pour plus tard et quand on sait les luttes qu'il y eut aux Trois-Pistoles, on se dit qu'alors les premiers habitants s'étaient enterré une triste se-

mence pour l'avenir. La récolte n'a pas tardé à venir, et les fruits en ont été bien amers.

Le calme revint sous les hautes observations et ordonnances ecclésiastiques, et M. Leclaire vit l'année 1784 se terminer heureusement.

Le 4 avril 1796 les habitants des Trois-Pistoles réunis à la maison seigneuriale de la Pointe, dressèrent un acte important par lequel ils ratifient la donation des Seigneurs et co-seigneurs du terrain de l'église en vue d'avoir l'assentiment de Mgr de Québec, pour la construction d'une chapelle, et l'envoyèrent à Mgr d'Esglis. (1)

Voici la réponse de Mgr. :

Nous, Louis Philippe Mariauchau d'Esglis, Evêque de Québec, charmé de voir l'humanité entre les habitants de la Seigneurie des Trois-Pistoles à l'occasion de l'église qu'ils désirent bâtir et dont nous voyons le besoin, approuvons pour place et lieu ou sera

(1) Mgr. Louis Philippe Mariauchau d'Esglis 8em Evêque de Québec, fut le premier Canadien élevé à l'Episcopat.

bâtie l'église, le terrain marqué par le révérend père LaBrosse aux conditions que le seigneur et ses descendants auront perpétuellement un banc dans la sus-dite église ainsi qu'une messe basse fondée à perpétuité chaque année.

A St. Pierre, Isle d'Orléans, le quatorzé juillet mil sept cent quatre vingt six.

† D'ESGLIS,

Evêque de Québec.

La permission étant accordée par qui de droit, le besoin d'une église se faisant de plus en plus sentir, on ne tarda pas à se mettre en ouvrage, et lorsque Mr. Leclaire laissa l'Isle-Verte et les Trois-Pistoles pour s'en aller comme curé à Cacouna en 1790, la chapelle neuve des Trois-Pistoles était ouverte au culte.

C'était un vaste bâtiment en colombages de plus de cinquante pieds de longueur, faisant face au sud-ouest. La sacristie, presque bâtie dans le cimetière, regardait la baie, et les flots des grandes marées de printemps et d'automne montaient presque jusqu'à elle.

La première chapelle fut démolie et les

corps du premier seigneur, Jean Rioux, et de sa vieille épouse Catherine Leblond furent relevés et placés dans la terre sous l'église neuve, vis-à-vis le banc seigneurial.

Lorsque M. Paquet vint desservir Trois-Pistoles, il trouva un temple convenable et digne des habitants du lieu. En 1790, la population était de 196 âmes aux Trois-Pistoles.

CHAPITRE XI

Visites pastorales par les évêques de Québec de 1790 à 1826.—Défrichements des terres.—Recensement de 1825.—Erection civile le 12 Décembre 1828.—M. Pierre Bourget premier curé résidant des Trois-Pistoles.

Trois-Pistoles en était rendu à sa deuxième église, et pas un évêque n'était encore venu sur les bords où l'agriculture et la colonisation avaient pris de l'essor et de l'avancement. Cependant, l'évêque de Québec ne devait pas tarder à venir visiter cette partie de son troupeau, qui n'en demandait pas moins toute sa paternelle bienveillance parce qu'elle était plus éloignée.

On apprit de bonne heure, chez les habitants de Trois-Pistoles, que dans le cours de l'été de 1790, Mgr Hubert viendrait visi-

ter ses ouailles et bénir peut-être l'église nouvelle bâtie sur la Pointe, là où le défunt père de LaBrosse l'avait lui-même marquée, comme nous l'avons vu.

On ne manqua pas de s'y préparer longtemps d'avance, car une réception d'évêque, alors, était tout un événement gros d'intérêt. On en parlait comme d'une chose extraordinaire les soirs à la veillée, et pas un n'aurait voulu manquer de donner son aide et son travail afin que tout fut convenable pour l'arrivée de Monseigneur.

Le peuple des campagnes, accoutumé jusque là à ne voir parmi lui que les missionnaires de passage ou le curé résidant, se faisait une montagne de cette venue de l'évêque ; c'était comme une attente indéfinissable, l'espoir joyeux d'une aurore toute nouvelle devant apparaître dans leur ciel terne et souvent monotone.

La veille du grand jour se leva douce, ensoleillée, promettant un lendemain radieux. Le grand soleil du bon Dieu allait être lui aussi de la fête dont il ne devait pas

être le moindre ornement. Comme on s'empresse d'orner le temple nouveau, d'y apporter tout ce que la richesse relative d'alors leur permet de fournir. Au manoir, où réside le seigneur Etienne Rioux, fils, on ne cesse d'aller et venir, car c'est là que Monseigneur doit descendre, le presbytère n'étant pas encore bâti. Le mai qui se dresse fier et hautain dans les airs, livre aux vents tièdes du jour le drapeau nouveau qui flotte sur les canadiens-français, le drapeau d'Angleterre qui a remplacé les trois couleurs de la France depuis plus de trente ans.

Enfin le jour est venu. On voit aux regards joyeux des colons, à leurs habits neufs, à leur démarche active et empressée, à leur empressement à se réunir autour de l'église, que c'est un jour de fête, un jour de joie et de bénédiction.

Soudain la cloche s'ébranle, et jette aux échos d'alentour ses notes joyeuses et perlées. La foule, peu nombreuse, se meut, et c'est un grand silence qui plane partout, car au détour du chemin qui longe la grève une voi-

ture apparaît, accompagnée des gens de l'Isle-Verte qui ont tenu à honneur de reconduire jusqu'aux Trois-Pistoles leur premier pasteur, leur père à tous.

On reconnaît l'évêque, on se jette à genoux, et le vieillard ému qui s'appelle Mgr Hubert, se lève et bénit la foule qui s'incline sur son passage. Nous ne connaissons rien de plus grand ni de plus solennellement beau que cette scène de bénédiction du peuple à l'arrivée d'un évêque dans une paroisse. Il y a comme une rosée bienfaisante qui tombe sur tout ce tableau d'un genre à part et on ne peut y assister une fois, même de nos jours où la foi semble diminuer, sans en ressentir une poignante émotion.

Ce peuple, mer mouvante, qui se courbe et s'incline pareil aux roseaux des grèves quand le vent de la mer souffle jusque sur les côtes ; ce prince de l'église debout, la main levée pour bénir, laissant tomber de ses lèvres des paroles d'amour et de paix ; ce temple où la verdure s'entasse amassée par des mains pieuses ; les sons argentés de la

cloche joyeuse qui s'agite là-haut sur le clocher, cette mer calme et immense qui soupire sur la grève tout près de l'enclos où dorment les premiers colons que la mort est venu frapper ! tout cela n'est-il pas grandiose, sublime ? Reportons-nous à cette heure pénible de formation de paroisse, à cette heure désirée qui marque l'arrivée du premier pasteur dans cette paroisse des Trois-Pistoles qui ne compte que 196 âmes, et nous ressentirons un peu de la joie de ces braves gens et nous comprendrons toute la solennelle beauté de cette fête intime.

Aujourd'hui que l'on court, affolés, après les richesses et le luxe d'un instant ; à cette heure d'affaisement moral où l'on se préoccupe plus du lendemain matériel que de l'avenir idéal ; à cette époque de crise que nous traversons et où chacun, enfermé dans son égoïsme étroit, s'efforce d'appliquer la loi du plus fort, jouant à l'arbitraire, au souverain, on ne s'émeut guère à l'aspect de ces solennités imposantes dont l'église catholique garde à jamais le secret ; tandis qu'en 1790, ce peuple honnête et bon, que les exigences

de la vie ne gâtaient pas encore, et qui ne cherchait point à vivre vite d'une vie toute d'excitation, ce peuple de croyant, à l'âme naïve et sincère, restait frappé au déploiement de ces cérémonies inaccoutumées et il en gardait à jamais le consolant souvenir.

Monseigneur Hubert passa plusieurs jours aux Trois-Pistoles à confesser les enfants et à visiter les malades. Rien ne lui échappait de ce qui pouvait attirer son regard inquisiteur. La chapelle était bien bâtie ; les terres se défrichaient rapidement. Sur le plateau, en face de la baie, bon nombre d'arpents de terre faite présentait un joli coup d'œil ; tout faisait prévoir un avenir plein de promesses pour les hardis habitants qui voulaient se faire concéder des terres dans la seigneurie des Trois-Pistoles. Il n'y avait pas qu'à la Pointe, premier pied à terre des colons, que l'on défrichait les terrains cultivables ; près de la rivière même, où les Morency s'étaient établi en 1770, la colonisation faisait des progrès réels. Les Lagacé, les LeBel, les Seton devaient donner à l'agriculture une impulsion réelle destinée à faire de cette

partie des Trois-Pistoles un poste très achalandé, soit au point de vue agricole, soit au point de vue commercial en égard aux chantiers que devaient favoriser les immenses pouvoirs d'eau de la rivière des Trois-Pistoles.

En 1798, Mgr Denaut est aux Trois-Pistoles faisant la visite pastorale. Il venait de succéder à Mgr Hubert sur le siège épiscopal de Québec.

En 1806, quelques mois seulement après la mort de Mgr Denaut, Monseigneur J. Octave Plessis, d'illustre mémoire, était en tournée pastorale aux Trois-Pistoles. Le seigneur d'alors était Joseph Rioux, fils d'Etienne, ayant succédé à son père en 1805.

En 1810, c'est le tour de Mgr Bernard Claude Panet, coadjuteur de Mgr Plessis, de venir aux Trois-Pistoles pour y faire la visite pastorale, c'est lui qui ordonne qu'à l'avenir, les bancs ne seront vendus que par acte en due forme.

Le 12 juillet 1814, Monseigneur Plessis revient voir son troupeau échelonné le

long de la rive sud du fleuve, et passe plusieurs jours aux Trois-Pistoles où il confirme vingt-huit personnes, dont quatre garçons seulement. C'est durant cette visite que Mgr change le nom de "*Notre-Dame des Anges*" en celui de "*Notre-Dame des Neiges*" des Trois-Pistoles, et qu'il ordonne de bâtir une sacristie dont le besoin se faisait grandement sentir.

Le 11 juillet 1822, nouvelle visite de l'évêque qui confirme cent quarante huit personnes, et le 14 juillet 1826, Mgr Panet y confirmé à son tour 226 personnes.

Comme on le voit, la population prenait une augmentation souveraine. Il est étonnant, comparativement aux cent premières années, de voir le nombre d'habitants dans la seigneurie des Trois-Pistoles. En effet le recensement de 1825, donne 1633 âmes ; c'est une augmentation de près de quinze-cents âmes en trente cinq ans.

Deux causes déterminantes nous donnent le secret de cette augmentation de population. Les terres des Trois-Pistoles sont très bonnes

en gagnant les hauteurs du plateaux, et l'on ne tarda pas à s'y établir, à faire souche et à s'étendre. De plus, la rivière des Trois-Pistoles prenait un nom. Le vaste chantier des MM. Price y amenèrent vite une foule de travailleurs qui donnèrent à cette partie des Trois-Pistoles une animation toute particulière. Trois-Pistoles formait deux parties distinctes : la partie d'en bas où l'agriculture florissait de plus en plus, et la partie de la rivière où l'on ne voyait qu'animation et travail journalier : c'était la partie manufacturière. Aussi ce petit coin de terre avait-il une vie toute intense à lui en propre, un aspect particulier qui lui donnait des airs de fourmilière.

En face d'un pareil état de chose, voyant que tout était prospère et que la population, en augmentant son nombre, se trouvait assez puissante pour permettre à un curé d'y vivre à l'aise, les habitants des Trois-Pistoles demandèrent à Mgr de Québec un curé résidant. Monsieur Bourget se mit à la tête des requérants, comme il l'avait fait à l'Isle-Verte, et le 10 Décembre 1828, l'évêque de Québec érigeait canoniquement la pa-

roisse des Trois-Pistoles sous le vocable de “ *Notre Dame des Neiges.*”

Monsieur Bourget avait quitté l'Isle-Verte en 1827, alors qu'un curé résidant y était nommé à sa place devant desservir Cacouna. En partant de l'Isle-Verte, il fut nommé aux Trois-Pistoles, et lors de l'érection canonique de la paroisse il devint *ipso facto* premier curé résidant des Trois-Pistoles.

Maintenant, Trois-Pistoles pouvait espérer beaucoup de l'avenir. L'œuvre des commencements portait ses fruits ; la période de formation avait cessé et la prospérité et l'aisance, qui ont fait de Trois-Pistoles une paroisse enviable, allaient venir semer à pleines mains ses dons magnifiques.

Tandis qu'au loin on combattait un peu partout et que de sourdes rumeurs allaient grossissant de plus en plus, aux Trois-Pistoles on travaillait rude et ferme, cherchant à travers les difficultés de chaque jour la route ascendante du progrès dans toutes les branches.

A la Pointe, c'était toujours le Domaine seigneurial, les dépendances du curé et l'église, sur la côte les habitants allaient se multipliant et l'on pressentait déjà l'heure où l'opposition du haut contre le bas se ferait sentir sérieuse, formidable.

Sous M. Bourget il se passa un événement bien triste, qu'il importe de relater ici. C'était le dix-neuf juillet 1827. Des pêcheurs de St Thomas de Montmagny revenaient de la pêche dans le bas du fleuve, lorsque la nuit les surprit dans les environs des Trois-Pistoles. Ayant aperçu les feux des maisons à terre, ils résolurent d'aller hâvrer en bon endroit et passer la nuit à l'abri dans l'anse des Trois-Pistoles. Mal leur en prit, car à peine avaient-ils viré leur chaloupe de bord qu'elle donna sur une pêche et chavira. Les sept marins tombèrent à l'eau et se noyèrent. Ils furent tous retrouvés le lendemain matin par les gens qui allaient à la pêche. C'était un spectacle bien triste que celui-là ; sept personnes disséminées un peu partout sur la vase des battures, ayant perdu la vie à quelques arpents de terre. Le coroner fit

son enquête et permit l'inhumation des corps dans le cimetière de la Pointe. Voici leurs noms : Abraham Lacombe âgé de 16 ans, de St Thomas ; Louis Richard, marié, âgé de 28 ans, aussi de St Thomas ; Charles Morin, âgé de 16 ans, de la paroisse de St Pierre, garçon ; J. Bt. Deneaud, garçon, âgé de 23 ans, de St Thomas ; Jacques Couillard, marié, âgé de 36 ans, Michel Charron, âgé de 27 ans, non-marié et Félix Couillard Després, âgé de 22 ans, non-marié, tous trois de St Thomas.

C'était une bien lugubre cérémonie que celle-là, et pour une paroisse encore peu grande, l'émoi dut être à son comble en apprenant le sort de ces hommes se noyant loin des leurs, et trop pauvres pour aller reposer dans le cimetière de leur paroisse. La mer traîtresse a de ces coups qui étonnent et font peine, mais la mort est la même partout et qu'on dorme son dernier sommeil ici ou ailleurs, le dernier asile est toujours le même et le jugement dernier saura bien où nous trouver.

CHAPITRE XII

Monsieur Faucher et les écoles.— Commencements d'hostilités entre le haut et le bas.— Le cimetière neuf, cause de troubles.— L'église ne sera jamais bâtie sur la côte.—Erection civile : 12 février 1835.—Les premiers conétables en 1837.—Tristes noyades dans le fleuve.—Le banc du premier capitaine aboli en 1839.

Mr Faucher, missionnaire à Ristigouche, arrivait aux Trois-Pistoles en 1829 et son premier soin fut de mettre à effet l'acte du Parlement pour encourager l'éducation. A cette fin, il prit cinquante pieds de terre de front sur soixante de profondeur près de la grève, sur le terrain de la Fabrique, pour y bâtir une école et en faire bénéficier les enfants de sa paroisse.

C'était une idée patriotique et religieuse et Mr Faucher n'aurait-il accompli aux Trois-Pistoles que cet acte important durant tout le cours de son ministère, qu'il aurait mérité beaucoup de ses paroissiens.

L'avenir des paroisses comme la richesse du pays, est dans l'éducation de la jeunesse, et ceux qui se donnent à cette tâche parfois bien ingrate et peu rémunérative méritent beaucoup de la patrie.

Mais cette grande et belle question de l'éducation ne fut pas un dérivatif aux sources rumeurs qui commençaient à prendre de la consistance et à s'affermir de plus en plus. La population des Trois-Pistoles augmentait chaque année dans des proportions exceptionnelles, et les terres sur la côte et vers le deuxième rang des concessions se défrichaient à vue d'œil ; tellement que les gens d'en haut parlaient ni plus ni moins que d'avoir l'église au centre, c'est-à-dire sur la côte.

On ne fit pas beaucoup attention, à la Pointe et au bord de l'eau, de ces manifesta-

tions sous le couvert ; et forts d'un droit acquis, les gens d'en bas ne s'alarmèrent pas plus que de raison. Toutefois, lorsqu'il s'agit de construire un cimetière à l'ouest de l'église, les gens d'en haut firent une opposition qui surprit les habitants des bords du fleuve. Si le cimetière se bâtit en bas, disaient les gens sur la côte, c'est une chance de moins pour que l'église se construise sur le plateau, et en s'y opposant nous courons une chance de réussir et ce sera le premier pas de fait dans la bonne voie. Ces démarches donnèrent l'éveil aux intéressés et la cabale aidant, le cimetière se construisit à la Pointe.

Pendant ce temps, M. Faucher s'adressait à l'autorité légitime pour demander l'érection civile de la paroisse. Conformément à un rapport de MM. J. B. E. Bacquet. H. S. Huot et Edouard Caron, Son Excellence Mathew Lord Aylmer lança une proclamation le 12 Février 1835, érigeant civilement la paroisse de Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles.

Et comme les bruits couraient les rangs que demande serait faite à l'évêque de Québec

pour faire monter l'église de la Pointe sur les hauteurs du plateau, par conséquent plus au centre de la paroisse, Mons. Faucher—que ses successeurs devaient imiter dans la suite : c'est-à-dire MM. Fortier, Mâlo et Pouliot,— déclara solennellement que jamais l'église ne déserterait la pointe, “ car disait-il, ce serait “ jeter le désarroi parmi les habitants paisibles “ des Trois-Pistoles et les obliger ainsi que le “ curé à des déménagements et à des pas et “ démarches que les circonstances n'obligent pas de faire.” Ces paroles parurent calmer les esprits, et tout retomba dans le silence.

Mais c'était le feu qui couvait sous la cendre et il suffira d'un souffle parti d'un coin quelconque de la paroisse pour le ranimer et provoquer un de ces incendies dont on ne calcule pas d'abord toute l'étendue.

Pendant ce temps les choses allaient leur train accoutumé aux Trois-Pistoles, Mgr. Signaï visitait la paroisse ; M. Fortier succéda à M. Faucher et bientôt après c'était le tour de M. Fortier d'être remplacé par M. Pouliot (1) et toujours l'idée de faire monter

(1) Extrait d'une lettre de Mr Faucher à une amie des Trois-Pistoles,

l'église sur la côte faisait son chemin, et toujours le curé de la Pointe répétait à ses habitants : " l'église ne montera jamais sur la côte, nous en avons la promesse formelle."

Et c'était des récriminations partout et le diable de la discorde aidant, les esprits commencèrent à se tendre et à vouloir se monter.

Néanmoins la sacristie à la Pointe s'achevait paisiblement et les travaux au jubé de l'église, qui avaient provoqué bien des paroles acrimonieuses, s'étaient terminés heureusement vers 1826.

L'année suivante, en vertu de l'acte 7 George IV, Monsieur Pouliot nomma du consentement des marguilliers qui étaient alors MM. Felix Tétu, Simon Côté, et Charles Gagnon, deux conétables chargés de maintenir l'ordre et la paix dans l'église et dans les environs.

Les premiers titulaires furent Antoine Lévesque et Augustin Boucher.

Pendant que les esprits se montaient peu à peu comme un levain puissant qui menace de répandre, les malheurs, les angoisses, les dures tragédies de la vie allaient fondre sur les Trois-Pistoles. La Providence qui gouverne les peuples et les individus, appesantit parfois sa dextre main sur les populations qui menacent de s'oublier, frappant sans merci afin de mieux désiller les yeux que la passion, l'orgueil ou la révolte aveuglent.

C'était au mois de mai 1837, époque terrible, néfaste, mais consolante encore dans son malheur, pour tous les canadiens que nos ennemis d'alors cherchaient à écraser dans les batailles sanglantes de St Denis et de St Charles. La nouvelle des désastres arrivait comme par soubre-sauts, parmi les gens en bas de Québec et à chaque revers c'était une douleur profonde quand ce n'était pas un cri de haine contre une soldatesque avinée qui n'épargnait rien

Aux Trois-Pistoles, on oublia vite le malheur des nôtres, pauvres révoltés d'une heure, fous sublimes qui avaient rêvé l'annéan-

tissement de nos ennemis en nombre, et l'affranchissement du pays qui râlait sous le talon autoritaire du vieux brûlôt que l'histoire a flagellé à bon droit ; on oublia les désastres des nôtres du côté de Montréal en face d'un évènement des plus pénibles, puisqu'il plongea dans le deuil plusieurs familles de la paroisse.

Au mois de mai, le fleuve n'est pas tout à fait libre de glaces et lorsque les grandes marées arrivent avec le vent de nord-est qui fait monter la flotte des bâtiments du printemps, il est rare que l'on entende pas parler d'accidents.

Cette année là de 1837, plus de deux cents bâtiments remontaient le fleuve par une tempête affreuse. Les pilotes n'étaient pas incorporés alors et ceux qui demeuraient le long du fleuve, attendaient l'arrivée des navires, se faisaient conduire à bord et les dirigeaient vers Québec si leurs services étaient acceptés.

Trois-Pistoles, comme l'Isle-Verte a toujours été un poste de pilotes ; aussi à la vue des bâtiments au large, pas un ne se fit prier pour mettre la chaloupe à la mer et gagner le

milieu du fleuve. Parmi eux il y avait Magloire Rioux, Léandre Rioux et un apprenti nommé Perrault dans une chaloupe ; dans une autre embarcation, on remarquait J. S. Damour et François Rioux, tous deux pilotes comme Magloire et Léandre Rioux

Le vent était terrible et faisait rage sur la mer et il fallait toute la hardiesse et l'habilité reconnues des pilotes Canadiens-français pour affronter le fleuve par un ouragan semblable. Tout alla bien jusqu'à l'île aux Basques. Rendus là, les navigateurs sentirent le vent augmenter encore. On dirait qu'aux approches du Saguenay, la tempête se fait plus maligne qu'ailleurs.

On lutta désespérément, espérant arriver jusqu'aux navires qui ne demandaient pas mieux que d'avoir une main habile et sûre pour les conduire à travers les battures si dangereuses qu'avoisinent l'île-verte et l'île-rouge, en face du Saguenay.

Mais le malheur s'en mêlait. Une vague énorme poussée par un vent furieux, assaillit la première embarcation, l'engloutit à tout ja-

mais, laissant à la merci des flots ces pauvres malheureux que la mort entraînait. Quant à l'autre chaloupe montée par Damour et François Rioux, elle réussit à gagner l'île aux Basques, qui devenait le port de salut des deux marins qui auraient pu avoir le sort des trois autres compagnons que la mer venait d'engloutir.

Ce fut une triste nouvelle à apporter aux Trois-Pistoles ; aussi pendant plus d'un an, oublia-t-on les querelles d'église pour ne songer qu'aux évènements tragiques qui menaçaient la vie des principaux habitants de la paroisse.

On retrouva le corps de Magloire Rioux à l'Isle-Verte et on l'enterra aux Trois-Pistoles dans le cimetière neuf ; les deux autres noyés devinrent la proie des requins du fleuve. (1)

L'année 1837 devait compter pour une année néfaste aux Trois-Pistoles. En 1838, rien de marquant, à part les bruits de guerre, de révolte qui venaient des paroisses aux alentours de Montréal. Là on n'avait pas voulu

(1) Nous devons ces renseignements à Mons. Napoléon Rioux.

écouter la grande voix de l'autorité enseignant la soumission et les luttes pacifiques ; aussi l'on n'eut que des malheurs à déplorer, malheurs de toutes sortes qui nous ont valu peut-être des libertés qui nous rendent aujourd'hui fiers de notre passé, de nos luttes et de nos martyres d'alors, mais qui n'en restent pas moins pénibles lorsqu'on songe au sang versé, aux nobles existences brisées à jamais.

En 1839, M. Pouliot, curé des Trois-Pistoles de concert avec les marguilliers, décida de supprimer le banc du premier capitaine de milice comme contraire à la coutume. Ce banc était dévolu au Capitaine Eloi Rioux, descendant des premiers seigneurs.

CHAPITRE XIII

Les Drames du St Laurent!—Plus de 200 hommes sur la glace.—Hécatombe de loups-marins.—Débacle.—Vœux des naufragés.—Sur la grève.—La croix, souvenir de reconnaissance.

En cette année de 1839, la Paroisse des Trois-Pistoles fut le théâtre d'un événement tragique qui faillit plonger toutes les familles dans le deuil. De mémoire d'homme, on ne connaît rien de plus épique que ce drame émouvant où plus de 200 hommes étaient les pénibles acteurs, ayant pour scène le fleuve immense emprisonné dans son lit de glaces flottantes et pour spectateurs terrifiés, agonisant de douleurs, une foule énorme accourue sur la plage, toute une paroisse avec son pasteur en tête.

Aussi garde-t-on religieusement dans les familles le souvenir atroce mais consolant quand même de cet épisode de l'histoire de la paroisse des Trois-Pistoles ; on se lègue de père en fils le récit mouvementé de ce sauvetage miraculeux et le plus jeune des enfants assis sur le banc de l'école vous dira l'horrible histoire que nous allons raconter.

C'était au mois de décembre, veille de la grande solennité de la messe de minuit, un jeudi. La cloche au timbre argenté tintait l'angelus matinal ; les cheminées des maisons laissaient monter dans l'air vif du matin leur spirale longue de fumée blanche qui faisait tache sur l'azur sans nuage d'un ciel pur d'hiver canadien ; les habitants commençaient à sortir de leur demeure ; bon nombre même, à la lumière vacillante au fond de l'étable, avaient commencé leur *train*.

Le froid mordait les joues, et la neige blanche, immaculée des champs, criait sous la botte sauvage du paysan.

Peu à peu le jour s'était levé, serein, radieux inondant de ses douces clartés, de ses

rayons attiédís les falaises du Nord, les îles aux large, les îlots à l'entrée de la baie et le village groupé sur la Pointe autour de la chapelle.

Ce matin là on ne voyait plus la mer, c'est-à-dire que les glaces amassées le long de la côte sud avaient formé un pont solide en se réunissant entr'elles, et l'on ne distinguait plus où finissait le pont ni où commençait la mer. On voyait bien ici et là ce que l'on appelle des *saignées* en termes marins, mais partout de la glace, de la glace vive, vaste miroir flottant, immobile, serein comme le grand ciel bleu qu'il réfléchissait en lui.

Le paysan canadien qui sort de sa maison au matin, a deux choses à accomplir avant de commencer tout travail quelconque : c'est d'abord de faire le signe de la croix, (pratique qui tombe et s'en va comme bien des bonnes choses du vieux temps) et de jeter un coup d'œil au fleuve si le cultivateur vit au bord de la mer, ou de regarder de quel côté souffle le vent s'il habite l'intérieur des terres.

Donc ce matin de décembre 1839, les gens

des Trois-Pistoles avaient jeté les yeux sur la mer et étaient restés étonnés. Un spectacle nouveau, inaccoutumé s'offrait à la vue. Des points noirs, luisants, mobiles, mouvants, se détachaient nettement sur la glace. Et il y en avait à l'infini, depuis le bas de l'Ile-aux-Basques jusqu'au haut des dernières Rassades, ces rochers arides qui semblent se diriger éternellement vers St Simon dont ils ne sont pas éloignés.

Ce mouvement, cette vue, ce va et vient d'êtres inconnus était bien de nature à surprendre un peu les gens que les coups de bonne fortune en plein hiver n'avaient pas encore gâtés. Les habitants se rassemblèrent donc. On se consulta, on émit des opinions et Dieu sait s'il y en avait d'émises et de toutes sortes.

Les uns soutenaient que ce devait être assurément des phoques, d'autres opinaient pour les pousilles, le plus grand nombre cependant croyaient aux loups-marins et c'est cette idée là qui devait l'emporter.

En un instant le village fut sur pied.

L'élan, une fois donné, gagna bientôt le rang, sur la côte, puis se communiqua, de proche en proche, comme une immense trainée de poudre, et trois heures après le premier éveil, toute la paroisse des Trois-Pistoles, très populeuse alors avait les yeux tournés vers cette vaste richesse, cet énorme et facile butin, cette proie valant de l'or qu'offrait le fleuve.

Tout ce que la paroisse comptait d'hommes disponibles s'arma qui d'un couteau, qui d'une hache, qui d'une masse, d'une traîne, d'un canot, et cette foule, cette multitude, se dispersa sur la glace. C'était bien, en effet, des loups-marins que l'on avait aperçus de la côte, et il y en avait des mille et des milliers. Ils étaient aussi nombreux que gros et gras, et jamais richesse plus grande, jamais chasse plus facile ne s'étaient offertes à ces braves gens, qui savaient tout aussi bien bâtir deux églises à la fois, qu'éventrer un loup-marin et chasser les gros carnassiers des bois.

Le massacre commença : ce fut une tuerie sanglante, une hécatombe horrible où les

hommes et les bêtes se trouvaient confondus. Le sang ruisselait partout, à larges flots noirs, et la glace, miroir limpide d'un moment, ne devint plus que le plancher visqueux des halles, où l'on abat les animaux amenés à la boucherie.

Les loups-marins, rendus furieux par l'attaque et le carnage, sans défense sérieuse, moitié assommés, hurlant de rage, se dressaient droits comme des guerriers prêts à mourir, montrant leurs crocs d'ivoire et lançant dans le vide leurs nageoires d'avent, leur arme, leur seule défense, et le paysan, grisé par le gain, par l'appât, sans crainte ni frayeur, saisissait son large couteau de boucherie, et le plongeait inhumainement dans le ventre de sa victime. Le loup-marin tombait sur la glace, moitié ouvert, perdant ses entrailles et expirant dans des sursauts et des heurts impossibles.

L'ennemi vaincu était dépecé aussitôt ; on enlevait la graisse adhérente à la peau, et on en faisait des monceaux, des piles énormes qui prenaient, de terre, l'aspect de tumulus

funéraires où l'on aurait enseveli les morts de la grande famille des amphibiens.

Et le massacre continuait, furieux, horrible, sans trêve ni merci ; mais les heures coulaient rapidement, le soleil déclinait à l'horizon avec une rapidité prodigieuse, et les ombres du soir allaient s'allonger bientôt sur les champs et sur la mer.

Déjà, la file des voitures arrivait sur la grève. Les chevaux étaient dételés, au rivage, et les traînes amenées à bras sur la glace, pour être remplies, jusqu'aux *ambînes* (1), de la précieuse dépouille des loups-marins.

Ce travail de partage était plus difficile qu'on ne le pense. En bons normands comme toujours, nous allions dire en bons plaideurs comme jamais, nos gens se disputaient maintenant la propriété des tumulus, des amas de peaux et de graisses, et, pendant ce temps, l'heure fuyait toujours, les traînes ne s'emplissaient pas, et les chevaux, sur la grève, at-

(1) Ce mot populaire ne se trouve pas dans le Glossaire franco-canadien du regretté Oscar Dunn.

tendaient vainement l'arrivée du fardeau qu'ils devaient monter au village.

Plus de sept cents loups-marins gisaient là, sur la glace, et c'était encore horriblement beau que de voir cette animation, ce va et vient, toute cette vie de fourmillière où hommes et dépouilles de bêtes se confondaient dans un ensemble qui prenait, du village, des aspects fantastiques. C'était là, assurément, le plus joli tableau, genre marin, qui se soit jamais vu. Quel vaste sujet pour un peintre épris de l'art ! Quel beau drame à faire, et que nous voudrions bien avoir le talent descriptif d'un Victor Hugo, ou d'un Jean Richepin, deux amants de la mer et de ses drames, pour montrer, dans toute sa sauvage grandeur, le poème épique qui se déroulait, vivant, sous les regards de tous.

Pendant qu'on se disputait les richesses de la mer, richesse d'un moment comme tout ce qui est de la terre, pendant qu'on chargeait, en se disputant, les lourds ballots de graisses sanguinolentes amassés avec peine, on ne s'apercevait pas que le vent de terre faisait son

œuvre, et que la glace, devenue plancher mouvant, se détachait lentement de la rive, et prenait le chemin du large.

Un cri soudain, pareil à une clameur immense venue de la rive, fit redresser les têtes penchées et toute à leur ouvrage, toute au gain de l'heure présente, et les regards inquiets interrogèrent le village. Les plus rapprochés comprirent la situation et, à leur tour, ils lancèrent dans l'air un cri désespéré, un cri de suprême appel : " Sauvons-nous, la glace charrie au large " !

Ce cri courut, de bouche en bouche, jusqu'au plus éloigné. Ce fut comme un courant électrique, qui pénétra tous les habitants. On abandonna tout, traines et amas de peaux, et affolés, on accourut au bord de l'eau. Quelques uns seulement, les plus proches, avaient réussi à sauter sur la berge opposée, et se sauver par là du naufrage ; les jeunes gens, dans un moment aussi sérieux, disaient aux plus âgés : dépêchez-vous de sauter, vous autres qui avez des familles ; quant à nous, eh bien à la grâce de Dieu, nous essaierons après vous ;

mais ceux qui étaient au loin, les retardataires, eurent beau prendre leur élan pour franchir le fossé liquide, qui les séparait de terre ferme, ils s'arrêtaient frémissants, avec un haut le corps sur le bord de la glace, désespérant pouvoir atteindre le côté opposé ; et pourtant le salut n'était pas loin : à quelques perches seulement des amis, des parents leur tendaient les mains et l'espace s'agrandissait de plus en plus, et la distance augmentait d'instant en instant. Leur sort devait-il donc être désespéré ? La mort, les horreurs d'une agonie effrayante, devaient-elles compter sur leurs proies faciles ?

La Providence, ici bas, n'est pas une marâtre et plus d'un en a fait l'expérience. C'est au moment où l'on crie notre désespoir et notre désespérance, c'est à l'heure où l'on n'a plus foi au lendemain qu'elle paraît, consolante, et nous tend la main, une main qui réconforte quand elle ne sauve pas.

Les gens de terre criaient à leurs parents, terrifiés, désespérés, errant, comme des ombres privées de raisons sur la glace flottante et

mobile : Sauvez-vous ! Prenez les traines et venez sur l'eau ! Elles vous porteront jusqu'à terre !

Et les voix répondaient : Secourez-nous ! secourez-nous ! Au secours ! nous allons périr ! Et ces cris montaient comme une plainte immense de la mer, et allaient mourir au fond du village où l'écho leur répondait par des pleurs, des prières et des supplications. Et les plaintes venaient toujours de la mer, allant de plus en plus en diminuant, à mesure que la glace entraînée se dirigeait vers le nord, et sur la grève, les pleurs, les cris, les prières à haute voix, les vœux formulés hautement formaient un sanglot étrange pareil au brisement énorme d'être géant qui agonise et se meurt.

La foule courait anxieuse, affolée, sur la grève, portant des lumières, des fanaux, des torches enflammées ; on regardait, en frissonnant, cette banquise de glace détachée de la terre ferme, immense épave portant plus de deux cents personnes, qu'un miracle seul pouvait sauver d'une mort affreuse, et tous avaient là un père, un mari, un frère, un fiancé !

Il semble impossible de donner une nuance de plus à ce tableau de sublime atrocité ; il semble impossible aussi de peindre, par des mots, la douloureuse émotion des spectateurs, pétrifiés à la vue de ces hommes criant leur désespoir dans la nuit sombre et entraînés à une mort certaine, à moins d'un miracle éclatant.

Mais une scène étrange se passait à la Pointe, en face de l'église paroissiale. Pendant qu'au large les prières et les larmes se confondaient ensemble, et montaient à Dieu dans un suprême appel, sur le rivage le Révérend Mr Pouliot encourageait son monde, ses enfants qui l'entouraient, le suppliaient, comme autrefois les disciples aux pieds de Jésus, lui demandant de faire un miracle.

Alors il se tint debout sur le rivage, les deux mains étendues vers ces malheureux, ces enfants que le gouffre de la mer semblait réclamer comme sa proie. Il les aimait ces hommes, il les avait baptisés peut-être, il en avait mariés plusieurs, et tous étaient ses ouailles.

Et ce prêtre, semblable à l'ange de miséricorde intercédant sans cesse pour la terre, priait tout bas pour eux qui allaient peut-être mourir cette nuit, périr misérablement, ne devant plus revoir leur village, leur clocher, leur famille, privés même de la dernière consolation de reposer à l'ombre de la croix, dans le même cimetière paroissiale, demeure dernière de tant de parents et d'amis.

Il demandait au ciel d'éloigner de lui ce calice d'amertume, mais il voulait que la volonté de Dieu se fasse soudain il s'écria : " à genoux, mes enfants, je vais leur donner la sainte absolution " ! et élevant la voix, il dit :

Mes enfants de la bas, qui allez peut-être mourir, " au nom du Dieu Tout-Puissant au nom de Jésus-Christ, son fils, qui m'a donné les pouvoirs de lier et de délier sur la terre, au nom du Saint-Esprit, je vous absous de tous vos péchés. Ainsi soit-il ! "

Et la foule agenouillée, sanglotante, répéta : ainsi soit-il !

Le curé, se mettant à genoux, pria avec

ferveur, offrant sa vie pour le salut de tous, et promettant au divin Jésus de l'Eucharistie, une communion générale de tous les naufragés, s'Il les ramenait sains et saufs à terre ferme, s'Il les rendait à leur famille éplorée, à leur paroisse désolée, à leur vieux pasteur affligé.

Pendant ce temps là, sur la banquise, les naufragés étaient tombés à genoux. D'une commune voix, dans une même pensée, ils demandèrent au ciel de les sauver. Aux heures de grand désespoir, il fait bon se tourner là haut, et demander aide et protection à celui qui commande aux éléments.

Pendant ce temps le vent soufflait du sud et poussait la banquise de plus en plus au large. La terre se confondait, là bas, dans un nuage gris sombre. Bientôt ils aperçurent, à leur gauche, l'île aux Basques, paisible et comme endormie au sein de l'onde amère ; plus loin, l'île verte hérissait dans la nuit ses falaises mornes, ses sommets couverts d'épinettes sombres.

Plus au large, vers le nord, ils semblaient

entendre les grondements lugubres du Saguenay qui se brise sur les larges battures aux allouettes.

Allaient-ils donc passer toute une nuit d'angoisse et d'agonie sur ce morceau de glace à la dérive ? Allaient-ils donc se briser sur quelques roches désertes, sur les battures rendues furieuses par le souffle du vent ? Ou bien, leur planche de salut allait-elle se désagréger, et leur donner le fleuve pour dernière demeure ?

Et les glaces se détachaient, morceaux par morceaux, entraînées à la dérive, allant au hasard, dans la nuit noire et lamentable. Ils promirent alors d'élever un monument au divin crucifié s'il les amenait au port de salut, et ce monument serait une croix gigantesque, qui rappellerait aux hommes de l'heure présente, comme à ceux de la génération à venir, la faveur insigne d'un sauvetage miraculeux, et cette croix, ils l'élèveraient là où le souffle d'en haut irait les faire s'échouer sûrement.

Soudain le vent changea, dit l'histoire, et

la banquise parut s'arrêter dans son mouvement d'aller. Elle semblait obéir à une force merveilleuse ; une main inconnue la dirigeait maintenant vers terre. Les naufragés ne le voyaient pas clairement, mais ils le sentaient pour ainsi dire. Un cri de joie immense, un cri d'espérance profonde emplit les poulmons de ces hommes que la crainte terrassait tout à l'heure ; et bientôt, l'illusion n'était plus permise en face de la réalité, et la banquise, dirigée sûrement, venait heurter une pointe de rocher.

Ce rocher était ce que l'on appelle les petites *Rassades*, entre les Trois-Pistoles et St-Simon. A neuf heures du soir, tout le monde était sauvé, et le délire était partout, et les chants et les prières de reconnaissance montaient de toutes les demeures vers le Très-Haut, qui avait dirigé la banquise et permis que tout ce monde ne se perdit pas, entraîné bien loin ayant eu le sort des débris de loups-marins, des outils, des traînes et des vieux canots retrouvés jusqu'à Métis, Matane et Rimouski, à plusieurs lieues en bas de Trois-Pistoles.

Pas un seul manquait à l'appel : tous avaient regagné terre, et les craintes de deuil lamentable se dissipèrent comme par enchantement.

Le dimanche suivant, c'était le grand jour de Noël, l'église de la Pointe était remplie. Il y avait là des gens d'*en haut*, qu'on n'avait pas vu à l'église depuis plusieurs années. Tous priaient. On sentait comme le souffle religieux d'une sainte joie passer sur toutes ces têtes inclinées que la mort avait failli toucher de son aile, et le murmure des lèvres disait la prière ardente des naufragés, et, de leurs amis et de leurs parents, tous priant ensemble pour remercier Dieu de l'heureux sauvetage des naufragés de l'avant veille, les grands miracles de la banquise échouée, contre tout espoir, sur une pointe de rocher.

Le curé monta en chaire et, des larmes dans la voix, il rappela à l'assistance les angoisses de tous, les leurs comme les siennes, et les invita à accomplir le vœu qu'il avait fait pour eux : une communion générale.

Le lendemain pas un ne manquait à l'appel, au divin rendez-vous de l'Eucharistie. Et, quelques jours après, une énorme croix de bois était bénite et plantée là où elle est encore de nos jours, là où l'on peut la voir en passant à bord des chars, sur les *Rassades* d'en haut. (1)

Salut ! croix sublime. Tu as sauvé le monde et tu le sauves encore, chaque jour, à ces heures désespérées où l'on n'a plus d'espoir qu'en Celui qui t'a portée généreusement ici-bas.

Reste là, battue des flots qui ne pourront que te briser un moment ! Reste debout, au large, sur ce rocher désert, témoin du sauvetage de plus de deux cents personnes des Trois-Pistoles ! Reste-là comme un phare lumineux, rappelant à ceux qui viendront après nous, que la reconnaissance, qui t'a élevée sur cette pointe aride au sein du fleuve, demande que tu ne sois pas oubliée ni méconnue.

(1) Il y a les rassades d'en bas et celles d'en haut. Ce sont deux rochers arides à une demi lieue de la rive,

Qui sait si, te regardant au loin, un pauvre malheureux n'aura pas une bonne pensée ?

Qui sait si ta vue ne consolera pas plus d'une infortune, plus d'un déshérité ici-bas ?

Oui, oui ! reste debout, impassible, immuable et serein aux jours de tempêtes, comme à l'heure de calme où la mer se fait pleine de caresses et de chansons.

Reste là, comme une éternelle prière montant de la terre vers le ciel, non seulement pour toutes les gens des Trois-Pistoles, mais pour tous les malheureux de la mer qui vont on ne sait où, perdus entre deux abîmes : le ciel immense, l'immense mer,

CHAPITRE XIV

A travers cahiers et registres.

Il nous a paru intéressant de parcourir les vieilles archives conservées au presbytère des Trois-Pistoles, et d'en donner une idée à nos lecteurs, en relatant ici les faits les plus dignes d'être mis en évidence. Toutes ces choses du passé ont le mérite de plaire à beaucoup de personnes, car on aime toujours à évoquer les temps révolus, et l'esprit se repose agréablement sur tous ces événements d'un autre âge, qui n'ont d'intérêt que parcequ'ils sont du domaine des choses envolées. On ne saurait se défendre d'un sentiment étrange, en face de ces livrets jaunis où sont relatés les moindres détails de la vie des paroisses. On

sent monter en soi comme une mer de pensées qui nous envahit et nous obsède, et l'on voit défiler devant nos yeux tous les morts, tous les vivants, tous les événements d'un âge qui garde, dans sa simplicité, le charme des choses qui ont vieilli et survécu.

Il y a tout un monde là-dedans. En feuilletant ces cahiers où le temps a mis son empreinte, on croit réveiller tout ce qui eût la vie et le mouvement, et l'on touche avec respect ces pages où des saints, comme les pères Rouillard et de LaBrosse, ont laissé quelque chose d'eux-mêmes. On assiste à une procession des êtres qui nous ont devancés dans la vie et dans la mort; on sourit au baptême d'un enfant de colon ou du nouveau né d'un pauvre micmac et d'un maléchite; on se réjouit du mariage de deux êtres que le père missionnaire marie avec toutes les formalités voulues par notre mère la Sainte Eglise, et l'on pleure avec l'humble cloche de la petite chapelle, lorsqu'une fosse a été creusée au bord des flots, sur la Pointe, et que le missionnaire en a dressé l'acte authentique. Une page nous dit la naissance d'un enfant, et l'au-

tre plus loin, nous laisse entrevoir que le cercueil est venu réclamer une proie nouvelle, creuser un vide parmi les rares colons qui disputent leur vie au sol, et faire répandre bien des larmes.

C'est toujours l'éternelle histoire d'ici-bas, cette histoire étrange à laquelle on ne s'accoutume pas, et que l'on trouve toujours nouvelle, bien qu'elle soit ancienne comme le commencement du monde ; mais on aime à y revenir. Le passé tient du précipice : les deux parfois nous fascinent, nous attirent, donnent le vertige.

Parcourons donc ensemble les vieilles annales de la paroisse, et arrêtons-nous sur ce qui semblera avoir un intérêt quelconque.

Le premier régiſtre date de 1713. Il a la couleur du cuir, et l'on dirait qu'il a ſuivi le miſſionnaire dans ſes pérégrinations de paroiffes en paroiffes, tant il eſt maculé. On croirait que la pluie ne l'a pas épargné. Une choſe nous frappe : c'eſt que les treize premiers actes de l'état civil ne ſont pas ſignés par M. Auclair, alors curé de Kamouraska, et

missionnaire de Cacouna, l'Isle-Verte, Trois-Pistoles, ni par le père Ambroise Rouillard, ni par le père Luc, tous deux Récollets.

Cela semble avoir été copié par une main très exercée, car l'écriture est très lisible et bien moulée.

On s'explique cette manière d'agir. En ces temps-là les missionnaires, faisant les fonctions dans une paroisse, se contentaient de dresser actes soit de baptêmes, mariages ou sépultures, sur des feuilles volantes. Lorsque M. Auclair arriva aux Trois-Pistoles, il recueillit ces actes laissés à domicile, et les copia dans un registre, celui que nous avons sous la main.

Les actes de baptêmes commencent ainsi: "Je, soussigné, Auclair prêtre et curé de Kamouraska, desservant les paroisses de Notre Dame des Anges des Trois-Pistoles, de Saint Germain de Rimouski et de St Jean-Baptiste de l'Isle-Verte."

En 1726, M. Auclair est parrain d'un enfant auquel il donne le nom d'Etienne, sans

dire le nom de ses parents. Il n'y a pas de doute que cet enfant appartenait à Nicolas Rioux et Louise Asselin, car les huit premiers actes du régistres, de 1713 à 1731, ne mentionnent que les baptêmes des huit enfants du deuxième Seigneur des Trois-Pistoles : Nicolas Rioux.

Le premier mariage dont il est fait mention, est celui de Paul Lepage dit LaMolais, fils de René Lepage, seigneur de Rimouski, avec Catherine Rioux, fille de Nicolas Rioux et Louise Asselin. Elle avait vingt deux ans. L'acte de baptême de Catherine Rioux est le premier mentionné au registre des Trois-Pistoles.

Cet acte de célébration de mariage est de la même écriture que celle au commencement du registre, et cependant il est signé de la signature authentique du père Rouillard.

Nous serions porté à croire qu'il y avait alors, au village des Trois-Pistoles, de ces instituteurs ambulants qui enseignaient l'écriture aux colons, et se rendaient utiles au père missionnaire, en lui faisant, de leur plus belle écriture, les actes de l'état civil.

En 1748, les actes commencent à prendre la forme authentique. Ils sont écrits et signés de la main même du père Ambroise, qui passa quarante ans dans les missions de la côte sud du Saint Laurent, résidant la plus grande partie du temps chez le seigneur Rioux.

* Une chose qui nous trappe et nous confirme dans la pensée qu'il y avait un instituteur aux Trois-Pistoles en 1726, c'est qu'en 1748, les actes sont signés par les parrains et marraines et leurs signatures se rapprochent beaucoup du modèle que nous avons dans la copie des premiers actes du registre de 1713. Ce qui fait plaisir, en parcourant les archives, c'est de voir comme les membres de la famille Rioux, loin des centres importants, apprenaient à signer leur nom avec une élégance qui rend des points à maints écrivains de nos jours. Nous rencontrons, en 1750, le nom de "Marie Magdeleine Rioux femme du Page de la Fosses" signé fermement et d'une écriture large et facile. On y voit plus que la simple étude ou application à écrire seulement son nom; on sent que l'instruction a passé par là

et qu'elle a fait son œuvre. On savait écrire alors ; on tenait plus qu'aujourd'hui, à l'honneur d'être instruit et capable.

En 1749, on rencontre le premier baptême d'un enfant sauvage : Etienne,—“fils de Pierre Pominville et de Thereize, sauvagesse” dit le père Rouillard. Il y avait alors sur les rives de la rivière des Trois-Pistoles des cabanes sauvages. Leurs habitants étaient un mélange de micmacs et de maléchites.

Voici le premier acte de sépulture entré au Régistre par le père Rouillard ; nous le copions textuellement.

L'an mil sept (le mot “cent” est passé) cinquante trois. Le premier jour du mois de décembre est décédée Catherine Leblond femme de feu Jean Riou propriétaire et seigneresse des trois-pistoles, paroisse de notre dame-des-anges âgée de quatre-vingt-sept-ans après avoir été confessée, reçue Le St-viatique et Lextrêmeonction. Son corps a été inhumé avec Les cérémonies ordinaires et accoutumées dans Léglise des trois-pistoles le Landemain du jour de son décès en la meme an-

née Mil Sept cens cinquante trois en foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus, frère ambroise, Récollet, prêtre faisant Les fonctions curiales dans la paroisse des trois-pistoles."

La preuve que le missionnaire trainait le registre avec lui, c'est qu'à la suite de l'entrée de l'acte de sépulture que nous venons de lire, le père Rouillard mentionne le décès de Françoise Charest, femme de feu Jean Côté, seigneur de l'Isle-Verte et signé : " Ambroise, faisant les fonctions curiales à l'Isle-Verte."

Celui qui parcourt les registres premiers des Trois-Pistoles constate un fait important: un point d'honneur, dans les familles des seigneurs, de ne se marier qu'entr'elles. C'est ainsi qu'à Rimouski, la famille du seigneur Lepage s'alliera aux Rioux des Trois-Pistoles, et reciproquement ; ou bien les Côté de l'Isle-Verte, les premiers seigneurs de l'endroit, s'uniront pas des liens étroits, soit avec les Lepage, soit avec les Rioux. On semble vouloir mettre ce parti pris en opération jusque

dans le choix des parrains et des marraines. Nous voyons d'ici, un véritable tableau ancien : un fils de famille, franchissant plusieurs lieues, pour aller se chercher une épouse qui soit digne de lui et du foyer auquel il doit la convier. Cela rappelle un peu l'histoire de Tobie, moins le voyageur du départ, l'ami de toute la route, et le sauveur à temps opportun. C'était le bon temps, alors, et nous ne savons plus nous marier comme on se mariait en 1750, il y a plus d'un siècle.

Voici une page lugubre qui nous arrête et nous porte à réfléchir. Le 3 janvier 1756, le second seigneur des Trois-Pistoles, Nicolas Rioux, s'éteignait dans son manoir, sur la Pointe, à l'âge de soixante et douze ans et était enterré le même jour que son fils Nicolas, né en Octobre 1718, le troisième de la famille, et âgé de trente huit ans seulement. Deux jours après, on menait en terre François Nicolas, fils de Nicolas, et petit fils du deuxième seigneur dont nous venons de parler.

Quelle fatalité entraîna, dans un désastre commun, ces trois êtres si étroitement unis ?

Quelle épidémie vint s'abattre sur le village naissant des Trois-Pistoles, et jeter ce triple deuil dans les âmes ?

Si nous consultons les archives de Rimouski, nous voyons que cette même année 1756 vit le décès du troisième seigneur de Rimouski, Germain Lepage, qui avait été atteint d'une maladie qu'on appelait la peste. Rien, dans les annales du pays, ne nous porte à croire que la peste sévit alors. Au milieu des alarmes de l'heure pénible qui menaçait de sonner pour le pays, heure fatale devenue le glas funèbre de 1759, cette maladie passa, sans doute, inaperçue. Un seul acte nous rappelle cette date funèbre pour nos aïeux de 1759, c'est le baptême de Nicolas, fils de Nicolas LeBlond par M Charles Chenost qui signe "aumônier des vaisseaux de sa majesté et desservant Trois-Pistoles"—M. Chenost était aumônier à bord du vaisseau de guerre "L'aigle" qui fit naufrage en 1752 au Mécatina, sur les côtes du Labrador.

En 1767, nous rencontrons trois actes de l'état civil non signés. L'écriture semble cel-

les d'une femme. Ce sont les baptêmes de Marie Magdeleiné, fille de Nicolas LeBlond et de Angelique Valentin, de Reine, fils de Jean Rioux et de Pierre Boucher, et Vincent, fils de Vincent Rioux et Julienne Drouin.

A mesure qu'on avance vers la date fatale de 1769, époque où le Père Rouillard se noya au cap de l'original, près de Rimouski, on s'aperçoit que l'écriture du père change notablement. On sent que l'âge est arrivé et qu'il pèse lourdement ; l'âge d'un missionnaire est le double de ce qu'il est réellement, à cause des privations et des misères qui lui font vivre plusieurs années en une seule.

Cette même année 1769, il écrit d'avance deux blancs d'acte de baptêmes. Au premier M. Trutaut, qui remplace le père Ambroise, met en note : — "Ce dit bapt. a été faite à la Ste-Famille" — et au bas de l'autre : — "celui-là n'a point été faite par le père ambroise il l'avait écrit d'avance." —

Le dernier acte du père Ambroise est le baptême de Marie Reine Rioux, fille d'Etienne Rioux et de Véronique Lepage.

En 1770, apparaît le père de LaBrosse. Il baptise Germain Soucy, fils de Germain, Augustin Baucher, fils d'Augustin et Louise Véronique Damours, fille d'Ambroise.

Le père de LaBrosse écrivait très lisiblement, d'une écriture fine et soignée. Dans trois lignes il dressait un acte, quand il en fallait dix au père Ambroise. Le nom du père de LaBrosse n'apparaît plus qu'en 1781 sur deux feuilles volantes, blancs imprimés pour acte de baptême. Il baptisait Stanislas, fils d'Etienne Rioux et de Madeleine Pelourde; et Julien, fils de J. Bt. Rioux et de Madeleine Côté.

En 1780, on commença à tenir un cahier de délibération, de recettes et de dépenses pour les Trois-Pistoles. C'est le père de LaBrosse, mort en 1782, qui en fit l'entête dont voici le texte : "Extrait du livre des comptes de Jean Baptiste de la Brosse, Missionnaire des Postes du Domaine du Roi, desservant la paroisse de Notre-Dame des trois Pistoles." Vincent Rioux était le marguillier de 1780.

En 1782, M. Leclaire vint résider aux

Trois-Pistoles. Voici l'inventaire qu'il fait des effets appartenant à la chapelle des Trois-Pistoles, et trouvés dans la dite chapelle le 1 Septembre 1783 ; nous conservons l'orthographe.

Un calice et sa pataine d'argent, deux ciboirs un grand et petit ; un vieux missel, deux napes dautel Deux aubes quatre amits, Deux surplis, trois ornements complets, un rouge, un noir et un vieu verd ; quatre petits chandeliers de cuivre argentés un crucifix dautel, une lanterne deux grandes images. Deux vieux parments dautel, un purificateur et une palle, une petite cloche pour le sanctuaire et un éteignoir. De plus huit cents soixante et seize livres quatorze sols d'argent monayé entre les mains de vincent rieux marguiller de cette année 1783 qui a signé avec nous.

{ VINCEN RIOUX.
{ A. LECLAIRE, ptre.

Comme on le voit, ce n'était pas une richesse excessive, fabuleuse, et qu'il y a loin de ces humbles vêtements et mobiliers de cha-

pelle, au luxe de nos églises d'aujourd'hui ; c'est là l'œuvre des commencements, le colon n'étant pas riche, sa chapelle ne l'était pas d'avantage.

Mr Leclaire était un homme minutieux et plein de soin pour les cahiers et les registres de la paroisse. Tout est bien tenu, l'écriture est lisible et pas un seul défaut. On remarque une chose : personne ne signe au registre, autre que Vincent Rioux et le curé Leclaire. On dirait que l'instruction s'en va diminuant ; c'est que le système des écoles n'était pas encore en opération. Il ne devait pas tarder cependant.

Voici ce que nous trouvons au dixième et dernier feuillet du deuxième registre de 1787 des Trois-Pistoles : trois baptêmes, en date de 1805 signés " Le Courtois, ptre ". Au bas les notes qui suivent :—" Ces trois actes doivent être portés sur les registres de 1805 et ce par Mr Le Courtois Ptre."

Et plus bas : "ce registre de 1805, Mr Le Courtois ne l'a jamais vu, comment aurait-il

pu y insérer les trois actes ci-dessus, il salue très humblement Mr Dorval.”

17 juillet 1806

Cette dernière note est de la même écriture que celle des trois actes dont nous venons de parler. M. Le Courtois a été curé de Rimouski de 1797 à 1822 ; il se peut qu'en 1803, il ait fait les actes ci-dessus. Reste le mystère de la note qui semble réprover la paternité de Mr LeCourtois pour les trois actes de baptêmes, mais cette note n'est pas signée. Nous restons donc dans le doute non seulement au sujet de M. Le Courtois, mais au sujet même de l'authenticité de ces trois baptêmes : François Turcot, Salomé Lévesque et Thècle Côté.

Le 16 juillet 1790, Mgr. Hubert faisait la première visite épiscopale aux Trois-Pistoles. Voici ce que nous trouvons à la fin du premier cahier des délibérations commencé par le père de LaBrosse.

“ Il faut avoir un grand livre pour les

comptes, l'élection des marguilliers, etc., etc., etc.

aux 3 pistoles le 16 juillet 1790.

+ Jean franç, Evêque de Québec.

La population totale des Trois-Pistoles, d'après le recensement de cette année là, de 1790 était de 196 âmes. Comme on le voit, la colonisation n'avait pas encore pris beaucoup d'extension. Cent-quatre-vingt seize âmes pour près d'un siècle, de 1696 à 1790, c'est une augmentation de population de deux âmes par année, à peu près.

En 1793, on se décide à parler du salaire d'un bedeau. Joseph St Laurent, un des premiers colons, reçoit neuf livres de vingt sols pour son travail à l'église

Le 9 Août 1798, Mgr. Pierre Denaut fait la visite pastorale, reçoit les comptes des marguilliers, et donne la confirmation.

En 1803 on augmente le salaire du bedeau de neuf à douze livres. C'est sous le ministère de M. Bezeau, curé, que l'on fit des réparations pour plus de douze mille livres à l'é-

glise des Trois-Pistoles. Le déficit qu'occasionne ces dépenses extraordinaires fut vite comblé par la générosité des habitants.

Le 21 juillet 1806, Mgr J. O. Plessis fait la visite pastorale de la paroisse pendant laquelle il confirme soixante et une personnes, parmi lesquelles on remarque Henri Simon, Maxime Damour, Nicolas Larrivée, Ignace Frs. Couillard, Etienne Rioux, Jos. D'Anglade, Frs Boché, Benjamin Rioux et Sophie Yokel. Mgr Plessis ordonne que le métal de la vieille cloche sera vendu au profit de la fabrique, et que l'argent, qui en proviendra, sera ajouté à la somme nécessaire pour en acheter une nouvelle, qui n'excèdera pas le poids de cent livres.

Le 29 juillet 1810, Mgr Panet, est aux Trois-Pistoles. Il trouve les comptes des marguilliers en retard, ordonne qu'ils soient rendus de suite, et déclare qu'à l'avenir, il sera dressé des actes en forme pour l'adjudication des bancs.

Cette année vit la mort des deux maîtres-chantres de la paroisse : Benjamin et Paul Côté. Les marguilliers décident qu'un service sera chanté, aux frais de l'église, pour le maître-chantre qui aura chanté à l'église toute sa vie, et que trois messes basses seront dites pour les chantres subalternes.

La cloche achetée à Québec coûta £31.10, et le tabernacle, ordonné en 1812 et fait sur le plan du maître autel de la Cathédrale de Québec par M. Baillargé, valait £80.00.

En 1814, Mgr Plessis fait de nouveau la visite de la paroisse pendant plusieurs jours. Voici quelques unes des ordonnances consignées de sa main au Régistre des délibérations.

Casse le règlement des marguilliers au sujet des services et messes en faveur des maîtres-chantres, et laisse à la fabrique le soin de les bien traiter. En 1786, il y avait eu donation du terrain de l'église, par le seigneur Etienne Rioux, à charge d'une messe et d'un banc dans l'église. Cette clause n'ayant pas eu d'effet depuis longtemps, Mgr. ordonne que la messe soit chantée et désigne le deux-

ième banc, dans la rangée du milieu, pour être laissé, gratuitement, au seigneur et à ses descendants par droits d'ainesse.

Le missionnaire des Trois-Pistoles déservait Rimouski deux fois par année ; Mgr. décrète que ces voyages se feront aux dépens de la fabrique des Trois-Pistoles.

Ceci paraît exorbitant à première vue ; cependant, comme l'explique si bien le Révd M. Vézina, il y a là une question de charité. Mgr. ne pouvait raisonnablement obliger les colons de Rimouski à venir, de si loin, chercher le prêtre. Trois-Pistoles ayant les bienfaits d'un curé résident, devait se montrer généreuse envers les autres, et payer royalement de sa personne. C'est à tort que l'on voudrait voir, là dedans, une note déplorable, une espèce de pénitence visible imposée aux colons des Trois-Pistoles.

Une chose digne de remarque c'est que jusqu'en cette année de 1814, Trois-Pistoles s'appelait : Notre Dame des Anges des Trois-Pistoles. Mgr. décide que dorénavant, son nom sera : Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles. Il n'y a pas, croyons-nous, de solen-

nité de Notre-Dame des Anges. Mgr. Plessis tenait sans doute à ce que le nom de chaque paroisse eut sa fête solennelle et il choisit, pour Trois-Pistoles, la fête de N.-D. des Neiges, qui tombe le 5 août, " et dont la solennité n'aura lieu que le dimanche d'après la Toussaint, suivant notre mandement du 22 Déc. 1810 "—dit Mgr. Plessis dans ses ordonnances.

En 1814, on vend le vieux tabernacle à la Rivière-du-Loup, en haut, pour le même prix qu'il a coûté. Bonne spéculation n'est-ce pas ? M. Prosper Gagnon était alors curé.

Le 11 juillet 1822, nouvelle visite de l'évêque, qui confirme 148 personnes. Il ordonne que l'on n'occupera pas Amable Côté pour une somme de \$14 00 perdue par lui, dans un voyage à Québec, sans qu'il y eut de sa faute.

En 1826, Mgr Panet, qui venait de remplacer Mgr Plessis, mort en 1825, confirme 226 personnes aux Trois-Pistoles.

En 1825, la paroisse comptait déjà 1633

âmes. La population avait augmenté de près de mille âmes en trente cinq ans. Ils étaient 196, en 1790.

En 1830, M. le curé Faucher, voulant mettre à effet l'acte passé pour encourager l'éducation, donne un morceau de terre pour y bâtir une école. Ce morceau avait 50 pieds sur 60, " borné au nord par la haute mer, au sud à 50 pas du petit rocher, qui est sur la grève vis-à-vis l'étable, à l'ouest à la terre de la fabrique".—

En 1833, Mgr Signay confirme 489 personnes, dont 261 garçons et 228 filles et femmes, et en 1838, 96 garçons et 103 filles, total: 199 personnes.

Nous arrêtons, ici, nos notes prises au hasard des archives pendant les cents premières années de l'établissement des Trois-Pistoles. Cela peut paraître de peu de valeur aux yeux d'un certain nombre, et cependant, ces faits revêtent un cachet tout particulier, qu'il convient de ne pas laisser dans l'ombre. L'histoire d'une paroisse, il nous semble, est incomplète sans ces mille et un détails, qui di-

sent la manière de voir, de penser et d'agir d'un âge qui n'est pas le nôtre, d'un temps que nous ne cherchons plus à imiter, du moins dans ce qu'il y avait de beau, de noble et de bien inspiré.

De 1840 à venir jusqu'à nos jours, l'histoire des Trois-Pistoles est un fait connu du plus grand nombre. Il serait oiseux de relater ici tous les détails mentionnés aux archives. Il y a d'autres grandes lignes qu'il faut démarquer, sans s'occuper de choses moindres, qui sont à leur place dans l'ombre.

CHAPITRE XV

Le chemin sur les côtes. — Lutttes désespérées. — L'église neuve marquée en bas par M. Dérôme, en 1841. — Visite de Mgr Signay. — L'élection des marguilliers, en 1843. — L'église commence à se bâtir sur la côte, en 1844. — Les poêles dans nos églises.

Malgré les évènements les plus tragiques, les esprits n'en continuèrent pas moins à s'échauffer outre mesure. Il y avait dans l'air un souffle de révolte, qui s'imposait et donnait à penser à ceux qui étaient chargés de la paix et de l'union dans les paroisses. On était à la veille de grandes misères, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés dès le jour où l'on fit de l'opposition au cimetière neuf, en 1835. Cette année-là, les gens d'en haut s'étaient fait un plan d'opération, afin de mieux réussir dans leur dessein d'avoir l'église sur la côte.

De tout temps, le chemin royal avait co-
toyé le fleuve. Depuis la rivière des Trois-
Pistoles jusqu'à St Simon, ce n'était que
sinuosités, côtes et précipices, où l'on tuait
les chevaux de fatigue, et brisait les voitures
et les attelages. Le parti sur la côte se de-
manda pourquoi ce chemin ne serait pas en
ligne droite, partant de la rivière et gagnant,
nord-est, sur les hauteurs jusqu'à St Simon,
passant sur le travers des terres ? Si ce
point-là était gagné, nul doute que l'église
serait fixée sur la côte, près du chemin royal
nouveau. C'était une idée très diplomatique,
la meilleur qui fut : aussi elle devait recevoir
une opposition formidable de la part des
gens intéressés au *statu quo*, et qui comptaient
parmi eux, les seigneurs Rioux de la Pointe
et de l'anse aux coques, Félix Têtu, les Notai-
res Ouellet et Fournier, le Dr Dubé et autres.

Il fallait s'adresser au conseil à Rimous-
ki ; c'est ce que l'on fit immédiatement. Une
requête fut envoyée, en 1836, au grand conseil,
qui chargea son grand-voyer, M. W. R. Antro-
bus, de se rendre sur les lieux, d'examiner les
endroits désignés et de faire rapport. Le 14

Mai 1836, M. Antrobus se déclarait, par son procès-verbal opposé aux conclusions de la requête des gens d'en haut. C'était un premier échec, mais les habitants des Trois-Pistoles ne se laissaient pas abattre pour si peu.

Ils en appelèrent de ce jugement à la cour des sessions de quartier de Québec, qui le 30 avril 1841, rejetait l'appel et laissait au conseil de décider où devait être le chemin c'est-à-dire que le conseil, s'étant prononcé sur le rapport de M. Antrobus, ne pouvait revenir sur ses pas. Alors le chemin devait continuer de longer le fleuve. Pendant qu'on plaidait ainsi au conseil à Rimouski, et à la cour de Québec, des requêtes étaient envoyées à Mgr Signay demandant la permission de rebâtir une église. Le parti d'en bas la demandait à la Pointe, près du chemin du fleuve, l'autre parti la voulait sur la côte là, ou devait, disaient-ils, passer le nouveau chemin.

En 1841, M. George Derome, curé de St-Pascal, fut chargé par Monseigneur de Québec de venir aux Trois-Pistoles marquer la place où devait être érigée la nouvelle église. A la nouvelle que M. Derome allait venir dé-

cider ainsi entre les deux partis, l'émoi fut grand dans la paroisse. D'après les rumeurs, qui vont vite dans des circonstances pareilles, M. Derome aurait marqué ses préférences pour le haut, vu que le plus grand nombre des paroissiens la demandait sur la côte ; d'un autre côté, il fallait songer aux conséquences d'une pareille décision. Le curé Pouliot tenait ferme pour la Pointe avec tous les seigneurs et autres habitants établis le long du fleuve, là où leurs ancêtres s'étaient primitivement bâtis et logés ; de plus, il y aurait eu les déménagements du curé et des habitants, transport d'habitation sur la côte, et une foule d'autres considérations secondaires, mais qui avaient de l'importance dans les circonstances difficiles où se trouvait la paroisse.

Enfin le grand jour arriva et M. Derome marqua l'église à la Pointe, à quelques perches de distance seulement de l'église existante, le portail, cette fois, devant être vers le nord-est, c'est-à-dire que les deux églises allaient se faire face.* On conçoit la jubilation du parti d'en bas, jubilation qui devenait un sujet d'aigreur pour le parti en défaite et dont

s'autorisèrent un grand nombre pour cesse de prendre part aux offices religieux de la paroisse. Le curé tonna du haut de la chaire de vérité, rappelant au devoir les égarés d'en haut, leur demandant soumission complète, sinon qu'il se verrait obligé de sévir contre eux.

Hélas ! le temps des misères profondes était arrivé, et pendant plus de dix ans Trois-Pistoles allait donner au monde le douloureux spectacle d'une paroisse divisée, en révolte, à l'état de trouble perpétuel. Nous allons raconter aussi brièvement que possible ce qui se passa alors.

Le parti d'en haut, en défaite un moment, se rejeta de nouveau sur la grande question du chemin. Il y eut requêtes et pétitions au conseil de Rimouski, à tel point qu'on se décida de faire faire une exploration dont le rapport fut déclaré favorable au parti sur la côte. Pendant qu'à la Pointe on bâtissait l'église neuve avec beaucoup de célérité, d'un autre côté les choses allaient vite et sûrement. Enfin, le conseil dans sa sagesse décida que le vieux chemin serait fermé le jour ou le nou-

veau tracé sur les côtes permettrait aux gens d'y passer convenablement. L'église avait été commencée en 1841, et deux ans après elle était terminée à l'extérieur. Cette même année de 1843, les gens d'en haut gagnaient leur chemin qui fut vite ouvert depuis la rivière des Trois-Pistoles jusque vis-à-vis l'église de la Pointe.

Ici nous ouvrons une parenthèse pour demander comment il se fait que l'on ait tant retardé à rendre justice, et à agir dans l'intérêt du plus grand nombre en fixant le chemin sur la côte. On ne se figure pas la misère des voyageurs obligés de suivre toutes les sinuosités du fleuve, par un chemin rempli de fondrière, où l'on ne comptait pas moins de quatorze côtes, toutes baptisées d'un nom qu'il serait trop long de donner ici. Le conseil, siégeant alors à Rimouski, était trop loin pour pouvoir se renseigner à bonnes sources. Mais lorsque L. N. Gauvreau, de l'Isle-Verte, conseiller à Rimouski pour cette dernière paroisse, mit les pieds dans le conseil, les choses changèrent et nous lui devons cette mention qu'il vota pour le chemin sur les côtes,

malgré qu'il fut en désaccords avec ses amis intimes M. F. Têtu et le Dr Dubé, tous deux déjà disparus.

Le chemin décidé et tracé sur les côtes, c'était un grand pas de fait, une belle victoire qui allait avoir des suites que nous allons donner toute à l'heure.

En 1843, Mgr. Signay visitait les Trois-Pistoles où il demeura quatre jours, confirmant 241 enfants, visitant les malades, rappelant au devoir ceux que la passion des luttes accrimonieuses éloignait des offices et des sacrements. On écouta la grande voix autorisée du grand coadjuteur de Mgr. Panet, mais on n'en continua pas moins à rester hors de tous devoirs religieux. Cette année de 1843, fut mémorable par le fait des élections de marguilliers. Le parti d'en haut et le parti d'en bas nommèrent chacun les leurs, et et l'on vit alors le plus drôle des spectacles. Les marguilliers du parti d'en bas, Etienne Rioux et Godfroy Rioux s'installèrent de nuit dans le banc d'œuvre, afin d'y être les premiers le dimanche, lorsque la messe commencerait, empêchant ainsi les marguilliers d'en

haut de venir, avant eux, prendre leur place contestée. L'histoire rapporte qu'un des deux marguilliers éprouva tellement de froid dans l'église après avoir mangé du pâté à la viande, qu'il mourut peu de temps après. Aux Trois-Pistoles on était décidé à tout, et dut-on en mourir, on ne lâchait pas prise. Jamais peuple ne fut plus tenace ; jamais sang Breton ne démentit moins son origine !

Au mois de Février 1844, Mgr. approuva les travaux que l'on voulait faire à l'intérieur de l'église et dans la sacristie, et au mois d'Août, une ordonnance arrivait de Québec par laquelle le curé était obligé de transporter les vases sacrés de la vieille chapelle dans l'église nouvelle, à cause de la vétusté et de l'exiguité de l'ancienne église, et défense était faite de célébrer la sainte messe dans cette dernière.

Pendant qu'on suivait ainsi les ordres de Mgr. de Québec, et que Monsieur Pouliot redisait plus que jamais à ses ouailles que l'église ne serait point bâtie sur la côte, voilà que le parti d'en haut se met à la tête d'une souscription volontaire, qui atteignit bientôt

le chiffre de plusieurs mille piastres, et la pierre s'amassant de jour en jour par une corvée des habitants, une nouvelle église dressa bientôt dans les airs un clocher joyeux, auquel il ne manqua plus que la cloche destinée à appeler les fidèles au temple. On ne se figure pas la désolation du curé, en voyant ces trois églises orner disgracieusement sa paroisse en révolte. Plus que jamais il refusa les sacrements aux égarés, qui ne voulaient pas se soumettre, et qui en appelaient sans cesse à la décision de l'évêque de Québec; ce dernier temporisait toujours, espérant que le calme renaîtrait bientôt et que tout finirait par s'arranger pour le mieux.

Les gens d'en bas entreprirent la lutte à leur tour. L'église d'en haut était bâtie sur une terre en plein fief, appartenant à Paul Rioux, qui voulut la retenir, en sa qualité de seigneur. De là protêt et poursuite dont le dénouement allait bien tarder à arriver, comme nous le verrons dans la suite. Ce protêt fut signifié par le notaire L. N. Gauvreau, de l'Isle-Verte, les deux notaires Ouellet et Fournier des Trois-Pistoles ayant refusé d'agir.

Le 25 Décembre 1844, les marguilliers passent un règlement par lequel on ordonne de chauffer l'église d'en bas. Jusquelà, il n'y avait pas de poëles dans les églises de campagnes. Avouons qu'il fallait une ardeur peu commune pour se réchauffer seul, en plein hiver, sans l'ombre même d'un poêle dans les chapelles. Pourtant nos gens d'alors ne se plaignaient pas trop ; aussi, ils étaient mieux trempés que nous ne le sommes et plus rudes au froid que nous, leurs descendants.

CHAPITRE XVI

Trois-Pistoles en 1844.—La population augmente toujours.—Philippe Renouf et l'élection des marguilliers.—On travaille à conserver le chemin du fleuve.—Incendie de la vieille chapelle en 1848.—Proclamation!—Visite de l'évêque.—Il passe par le chemin d'en bas.—Inhumation des corps dans l'ancien cimetière, en 1849.—Mr Léon Roy, curé des Trois-Pistoles.

Trois-Pistoles était le point de mire de toute la Province du Canada. On en parlait au loin comme d'une chose excessive, qui dépassait tout ce que l'on avait vu jusque là. Les querelles de la paroisse de St-Augustin, bâtissant deux églises avec l'aide du fameux cheval noir que l'on sait, étaient distancées pour la peine. C'était regrettable à bien des titres, et le cœur paternel de l'évêque de Québec dut saigner plus d'une fois, au récit des diffi-

cultés divisant en deux partis cette belle et florissante paroisse des Trois-Pistoles, où la Providence avait prodigué tous ses dons, faisant de chaque colon en particulier un homme à l'aise et indépendant.

A cette époque de 1844, l'excitation gagnait du terrain chaque jour. Les difficultés augmentaient avec les procès de toute nature dont le barreau de Québec, d'alors, a dû garder le souvenir touchant et bienfaiteur. Il y avait dispute journalière pour les églises, pour les élections, soit de marguilliers, soit de conseillers, et il ne se passait pas de mois sans que quelque poursuites nouvelles ne surgissent tout à coup, suivies de protets en dûe forme ; toutes choses qui demandaient un temps considérable, occasionnaient des pertes d'argent et jetaient le trouble et le désarroi dans la paroisse.

On plaidait avec un acharnement sans égal ; on se faisait mourir à la peine dans ses voyages de misères qu'il fallait entreprendre pour aller plaider, soit à la cour de Québec, soit au grand conseil à Rimouski ; les terres restaient incultes, l'argent allait en dehors et

l'on se ruinait pour de vaines questions de parti.

Malgré tout, la population ne faisait qu'augmenter aux Trois-Pistoles. Des concessions se défrichaient rapidement et bientôt l'on put voir le quatrième rang ouvrir ses terres, et compter bon nombre d'habitants destinés à devenir à l'aise en peu d'année. A la rivière M. M. Casgrain et Têtu, à la tête de vastes chantiers, amenèrent la vie active du commerce dans cette partie de la paroisse et l'on vit se presser, autour du poste de la société, une foule d'habitations qui augmentaient, d'autant, la population des Trois-Pistoles.

Le recensement s'étant fait en 1844, on voit que Trois-Pistoles possédait alors 2525 âmes, contre 1633 en 1825. Cet accroissement rapide, nous l'avons déjà dit, avait pour cause l'excellente qualité des terres et l'exploitation du bois au chantier de la rivière des Trois-Pistoles. Et tout ce monde là était divisé, en lutte, sans cesse sous les armes, faisant flèches de tout bois.

C'est ainsi qu'en 1845, Philippe Renouf,

un Jersiais établi depuis plusieurs années aux Trois-Pistoles, près de la petite rivière qui porte son nom, et traverse le village, en haut de l'église, pour aller se jeter dans la baie à la Pointe, fit signifier un bref de *mundamus* à Mons le curé Mâlo, prétendant que l'élection des marguilliers Godefroid et Etienne Rioux était nulle et irrégulière. On plaida de part et d'autre et Philippe Renouf réussit dans son action. La fabrique paya les frais, l'élection fut renouvelée et les mêmes marguilliers furent réinstallés dans le banc d'œuvre, ce banc d'œuvre qui devait être la cause de la mort de l'un d'eux, Etienne Rioux.

De la fabrique, on tomba au conseil. Cette fois, point n'était besoin d'aller plaider à Rimouski, car le 14 juillet 1845, Trois-Pistoles devenait municipalité indépendante et choisissait ses premiers conseillers pour former un conseil local, en vertu de l'acte 8 Vict. chap. 40. Il y eut réunion des électeurs municipaux à la salle publique du presbytère, pour procéder au choix des sept premiers conseillers. Mons. Benjamin Rioux étant nommé président, les électeurs choisissent unani-

mement Philippe Renouf, Edouard Durette, Joseph Godbout, Jean Bt. Lavoie, fils, Louis Caron, Maurice Martel, père, et Lambert Gagnon dit Belzile.

Quand le conseil fut régulièrement établi avec Mons. Renouf comme maire, on fila requête sur requête demandant l'ouverture d'un chemin à partir de l'église sur la côte, gagnant St Simon par le travers des terres. Audelà de quarante cultivateurs signaient ces requêtes qui ne demandaient, après tout, que la continuation du chemin de front établi sur le haut des terres à partir de la rivière, à venir jusqu'à l'église en opposition sur la côte. condamnant ainsi le chemin trop fameux côtoyant le fleuve.

Parmi les signataires on remarque F. X. Rioux, Jean Rousseau, Benj. Rioux, Julien Damour, Stanislas Martel, Ignace Gagnon, Paul Turcot, Noël Rioux, Magloire Dubé, J. Bt. Rioux, sous-voyer, et autres.

C'était recommencer l'ancienne lutte primitive, alors qu'il s'agissait d'avoir le chemin sur les côtes du côté, sud-ouest de l'église, lutte

homérique, désespérée, où le parti d'en bas fit une opposition formidable avec l'aide des hommes de la valeur de N. Tétu, Celestin Rioux, Paul Rioux, J. B. Rioux, Eloi Rioux le seigneur de la Pointe, aidés du curé Mâlo, du Dr Dubé et des deux notaires Ouellet et Fournier. Les raisons d'oppositions fournies par ces derniers étaient que le chemin d'en bas existait depuis les premiers temps des colons aux Trois-Pistoles et que nombre d'habitants, (environ 70) y avaient fixé leur demeure, que ce serait injuste de les obliger à se rebâtir sur la côte auprès du chemin neuf, leur causant par là des dommages considérables, que l'église était sur la Pointe, près du chemin d'en bas, et qu'il serait trop coûteux, dans les circonstances, d'obliger les paroissiens à rebâtir sur la côte, de déménager le curé, et d'éloigner des gens d'en bas, les écoles du village.

Ces raisons ne tinrent pas devant la volonté formelle du conseil, qui fut unanime à décider l'ouverture du chemin sur les côtes en gagnant St-Simon. C'est alors que Célestin Rioux et le Capitaine Eloi Rioux portèrent

la cause à la cour du Banc de la Reine, à Québec, qui rejeta leur demande leur ôtant tout moyen d'opposition dans la suite.

Si l'on continuait les luttres ardentes du passé sur un autre terrain, on n'en faisait pas moins, au conseil, des démarches qui sont tout à l'honneur des gens des Trois-Pistoles. Autrefois l'étendue du terrain, depuis Kamouraska jusqu'en bas de Rimouski, portait le nom de Cornwallis pour les fins électorales et n'avait droit qu'à un seul député. Le 17 Août 1829, l'acte Provincial, 9 George IV, fit de nouvelles divisions de comtés. Kamouraska fut détaché de cette partie-ci du pays et, le nom de Cornwallis ayant été aboli, on appela comté de Rimouski toute cette lisière de seigneuries depuis la Rivière-du-Loup inclusivement jusqu'au bas de Matane, une distance de plus de quarante lieues. Telles étaient les dispositions pour les fins électorales. Restaient les districts judiciaires ; il y en avait deux : celui de Kamouraska et celui de Rimouski, les chefs-lieux étant fixés à Rimouski et à St Louis de Kamouraska.

△ On ne se figure pas la misère pour avoir

accès aux cours de justice, dans un temps surtout où les procès de toute nature étaient à l'ordre du jour. Il fallait que les intéressés élevassent la voix. Aux Trois-Pistoles, il fallait aller plaider à Rimouski. Ce qui entraînait une perte de temps exigeant de grands sacrifices pécuniaires. Le conseil des Trois-Pistoles fut le premier à se plaindre d'un pareil état de chose, et dans une adresse aux " Honorables Communes du Canada-Uni assemblées en Parlement provincial " on demanda de former un nouveau district judiciaire avec les paroisses de Rivière du Loup, Cacouna l'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Saint-Simon, et de placer le chef-lieu au centre, afin de diminuer les distances qu'il fallait parcourir pour aller aux chefs-lieux éloignés. Cette adresse était signée par Philippe Renouf, maire, Edouard Durette, Joseph Godbout, J. Bt. Lavoie et Maurice Martel, conseillers.

En 1849, on fit droit à la requête des gens de Trois-Pistoles en établissant un bureau d'enregistrement à l'Isle-Verte, et en 1853, on construisait une cour de Circuit à cette dernière place, avec L. N. Gauvreau comme pre-

mier Greffier. Honneur aux Trois-Pistoles qui n'est jamais en arrière quand il s'agit de progrès.

Au plus fort des querelles, à propos des chemins, querelles qui primaient toutes les autres au sujet des églises, voilà qu'un incendie se déclare, à la Pointe, dans la vieille chapelle abandonnée en 1844, et qui avait été dépouillée de tout le bois dont on pouvait se servir pour l'église neuve, en 1845. L'émoi fut indescriptible dans le parti d'en bas et l'on cria à l'incendiaire, au malfaiteur sans découvrir l'auteur présumé de ce crime atroce. On fit des prodiges de valeur pour sauver l'église neuve, sachant bien que si les flammes dévoraient tout, il n'y aurait plus qu'à faire son sacrifice des revendications du passé et se joindre au parti d'en haut avec une église toute prête à recevoir les fidèles des deux partis. On ne douta pas un instant que le parti d'en haut ne fut la cause de ce désastre, qui aurait mis fin aux querelles de parti et donné gain de cause aux gens sur la côte, s'il eût été complet. Heureusement pour les intéressés de la Pointe, l'église neuve n'eut que

son perron d'endommagé tandis que la vieille chapelle devint un amas de ruines désolantes, qu'il fallait faire disparaître au plus vite afin de ne pas obstruer les alentours de l'église en construction.

Voulant à tout prix donner suite à des recherches, afin de trouver les coupables, M. Mâlo s'adressa au Gouvernement pour qu'une enquête fut faite. Le réponse ne se fit pas attendre. Voici la proclamation qui fut imprimée alors et distribuée dans les campagnes. C'est un souvenir à conserver, et nous en devons le contenu à M. Napoléon Rioux qui est vraiment *conservateur*des choses qui ont touché au passé de sa paroisse, qu'il aime plus que tout autre.

PROVINCE DU CANADA

Elgin et Kincardine.

Victoria, par la Grace de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc, etc, etc.

A tous ceux que ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner—Salut :

Proclamation

L. H. LAFONTAINE }
Proc. Genl. }

Attendu que dans la nuit du 2 juillet, l'ancienne église paroissiale des Trois-Pistoles a été détruite par le feu ; et attendu qu'il y a raison de croire que le dit feu n'est pas le résultat d'un accident, mais est le fait d'un incendiaire ou d'incendiaires actuellement inconnus. Maintenant sachez que l'on paiera une récompense de *cinquante livres*, argent légal de notre dite Province, à toute personne qui ne sera pas le vrai coupable, qui donnera des informations qui pourront conduire à la découverte, arrestation et conviction de la personne coupable ou des personnes coupables de la dite félonie.

Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin James, Comte d'Elgin et Kincardine, Gouverneur-Général, etc., etc., etc.

A Montréal, ce vingt-huitième jour de juillet, mil huit cent quarante-huit.

Par ordre,

R. B. SULLIVAN,

Secrétaire.

Le coupable ne fut pas trouvé, et comme de sourdes menaces avaient été faites contre l'église nouvelle, on fut obligé de faire monter, jour et nuit, une garde de quinze hommes autour de l'église.

Ce devait être une chose étrange que de voir ces quinze habitants de la paroisse se relevant de faction, et faisant la patrouille autour d'une église en construction. Comme les circonstances changent ! Cent ans auparavant, en 1744, les habitants des Trois-Pistoles montaient la garde autour des feux de signal, à l'approche de l'ennemi qui menaçait d'envahir le Canada, et en 1848, les descendants de ces braves miliciens montent la garde à leur tour, mais c'est pour prévenir les incendiaires, et conserver sur la Pointe la chapelle qu'on y est à construire. La crainte de voir leur dernière planche de salut s'envoler, faisait faire des prodiges de valeur aux gens d'en bas.

En 1848, les gens sur la côte envoyèrent, à l'évêque de Québec, une requête portant la signature de deux cents personnes, et demandant le rappel de Monsieur Malo, celui qui

disait un jour : la mère du prêtre qui dira la messe dans une église sur la côte n'est pas encore née." Mgr. refusa leur commandant l'obéissance.

L'année suivante, on ne fut pas lent à faire assurer l'église neuve pour une somme de deux mille louis. C'est la première fois qu'il est fait mention d'assurance sur l'église, en la paroisse des Trois-Pistoles. C'était une sage précaution afin de pouvoir rebâtir immédiatement en cas d'incendie. Les chicannes et les luttes rendent prudents, et les gens des Trois-Pistoles apprenaient à se défier, si non des uns des autres, du moins des circonstances fortuites qui pouvaient leur jouer de mauvais tours.

Au mois de juin de 1849, Mgr. Turgeon, qui venait à peine d'être nommé coadjuteur de Mgr Signay, descendait faire la visite aux Trois-Pistoles. Les gens de la Pointe ayant appris que Mgr voulait passer par le chemin sur les côtes au lieu de suivre le fleuve pour arriver à la Pointe, ils accoururent, à l'Isle Verte, l'avertir que les habitants des côtes, croyant que l'évêque passerait dans le chemin

neuf, avaient décidé de s'assembler devant l'église rivale pour y attendre son passage et, se jetant à genoux à son arrivée, il seraient bénis par l'évêque avec ferveur et par là même leur temple devait se trouver reconnu par l'autorité compétente.

L'évêque passa par le chemin du fleuve et pas un habitant du parti d'en haut ne s'assembla au-devant de l'église. Un des prêtres qui accompagnait monseigneur Turgeon se fit conduire aux Trois-Pistoles par le Notaire Gauvreau. Arrivé à la rivière, il laissa monseigneur et sa suite suivre le fleuve et lui, prit le chemin, sur les côtes, qu'il trouva bien fait, commode, ajoutant que personne ne pouvait jurer que l'église ne monterait pas près du chemin royal sur les hauteurs, comme le demandait la grande majorité des habitants des Trois-Pistoles.

Mgr. Turgeon demeura trois jours aux Trois-Pistoles, étudiant de près cette fameuse question des églises afin de pouvoir se prononcer sûrement, dans la suite, et porter un jugement définitif qui mettrait fin à ces querelles scandaleuses pour tout le pays. Il or-

donna de rallonger le cimetière en pierre de quarante pieds vers le nord-est, et ayant remarqué que l'ancien cimetière n'avait plus de clôture que l'incendie avait dévorée, il exigea des marguilliers qu'ils demandassent aux autorités la permission d'y relever les corps et de les enterrer, après avoir chanté un service solennel, dans le cimetière, au sud de l'église neuve.

Le corps de Joseph Rioux, fils d'Etienne Rioux, seigneur de "*la grande maison*", reposait sous la nef de l'église détruite par le feu. Ordre fut donné de relever son corps pour le transporter dans l'église neuve, ainsi que les corps des premiers seigneurs qui avaient été inhumés, soit dans la chapelle, soit dans le vieux cimetière.

L'année suivante, après sept années de ministère, M. Mâlo quittait les Trois-Pistoles, laissant sa place à M. Roy envoyé dans la paroisse dans le but d'y amener l'accord, l'union et la paix. C'était un homme énergique, peu causeur comme tous les diplomates, et d'un abord très agréable. Il n'eût qu'un bât en vue : réussir là où ses devanciers avaient

échoué, et pour cela, il ne voulut rebutter personne, ni exiger quoique ce fut de concessions, soit d'un parti, soit de l'autre. Il savait que l'heure allait sonner bientôt où toutes les querelles fonderaient devant la parole énergique et pleine de douceur de l'évêque de Québec, et où toutes les volontés en révolte viendraient s'humilier aux pieds du père des fidèles; sachant cela, il allait son chemin droit, voyant bien tout le monde, augmentant les gages du bedeau, établissant la société de tempérance, permettant au bedeau d'établir ses bâisses sur le terrain de l'église, avec la condition de les emporter à l'expiration de sa charge, enfin agissant, en tout et partout, pour le plus grand bien des paroissiens et la prospérité des Trois-Pistoles.

Avec son règne de quelques mois seulement, M. Roy avait accompli beaucoup dans la paroisse, et bien des querelles, des disputes acrimonieuses avaient été évitées. Oh ! quand la raison s'allie à la bonté d'âme chez un prêtre de Dieu, les paroisses progressent et de tumultueuses qu'elles étaient, elles deviennent paisibles et soumises, ne demandant pas

mieux que de suivre la voix qui leur dit : faites ce que je dis et ce que je fais !

En 1852, les habitants d'en haut en majorité, adressèrent, à Mgr. Turgeon, une requête demandant de fixer l'église dans la paroisse, s'engageant d'en passer par sa décision, afin de mettre un terme à leurs divisions et à leurs querelles intestines.

CHAPITRE XVII

Fin des querelles religieuses. — Mgr. Baillargeon l'emporte. — Choix définitif de l'église d'en haut, le 5 Septembre 1852. — Honneur à qui de droit.

Nous voilà rendu à une époque mémorable dans l'histoire des Trois-Pistoles, et c'est avec un mélange de joie et de crainte que nous entreprenons ce chapitre. On ne se figure pas ce qu'il peut en coûter à des hommes de cœur et d'énergie d'abandonner du coup tout ce qui jusque là, les avait retenus dans un sentier qu'ils croyaient d'autant plus facile, que tous les curés des Trois-Pistoles les y avaient conduits, à l'exception de M. Roy. Quand un homme, à la trempe énergique, a pris un parti décisif, il est peu facile de le faire revenir sur ses pas. Il faut une voix autorisée comme celle du devoir pour lui faire courber le front, et se sou-

mettre à de nouvelles lois. C'est dur, mais c'est admirable, et l'histoire qui enregistre de telles soumissions ne peut que se montrer fière, et de celui qui a su parler quand l'heure fut venue, et de celui qui eut assez de grandeur d'âme pour obéir, à un moment donné, à la voix autorisée des supérieurs.

Pendant plus de vingt ans, ils avaient cru à une chose certaine. On leur avait dit et redit, du haut de la chaire de vérité, que jamais l'église ne monterait sur la côte, et ces pauvres habitan's ne se faisaient pas à la pensée que cette église de la Pointe, auprès de laquelle dormaient tant de leurs aïeux, deviendrait une ruine inutile, et qu'il leur faudrait, ou monter leur demeure sur le côteau, ou bien rester à l'écart, loin des autres et du centre paroissial.

Il convient de tout mettre cela au jour, non pour leur donner le tort de s'être soumis, mais, au contraire, afin de montrer toute la beauté et la grandeur de leur soumission et donner à l'avenir le plus salutaire enseignement qui soit. Nous ne sachons rien de plus admirable que cette soumission du peuple des

Trois-Pistoles à la voix du chef de l'église en Canada.

C'est le commencement de Septembre 1852. Les gens d'en bas apprennent, tout surpris, que Mgr. Baillargeon est arrivé au presbytère et qu'il vient marquer l'église sur la côte. Ce fut comme une panique parmi les vingt et un opposants du bord du fleuve et le soir, on se rassemblait afin de délibérer.

J. Bt. Rioux, un des plus chauds partisans de l'église d'en bas ; l'homme qui plaidait pour retraire le terrain sur la côte où était bâtie l'église nouvelle, manqua au rendez-vous. Sa pauvre vieille, une bonne canadienne et brave, mère de famille l'avait laissé veuf et il ne s'en consolait pas. Souventes fois elle lui avait dit : pourquoi ne pas monter sur la côte ? et ces paroles, à force de se les entendre revenir aux oreilles du cœur, lui avaient donné à réfléchir. C'est assez de luttes comme cela, s'était-il dit, et nous allons voir à ce que tout finisse pour le mieux.

Le dimanche venu, Mgr Baillargeon se rend à l'église et là, il parle aux gens. Je

suis venu, leur dit-il, mettre la paix dans la paroisse ; j'y réussirai avec la grâce de Dieu. Il y a des opposants à ce que l'église paroissiale soit sur la côte. Je les invite pour demain, ici, dans cette église, afin d'avoir leurs raisons. Je n'invite pas le reste de la paroisse ; c'est inutile, je suis venu pour ceux que je voudrais convertir.

Le lendemain pas un ne manque au rendez-vous. Il y avait là Célestin Rioux, Eloi Rioux, seigneur de *la grande maison*, Capitaine Eloi Rioux, Dr Dubé, Notaire Fournier, Cyrille et Etienne Damour, Joseph Rioux, J. B. Leblond, Isidore et Calixte St Laurent, Herm. Boucher, Joachim Boucher, J. Bt Rioux, Cyriac Morency et quelques autres encore.

Mgr. les fait mettre en rond autour de lui et leur demande, à tour de rôle, s'ils veulent un changement d'église. Tous répondent : non ! avec une solennité décourageante. Cependant un seul restait qui ne s'était pas prononcé : c'était J. Bt Rioux. Il s'approche de Mgr. Baillargeon et lui demande ce qui plait le plus à Dieu, du sacrifice ou du devoir, et Mgr. lui répond : "Tous les sacrifices ne va-

lent rien si vous ne vous soumettez pas à vos supérieurs." Eh ! bien Mgr. dit J. Bt. Rioux je désire monter sur la côte !!

La foudre tombant dans l'église, n'aurait pas jeté plus de stupeur et de consternation parmi l'assemblée que n'en jetèrent ces paroles inattendues du seigneur J. Bt. Rioux, le plus ferme appui du parti d'en bas, l'âme même de l'opposition à l'église d'en haut. Ce fut comme un cri d'indignation. C'est à qui aurait lapidé le traître, n'eussent été la présence de Mgr. et les lieux saints où l'on était assemblé. Toutefois on se sépara paisiblement.

Mgr. Baillargeon passa toute la semaine aux Trois-Pistoles, laissant à son secrétaire, M. Thibodeau, le soin de faire une visite particulière à tous les opposants. Le départ parmi eux de J. Bt. Rioux les avait démoralisés, puis comptant bien que Mgr. déciderait contre eux, malgré les assertions cent fois répétées de MM. Pouliot et Mâlo, ils décidèrent de tirer le meilleur parti de la situation. Ils résolurent de revoir Mgr. Baillargeon, de lui faire leur soumission pleine et entière aux

conditions suivantes : 1o, De ne rien payer pour les frais de l'église, sur la côte, jusqu'à son parfait achèvement ; 2o, Que les bancs de l'église d'en bas seraient mis au même endroit où ils étaient dans l'église d'en haut, et occupés par les mêmes propriétaires, qui continueraient d'en jouir comme par le passé ; 3o Que le seigneur primitif et ses descendants jouiraient du banc seigneurial, à l'avenir, dans l'église sur la côte.

Comme on le voit, les conditions n'étaient pas exorbitantes, et Mgr. de Tloâ ne devait pas se faire prier, non plus que le parti d'en haut, pour les accepter. A ce prix, la paix et l'harmonie dans une paroisse n'étaient pas chèrement acquises, et chacun devait se féliciter d'y avoir mis de la bonne volonté.

Le dimanche, à l'issue des vêpres, Mgr. Baillargeon convoqua une assemblée générale des paroissiens des Trois-Pistoles.

L'église de la Pointe est remplie. Mgr. Baillargeon donne lecture d'une requête signée par la majorité des habitants, demandant

un changement d'église paroissiale. Le Notaire Ouellet est nommé secrétaire, et on procède à la vérification des signatures. C'est alors que commence l'adoption d'une foule de résolutions. 1o On demande que l'église soit bâtie sur la côte près du chemin royal. 2o Qu'on s'en rapporte à l'archevêque Turgeon, ou à son coadjuteur, pour marquer la place où devra être l'église nouvelle, s'engageant à en passer parce qu'il ordonnera. 3o Que si l'on décide en faveur d'en haut, le parti sur la côte s'engage à l'achat d'un terrain pour l'église, le presbytère, le cimetière, promettant faire l'impossible pour faire cesser les différends, qui les ont divisés dans le passé, et n'avoir tous qu'un cœur et qu'une âme, comme il convient à des chrétiens et des enfants d'une même paroisse. Il s'engageait de plus à souscrire volontairement toute somme nécessaire pour mettre la nouvelle église en état d'y dire la messe, bâtir le presbytère et les dépendances, conserver aux propriétaires de bancs dans l'église d'en bas le même banc dans la même rangée, et aux mêmes conditions et, particulièrement, l'usage du banc seigneurial au seigneur primitif.

Puis à la demande de Mgr de Tloâ, Maurice Martel et L. C. Caron, au nom des requérants sur la côte, s'avancent et promettent par acte notarié, aux représentants du parti d'en bas, de ne rien exiger d'eux, opposants, pour les frais d'église, de presbytère, de cimetière et d'achat de terrain.

Il ne restait plus d'échappatoires ni d'illusions aux opposants, et le parti le plus sage était de continuer leur soumission ; c'est ce qu'ils firent, non sans verser des larmes sur la fin de ce que l'on peut appeler un grand drame paroissial.

Mgr Baillargeon revêt ses habits de prélat et, le chapelet à la main, suivi du curé Roy, de son secrétaire et de la foule des fidèles, il monte paisiblement le sentier assez raide qui conduit sur la côte. Rendu en face de l'église neuve, il s'arrête un instant, puis la porte du temple s'étant ouverte, il s'y dirige et va planter la croix sur l'autel, annonçant au peuple que : " cette église sera désormais l'église paroissiale des Trois-Pistoles "—puis la foule s'écoule lentement, et ainsi prit fin

cette immense querelle de paroisse, qui menaçait de devenir un scandale pour tous.

Si Mgr Baillargeon a agi en prêtre dévoué, en père plein de bonté, M. Roy, curé d'alors, n'est pas sans mériter les hommages et les félicitations de tous. Homme d'initiative, fin diplomate, sans ruse inavouée, mais fort d'une bonne cause, il sut la mener à sa fin, heureusement, sans secousse ni heurt. Aujourd'hui qu'il est mort, mais que son œuvre reste, nous pouvons dire qu'il fut un prêtre modèle, et un homme de progrès et de cœur.

Le lendemain, Maurice Martel faisait à la Fabrique des Trois-Pistoles donation de deux arpents de terre de front, sur deux arpents de profondeur, afin d'y bâtir l'église. Cette terre venait d'Ambroise Rousseau et Julie Martel, suivant acte devant Piuze, Notaire, Ste Anne de la Pocatière. Voici les bornes du terrain :
“ au nord-ouest à J. Bt. Rioux et Ed. Saucier ;
au sud-est à Anselme Caron et au dit J. B. Rioux, Ecr., à douze pieds mesure française de la maison de ce dernier ; au Nord-Est à J. B. Rioux représentant Ambroise Rousseau

dans toute les dites limites, et au sud-ouest à Eloi Rioux, Ecr, Seigneur."

Voici maintenant le décret de Mgr. de Tloâ tel qu'il l'a rédigé et écrit de sa main dans les registres de la Paroisse des Trois-Pistoles :

DÉCRET PORTANT LE CHANGEMENT DE PLACE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DES NEIGES DES TROIS PISTOLLES ET LA FIXANT PRES DU NOUVEAU CHEMIN ROYAL.

Attendu que par une requête, en date du dix-neuf juillet mil huit cent cinquante deux, signée par la majorité des habitants franc-tenanciers de de la paroisse de Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles, Sa Grandeur l'Archevêque de Québec a été humblement suppliée de changer de place l'église paroissiale de la dite paroisse et de vouloir bien la marquer près du nouveau chemin Royal ;

Que les allégués et les signatures de la dite requête ont été trouvés vrais et fondés.

Que ceux des habitants de la dite paroisse qui ont bâti l'église paroissiale, et qui pouvaient avoir intérêt à la garder à la place où elle est, par amour pour Dieu, et en vue de la Charité et de la paix ont généreusement consenti à

renoncer à leur intérêt, et à se joindre aux requérants pour demander la même chose, ou consentir du moins à ce qu'elle se fit;

Que dans une assemblée générale de tous les franc-tenanciers de la paroisse, convoquée dans l'église paroissiale, le cinquième jour du mois de septembre de la même année, sous notre présidence, la demande faite en la requête susmentionnée nous a été réitérée et confirmée à l'unanimité des voix ;

Que dans la dite assemblée tous les paroissiens ont déclaré qu'ils s'en rapporteraient à Sa Grandeur Monseigneur P. F. Turgeon, Archevêque de Québec, ou à Nous, pour le choix de la place de leur nouvelle église paroissiale et qu'ils s'engageaient à en passer par ce que nous aurions ordonné ;

Que dans le cas où nous jugerions à propos d'accéder à leur demande et de changer, comme dit ci-dessus la place de leur église paroissiale, ils se sont engagés à faire, en bonne forme l'acquisition du terrain nécessaire pour y asseoir la dite église, pour un cimetière et un presbytère avec ses dépendances ; et qu'ils ont promis de faire cesser tous les différends qui les ont divisés par le passé, et de n'avoir plus, en tout ce qui concernera leur église qu'un cœur et qu'une âme comme il convient à des chrétiens et à des enfants d'une même paroisse ;

Que dans la vue de prévenir toutes contestations et toutes divisions à l'avenir et de mainte-

nir la paix parmi eux, ils se sont engagés en outre : 1o A fournir par souscriptions volontaires toutes les sommes nécessaires pour mettre la nouvelle église en tel état que les offices puissent y être célébrés convenablement, et pour bâtir un presbytère et autres dépendances à l'usage du curé, 2o A conserver à tous les propriétaires de bancs, dans l'église paroissiale actuelle leurs bancs, dans leurs rangs et aux mêmes conditions dans la nouvelle église où ils seront transportés, et en particulier le banc du seigneur ;

Nous, C. F. Baillargeon, Evêque de Tloâ, coadjuteur de Monseigneur P. F. Turgeon, Archevêque de Québec agissant en son nom avons réglé et décrété, réglons et décretons ce qui suit :

1o. L'église paroissiale de la paroisse de N. D. des Neiges de Trois-Pistoles sera changée de place.

2o. La place de la nouvelle église paroissiale sera celle que nous avons marquée nous-mêmes sur un terrain borné au sud-ouest, par une route au nord par le chemin royal ; à l'endroit déjà occupé par une église où nous avons placé une croix.

3o. La nouvelle église paroissiale ne pourra y transporter le mobilier de l'ancienne que lorsque Monseigneur l'archevêque en aura donné la permission et cette permission ne sera accordée que lorsqu'il y aura un presbytère convenable pour loger M. le curé, et un cimetière convenablement clos.

40. Afin de faire une solennelle amende honorable à la majesté divine pour tous les outrages qui lui ont été faits par les péchés sans nombre et par les scandales commis dans cette paroisse pendant les années où la chicane en a divisé les habitants, au sujet de la place de l'église paroissiale, et pour perpétuer la mémoire de leur accord et de leur heureuse union à l'occasion du choix de celle que nous leur avons marquée, et en même temps pour assurer, à jamais à toute la paroisse, la toute puissante protection de la Reine des Anges, Sa Sainte Patronne, l'Archiconfrérie du Saint et Immaculée Cœur de Marie sera établie dans la nouvelle église, aussitôt qu'elle aura été bénite et que l'office divin aura commencé à y être célébré.

Sera notre présent décret conservé dans les archives de la paroisse et enregistré dans le livre des délibérations.

Donné au presbytère de la susdite paroisse de N. D. des Neiges des Trois-Pistoles, le cinquième jour du mois de Septembre mil huit cent cinquante deux.

(Signé) FRS. O. THIBAUDEAU Eccl.
Secrétaire

+ C. F. Evêque de Tloâ.

Je, soussigné, certifie que cet extrait est conforme à l'original.

J. OUELLET Ptre.

CHAPITRE XVIII

Le règne de la paix.—Les syndics de l'église d'en haut.—Bénédiction solennelle de l'église neuve, le vingt et un d'Aout 1853,—Le banc du Seigneur.

La grande nouvelle de la pacification de la paroisse prit les proportions d'un événement retentissant. Ce fut comme un cri de réjouissance et de soulagement partout. Si l'on avait porté un jugement sévère sur la conduite des révoltés d'en haut, jugement erroné qu'on portait à distance, on s'empressait de reconnaître que le parti d'en bas avait pris le parti le plus sage et, se soumettant aux autorités religieuses s'était décidé à mettre la main à la roue pour que la paix ne fut plus désormais troublée. On comprit ce qu'il dut en coûter à ces vieux habitants du bords du fleu-

ve, que la voix autorisée du prêtre avait rassurés contre un changement radical au point de vue des églises ; on resta frappé de douleur réelle en apprenant que ces vieillards, attachés au passé par mille et un liens, avaient pleuré comme des enfants après s'être soumis généreusement aux ordres² venus de l'évêque de Québec, et en voyant s'en aller à la dérive tout ce qui avait jusque là fait leur force pour lutter contre le parti d'en haut.

Donc tout le monde était à la joie, depuis J. Saturin Damour qui, quoiqu'en bas, avait pris fait et cause pour le haut, aidant de toutes ses forces à la construction de l'église (1) sur la côte, jusqu'au capitaine Eloi Rioux et Célestin son frère, et Mons. Têtu et le Dr Dubé.

En apprenant l'heureuse issue de la mission de son délégué aux Trois-Pistoles, monseigneur Turgeon s'empressa d'envoyer au curé Roy un mandement important, qui fut reçu par les habitants des Trois-Pistoles avec bonheur, et comme le gage de la paix et de la

(1) L'église bâtie sur la côte en 1843, était en pierre. Cette pierre avait été charroyée là du temps de M. Faucher, qui n'était pas avec les partisans du bas. Il croyait que l'église devait être sur la côte.

concorde à jamais établies dans la paroisse jusqu'à si divisée, si malheureuse par ses guerres intestines et continuelles.

Voici la teneur de ce mandement :

A nos très chers frères les fidèles de la paroisse de N.-D. des Neiges des Trois-Pistoles. Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Mgr l'évêque de Tloâ, nous a appris. N. T. C. F. que la paix est heureusement rétablie dans votre paroisse. Grâces immortelles en soient rendues à la divine bonté qui nous a ainsi accordé une des faveurs que nous désirions le plus vivement. Nous nous empressons de vous témoigner combien nous sommes satisfaits du résultat de la mission dont notre digne coadjuteur avait bien voulu se charger auprès de vous.

Nous en félicitons surtout N. T. C. F., ceux d'entre vous qui, attachés à une église pour laquelle ils avaient fait tant de sacrifices, ont renoncé néanmoins pour l'amour de la paix, à en faire usage à l'avenir.

Cet acte de courage fait honneur à leur religion comme à leur générosité ; il sera apprécié, nous n'en doutons pas, par tous les paroissiens dont il réalise ainsi les vœux, et il ne peut manquer d'attirer sur ses auteurs les bénédictions du ciel. Nous le demandons nous-même dans toute la sincérité de notre cœur.

C'est donc avec plaisir N. T. C. F. que nous donnons notre approbation la plus cordiale à ce que notre digne coadjuteur a réglé dans votre paroisse surtout par son décret du 5 du présent mois et nous vous recommandons instamment de vous y conformer avec le plus grand soin.

Désormais donc N. T. C. F. vous vivrez en paix, vous vivrez comme des frères, comme des enfants d'une même famille et vous réaliserez un des vœux les plus chers du cœur de notre Divin Maître qui n'est venu sur la terre que pour y établir le règne de la charité. Nous vous disons avec l'apôtre : " Que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ. (Philipp. 4, 7.)

Donné à Québec le 13 septembre 1852.

† P. F. ARCHUS de Québec

Par Monseigneur,

EDOUARD LANGEVIN

Secrétaire.

C'était le dernier acte du drame, ou plutôt c'était le sceau de l'autorité opposé au nouveau régime de paix et de concorde que l'on venait d'inaugurer. Désormais, tout pouvait s'accomplir à la volonté des intéressés et pour le plus grand bien de tous les paroissiens. On se mit vaillamment à l'œuvre pour mettre

l'église sur la cote en état convenable ; aussi le 6 Février 1853, le curé Roy, Ph. Renouf, Julien Morency, J. B. Ouellet et le capitaine Eloi Rioux, sont nommés syndics pour les travaux à faire à l'intérieur de la nouvelle église et le 9 du même mois, l'assemblée générale des paroissiens ratifiait ces nominations. Ce choix ne surprend personne. C'est la manifestation la plus évidente que toutes les haines sont fondues sous le souffle bienfaisant de la pacification. Qui l'aurait cru, il y avait moins de trois ans, que le Capitaine Eloi Rioux donnerait la main à Philippe, Renouf pour travailler d'un commun accord aux travaux de l'église bâtie en 1843 en opposition à celle élevée sur la pointe.

Que de réflexions eurent leur cours alors, et que de méditations profondes sur les choses du passé le présent dut donner à ces hommes désunis la veille, et marchant ensemble le lendemain ! Lorsque le 13 avril, ordre fut donné par les habitants de démolir les voûtes de l'église d'en bas, afin de se servir de la planche pour l'église d'en haut ainsi que pour la sacristie, il y eut des pleurs sous bien des

toits, car cette mesure de la pointe, qui tombait presque sous les coups des démolisseurs, représentait à leur yeux toute une vie d'abnégations, de sacrifices, de luttes, de revers et de joies. Chaque lambeau, qui s'en allait nous ne savons où, emportait un morceau de l'être intime de ces hommes qui avaient lutté vaillamment, mais dont le grand cœur déterminé savait faire la part des choses, et se montrer stoïque à l'heure de l'abnégation, du sacrifice et du devoir.

Enfin le 18 août 1853, l'église des Trois-Pistoles pouvait recevoir les fidèles et le saint sacrement de l'autel. Mgr Turgeon averti du fait, en permit la bénédiction solennelle dans un décret contresigné par le Rev. M. Dom. Racine, crée plus tard premier évêque de Chicoutimi, et le 21 août de la même année, au milieu d'un concours de tous les paroissiens des Trois-Pistoles et des localités environnantes, Mons. P. L. Lahaie, vicaire de St Roch de Québec, présidait l'importante cérémonie de la bénédiction du temple nouveau, le temple de la concorde.

Voici l'acte de bénédiction :

Le vingt et un Août mil-huit-cent cinquante trois' après lecture au prône de la messe paroissiale de Trois-Pistoles d'un décret canonique de Sa Grâce Mgr l'Archevêque en date du 18 courant approuvant la nouvelle église érigée sur les côtes et permettant de la bénir, nous soussigné, Prêtre vicaire de St Roch de Québec avons à l'invitation de Mons. Léon Roy, curé du lieu, fait la dite bénédiction au milieu d'un grand concours de peuple.

En foi de quoi nous avons signé le présent acte avec M. le curé et quelques natables.

CHS T DUBÉ M. D.
P. FOURNIER, N. P.
L. ROY, Ptre CURÉ
P. L. LAHAIE, Ptre.

Désormais l'église d'en bas allait être abandonnée. Pauvre veuve, elle allait pleurer ses enfants qu'un nouvel état de chose entraînait sur les côtes, plus près d'un autre centre qui devait se développer et prendre des proportions importantes. Abandonné solitaire, pleurant au bord du fleuve le passé joyeux, elle ne rappellerait plus aux regards d'un chacun que le souvenir des luttes mesquines, qui avaient failli dégénérer en véritable malheur irrémédiable.

En 1855 Mgr de Tloâ revenait en visite pastorale aux Trois-Pistoles, et ses premières paroles furent un remerciement pour la bonne conduite des habitants. Le saint évêque connaissait son peuple ; il savait bien qu'il pêche parfois par considérations personnelles mais non par méchanceté de cœur, et il ne manqua pas de le leur dire du haut de la chaire de vérité.

C'est durant cette visite qu'il cassa et annula l'ordonnance de Mgr. Plessis, au sujet du banc seigneurial qui rentra à la fabrique. Ls. Vincent D'amour était alors marguillier en charge.

Cet acte de la part de Mgr. ne doit pas surprendre, puisqu'en 1854 l'acte seigneurial abolissait tous les droits des seigneurs, moins la rente de la terre. Le seigneur n'existant plus que nominativement, les réserves d'exceptions en sa faveur n'avaient plus leur raison d'être. A partir de 1855, il n'y eut plus de banc seigneurial dans les églises de nos paroisses.

CHAPITRE XIX

Trois-Pistoles sous M. Léon Roy, de 1855 à 1866
— *Le recensement de 1860.*— *Monseigneur Baillargeon aux Trois-Pistoles, en 1860 et 1865.*— *Le pont sur la rivière.*— *Barrière de péages.*— *Bâtisse du gardien jetée à l'eau.*— *Paroisse de St Eloi.*— *Un couvent aux Trois-Pistoles.*

Mr. Roy n'avait qu'à continuer à agir avec tout le tact et le discernement que nous venons de lui connaître, pour mener à bonnes fins les entreprises destinées à faire des Trois-Pistoles une paroisse en vue, un des centres les plus importants du grand comté de Témiscouata. Il veilla avec un soin jaloux à ce que la paix, si chèrement acquise par plusieurs années de lutte, demeurât constamment entre les paroissiens, sachant bien que

les mesures d'intérêt public sanctionnées aux heures de calme et d'apaisement, ont toujours un effet merveilleux pour l'avancement des populations. C'est le grand mérite du curé Roy d'avoir agi avec prudence :—tout pour la paix, rien que la paix.

Aussi la paroisse prit un essor de progrès remarquable. La population se trouvant augmentée au chiffre de 3451 âmes, de 2847 qu'elle était en 1851, le zèle du curé eut un large champ d'action et il dû se donner tout entier au travail ardu de l'administration d'une vaste et populeuse paroisse comme l'était celle des Trois-Pistoles. Auteur de ce changement prodigieux, qui semblait devoir créer un schisme désolant, directeur des travaux d'église, de sacristie, de presbytère, il fut à tout sans que cela parut, et les évêques de Québec, en tournée pastorale, ne manquèrent pas de lui décerner tous les éloges que méritait sa conduite active et désintéressée de prêtre soucieux de voir à ce que tout fut bien dans le domaine de sa juridiction.

Le 13 juillet 1860, Monseigneur de Tloa

visitait les Trois-Pistoles. C'était sa première visite, après avoir marqué l'église sur la côte, là où plus d'une voix autorisée—*vox clamantis*—avait prédit qu'elle ne serait jamais bâtie. C'était un spectacle bien beau de voir tout ce peuple, uni dans une commune pensée pour recevoir le premier pasteur des âmes, ce peuple auparavant désuni, divisé, en luttes stériles et mesquines. Les figures étaient radieuses, le contentement se lisait partout. On semblait décidé à rivaliser de zèle pour le service de Dieu, afin d'oublier à jamais les malheureuses divisions passées qui avaient été une cause de scandale et de ruine pour plusieurs.

Mgr. lui-même ne put échapper à la joie de voir que tout allait bien, et voulant leur montrer que désormais leur but devait être la grande loi de la charité chrétienne, celle qui donne et celle qui respecte les autres, il donna ordre aux marguilliers de prendre quarante louis dans le trésor de la Fabrique et de les distribuer parmi vingt cinq familles éprouvées durant l'incendie désastreux, qui désola alors les concessions de l'Isle Verte et des Trois-Pistoles, incendie qui faillit compro-

mettre sérieusement le progrès et le développement de cette partie importante des deux paroisses que nous venons de mentionner.

En 1865, Monseigneur de Tloâ revient de nouveau aux Trois-Pistoles. Comme en 1860, il lui fut impossible de taire son admiration pour la bonne administration des affaires de la paroisse, et sur la fin de sa visite pastorale il écrivit de sa main sur le registre des délibérations : " Nous sommes heureux de pouvoir constater ici de nouveau l'état prospère de toutes les affaires de la fabrique et de voir ses fonds s'augmenter par la bonne administration de Monsieur le curé et de MM. les marguilliers ".—Les marguilliers de cette année étaient MM. Maximin Hudon-Beaulieu, George Rioux et Maximin Côté.

Si le bon ordre règnait dans les finances de la fabrique, si les travaux d'églises allaient bien, grâce à la bonne administration du curé et des syndics, au conseil de paroisse, les choses n'allaient pas comme sur des roulettes, tant s'en faut. Les luttes avaient changé de théâtre et sur une scène moins vaste, on

avait transporté un peu de l'acrimonie des différends passés. Le chemin sur les côtes avait nécessité un pont sur la rivière des Trois-Pistoles, un pont de peu d'importance, qui avait servi longtemps de prétexte aux opposants du chemin neuf comme devant coûter des sommes fabuleuses, et qu'on avait réussi à faire construire pour soixante piastres la première fois qu'il fallut le jeter sur la rivière des Trois-Pistoles.

Le 25 avril 1858, le conseil local, sous l'influence de nous ne savons quel avis plus ou moins sage, se décida à demander des soumissions, non pour construire le pont mais pour qu'il fut désormais à la charge de celui qui voulait en prendre la responsabilité, avec pouvoir d'y construire une barrière de péages pour s'indemniser de ses déboursés et de ses dépenses.

Personne ne s'étant présentée pour soumissionner, le conseil prit le pont à sa charge et résolut de faire ce qu'une entreprise particulière aurait accompli ; il plaça une barrière sur le pont, avec une guérite pour le

gardien chargé de percevoir la taxe imposée par le conseil. Ce fut une innovation radicale, qui jeta la stupeur parmi les habitants résidant du côté sud-ouest de la rivière. Ayant affaire journellement à l'église, soit pour aller chez le marchand, soit pour se rendre au moulin ou au port de mer, les pauvres habitants de ce côté là se voyaient obligés de payer plus que n'importe qui dans la paroisse. Aussi la première requête ne tarda pas à venir de ce côté là ; mais le conseil resta sourd à leur demande. C'était au 7 mai 1858 ; le 7 septembre on prit un moyen détourné. Requête fut adressée au conseil de Comté demandant qu'ordre soit donné de reconstruire le pont au frais de la paroisse, afin d'éviter le sort de cette taxe directe qui pesait lourdement sur les habitants. D'autant plus que le pont s'en allait en ruines et qu'il y avait urgence à ce que l'on vint à le rebâtir.

Pendant que l'on délibérait sur l'opportunité de la requête en appel, on s'avisa de jouer un mauvais tour au conseil. Un bon matin de septembre 1858, des gens décidés, comme l'étaient tous les braves habitants des

Trois-Pistoles, s'armèrent de haches et de pics et se rendirent au pas plus ou moins gymnastique auprès de la bâtisse du gardien sur le pont de la rivière. On fit des sommations respectueuses au gardien d'avoir à livrer les clefs des cadenas mis sur la barrière puis l'on se mit en devoir d'ôter toutes ces entraves au passage public. En un tour de main, barrière et bâtisse furent démolies, détruites et jetées en épave à la rivière, qui les charroya jusqu'au fleuve.

Ce dernier vestige de féodalité disparaissait comme par enchantement devant la volonté ferme de gens décidés et hardis, et plus jamais on n'entendit parler de guérite et de barrière sur le pont des Trois-Pistoles, qui fut reconstruit en neuf d'après l'unanime volonté non seulement des habitants des Trois-Pistoles, mais même de ceux de St Eloi, qui commençaient à voir leur nouvelle paroisse prendre de l'essor.

St Eloi est une paroisse formée des seconde, troisième et quatrième concessions de Trois-Pistoles et de l'Isle Verte. Lors des

grands troubles au sujet du chemin sur les côtes en 1843, le parti d'en bas prévoyant un vote hostile de la part de tous les habitants des concessions, donna tous ses soins au projet de former une paroisse nouvelle en démembrement l'Isle Verte et Trois-Pistoles. Ce démembrement devait diminuer d'autant le nombre des opposants au chemin le long du fleuve, au moins dans l'esprit de ceux qui remuèrent ciel et terre pour que St Eloi devienne paroisse indépendante. Mais cela ne changea rien au cours ordinaire des choses ; le chemin d'en haut, reconnu d'utilité publique, fut tracé et ouvert au public et St Eloi, devenu paroisse indépendante, fut érigée civilement le 13 juin 1848.

Depuis elle n'a fait que prospérer et s'enrichir, et aujourd'hui c'est une des belles et importantes paroisses du diocèse de Rimouski.

Disons encore à la louange de Monsieur Roy qu'il sut doter sa paroisse d'une véritable monument de l'éducation : un couvent pour les jeunes filles. L'Isle-Verte n'avait pas

voulu suivre les idées généreuses de l'abbé Provancher, qui voulait avoir un couvent dans la paroisse, Trois-Pistoles en profita. Mons. Roy avait fait bâtir le couvent à ses frais et il ne tarda pas à y faire venir les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, qui s'y installèrent en 1858.

Vers 1853, Mgr de Québec avait fait venir au pays les religieuses de Jésus-Marie appelées " Sœurs Françaises. " Comme il ne se trouvait pas d'endroit convenable, qui permit à ces sœurs d'avoir un poste central aux places d'eau pour y recevoir les personnes de la communauté dont la maladie ou la fatigue exigeait un repos à la campagne, Mgr. Bailargeon demanda à la Congrégation Notre-Dame de vouloir bien céder leur couvent des Trois-Pistoles aux sœurs de Jésus-Marie, ce qu'elles agréèrent volontiers. Voilà comment il se fait que depuis 1863, ce sont les religieuses de Jésus-Marie qui résident aux Trois-Pistoles.

La première supérieure fut une demoiselle Beaubien, en religion Sœur St Alexis ;

elle avait pour aides sa cousine, Sœur St Narcisse et une demoiselle Vadeboncœur en religion Sœur Ste Marie du Calvaire.

Pendant les cinq années qu'elles se vouèrent à l'enseignement des jeunes personnes aux Trois-Pistoles, les sœurs de la Congrégation s'acquirent les sympathies de tous. On venait des paroisses éloignées confier les enfants aux soins maternels de ces bonnes sœurs, et nous en connaissons plus d'une qui gardent dans leur cœur le souvenir impérissable de ces Dames de la Congrégation, qui ont laissé leur trace aux Trois-Pistoles. Admirez en passant ces nobles vierges du sanctuaires, ces martyres de l'enseignement qui passent en faisant le bien.

CHAPITRE XX

Départ de M. Léon Roy.—Erection du Diocèse de Rimouski, le 15 janvier 1867.—Mgr Langevin premier évêque.—Le Rev. M. Gagnon curé des Trois-Pistoles.—Son premier acte.—Mandement de Mgr Langevin, au sujet du cimetière d'en bas, en 1867, et sa visite pastorale en 1869.

La nouvelle était arrivée aux Trois-Pistoles que l'archidiocèse de Québec allait être divisé pour former le diocèse de Rimouski, et que Monsieur Roy allait être obligé de quitter la paroisse pour aller ailleurs exercer le saint ministère. Ce fut avec des larmes de regret que l'on vit s'éloigner ce saint et dévoué prêtre, qui, pendant plus de quinze années, avait travaillé vaillamment à la vigne du Seigneur aux Trois-Pistoles. On a gardé de lui le meilleur souvenir, et personne n'a

pu, jusqu'ici, trouver quoique ce soit à lui reprocher, soit dans ses rapports personnels, soit dans sa conduite comme prêtre et citoyen. Trois-Pistoles lui dût le bien-être qui régna dans la paroisse pendant plus de dix ans, de 1854 à 1865.

Les bulles étaient arrivées de Rome, et le Diocèse de Rimouski, érigé suivant les règles de l'Eglise, voyait l'abbé Jean Langevin, principal de l'Ecole Normale Laval, monter sur le trône épiscopal, avec résidence à Rimouski. Les paroisses du nouveau diocèse allaient pouvoir compter plus facilement sur l'aide d'un homme éclairé et distingué, plus en mesure, à cause de son rapprochement, de veiller aux intérêts de son clergé et de ses fidèles, que ne le pouvaient les évêques de Québec. Monsieur le curé de l'Isle-Verte étant resté attaché au diocèse de Rimouski, et monsieur Roy étant rappelé dans l'archidiocèse de Québec, Monseigneur Langevin nomma M. Gagnon curé des Trois-Pistoles.

Ancien missionnaire, homme dévoué et plein de zèle, M. Gagnon était fait pour mé-

riter les sympathies de tous les paroissiens de Trois-Pistoles.

Ses premiers actes, en arrivant dans la paroisse, montrent la nature de cet homme éminemment pieux, et conscient de sa position dans le monde. S'étant aperçu que le cimetière d'en bas, sur la Pointe, était à l'abandon, et voyant que le mur d'enceinte avait été jeté à terre et que les animaux errants y élisaien domicile, son cœur se révolta contre cette espèce de profanation d'une terre consacrée où reposaient les cendres des anciens habitants de la paroisse. Du haut de la chaire, il implora la pitié de ses paroissiens pour réparer convenablement le mur du vieux cimetière, et y planter une croix qui rappellât à tous le souvenir de ceux qui étaient déserté de ce monde pour des lieux meilleurs.

Aux Trois-Pistoles, on aime peut-être un peu trop les luttes acrimonieuses, luttes dont le passé est tout imprégné, mais on y a bon cœur et on sait y faire chrétiennement et royalement les choses. On s'émut avec le curé, et en un rien de temps le mur fut relevé et la croix plantée au centre même du cimetière. C'était

un spectacle étrange de voir cette humble croix noire là bas sur la Pointe, tout près d'une église en ruine, abandonnée, triste comme Rachel pleurant ses enfants dispersés. Les vieillards y jetaient plus d'une fois un regard mouillé de larmes, au souvenir du passé où ils avaient joué un rôle avec tant d'autres, qui dormaient là, près du chemin d'en bas, qu'ils avaient défendu avec un acharnement digne d'une meilleure cause. Cette église évoquait mille souvenirs ; elle était le dernier anneau d'une chaîne brisée, qui rattachait le présent à ce temps qui n'était plus, où l'on bataillait ferme pour un droit que l'on croyait aussi sacré que celui de la propriété.

Pauvre église vieillie, où les Pouliot et les Mâlo avaient tant de fois tonné contre l'insubordination, la voilà abandonnée, seule, désolée comme tout ce qui est ruine. Mais elle mérite le respect, et voilà pourquoi, le 2 juin 1867, l'année même qui vit s'établir la Confédération, Monseigneur Langevin envoya au curé des Trois-Pistoles le mandement suivant :

“ Ayant appris qu'il a été commis des dé.

prédations dans l'ancienne église des Trois-Pistoles, et que cette église est dans un état complet d'abandon ainsi que le vieux cimetière dont les corps n'ont pas été relevés ;

Nous avons loué Monsieur le curé de ce qu'il s'est occupé de faire enclore d'une manière convenable le terrain qui a servi pendant si longtemps de cimetière, et qui renferme les ossements de tous les fidèles de cette paroisse, qui ont passé à une vie meilleure ;

Mais nous ne saurions voir avec indifférence que l'église demeure dans l'état où elle est actuellement, à la honte des fidèles et au scandale de nos frères séparés ;

C'est pourquoi, pour remplir notre devoir et faire cesser ce désordre aussitôt qu'il est venu à notre connaissance, Nous ordonnons que la dite église soit fermée de manière à ce que les animaux et les malfaiteurs ne puissent y entrer.

×JEAN, Ev., de St-G. de Rimouski.

2 juin 1867.

Le mandement de Monseigneur Langevin fut exécuté à la lettre, et l'église de la Pointe demeura fermée à tout venant quel qu'il fut. Son isolement allait être plus complet encore, jusqu'au jour où il faudra la jeter par terre.

En parcourant les registres des Trois-Pistoles, il est une chose qui peint bien le caractère éminemment religieux du curé Gagnon. Nous avons trouvé, en tête du volume des délibérations de 1869, l'inscription suivante que nous avons cru devoir relater ici, afin de mieux montrer, à ceux qui l'ont connu, le grand fond de foi et de piété qui fut l'ornement de la vie de ce saint et dévoué prêtre :

In nomine Christi.....amen.

Daignent tous ceux qui écriront, dessus, se souvenir, dans leurs saints sacrifices et prières, de celui qui le commença.

J. B. Gagnon, Ptre

Curé.

En trois lignes, un homme donne le mesure de toute sa vie. C'est peu de chose que cette humble prière à ceux qui viendront après lui, et pourtant il y a là toute une révélation.

En 1869, Monseigneur Langevin, voulant se mettre plus intimement en rapport

avec son clergé et ses ouailles, et voir par lui-même l'état des affaires de chaque fabrique en particulier, comme son devoir l'oblige, commença sa visite pastorale par le haut du Diocèse, et le 14 juillet il était aux Trois-Pistoles.

On n'épargna rien pour le recevoir dignement, avec tous les honneurs dûs à un prince de l'Eglise prenant pour ainsi dire possession pour la première fois du domaine soumis à sa juridiction. Chemins balisés, arches de verdure, drapeaux au vent, fusillade réglementaire, escorte de cavalerie : tout fut mis en réquisition pour rehausser l'éclat de cette fête, qui prenait les proportions d'un événement vu que c'était la première visite du premier évêque du nouveau diocèse. Monseigneur ne put s'empêcher de remarquer qu'aux Trois-Pistoles on savait être à la hauteur des circonstances.

Les années 1867 et 1869 furent remarquables par des noyades fatales, qui causèrent la mort de plusieurs personnes, dans la rivière des Trois-Pistoles. Ce sont d'abord, le 27 novembre 1867, Chs. Emond, des Escoumains

et Arthur St Pierre, des Trois-Pistoles, qui trouvent la mort dans des circonstances pénibles. Au mois de novembre la navigation est difficile, et ces deux marins périrent victimes de leur intrépidité. En 1869, c'était le tour de J. B. Vaillancourt, cultivateur à la rivière, qui se noie en face des habitations, personne ne pouvant lui tendre la main ni le secourir. Ces tristes événements passent inaperçus parmi les grandes foules, au sein des villes populeuses ; mais dans les centres peu importants, dans les premiers temps de la formation des paroisses, ces morts subites prennent des proportions tragiques, et c'est le cœur triste et l'âme malade que l'on se raconte ces péripéties de la vie des marins.

CHAPITRE XXI

Trois-Pistoles en 1870.—Le chemin de fer Inter-colonial.—Le pont en fer sur la rivière des Trois-Pistoles.—Mort de Mr. le curé Gagnon, le 28 Sept. 1876.—Le Rev. M. Vézina le remplace.—Exhumation des corps du vieux cimetière de la Pointe.

Malgré les luttes actives de part et d'autres dans la paroisse, Trois-Pistoles florissait de plus en plus. Les chantiers de la rivière déclinaient à peine, que le chemin de fer Inter-colonial, bâti à grands frais par le gouvernement, venait donner à ce coin de terre un regain de vie et d'activité. Dès 1869, le tracé était marqué là où le chemin passe aujourd'hui, longeant presque sans cesse le grand

chemin royal sur les côtes, passant à travers le village pour gagner St Simon. La grande difficulté était le ravin de la rivière, haut de de plus de quatre-vingts pieds. Des explorations coûteuses furent faites sur les lieux, et l'on constata que le lit de la rivière n'était pas propre à recevoir des pilliers en pierres, et qu'il allait falloir bâtir sur pilotis. On n'y regarda point de près et l'ouvrage commença sans retard. Tout une armée de travailleurs stationna à la rivière pendant plus d'un an ; aussi le recensement de 1870 pour Trois-Pistoles donne une augmentation considérable sur celui de 1860 : 3967 habitants. C'était beaucoup pour une paroisse et elle l'emportait sur l'Isle-Verte, sa voisine, qui était pourtant le chef-lieu du Comté de Témiscouata.

L'Intercolonial, nous l'avons dit dans *L'histoire de l'Isle-Verte*, ouvrait de nouveaux horizons aux paroisses échelonnées le long du fleuve en bas de la Rivière-du-Loup, terminus du Grand Tronc. C'était ouvrir à deux battants les larges portes de la prospérité matérielle, qui devait profiter au plus humble colon comme au plus riche mar-

chand de nos endroits. C'était ouvrir une immense artère pour raviver une portion importante du pays ; c'était mettre à la portée de tous, les avantages qu'offrait le progrès moderne.

Longtemps, on crut que le pont à jeter sur la rivière des Trois-Pistoles serait un obstacle destiné à retarder l'ouverture du chemin. Il n'en fut pas ainsi. Après des efforts inouïs, après avoir dépensé près d'un million de piastres, le pont relia enfin les deux rives, et la première locomotive, pomponnée, enrubannée, jetant aux échos du ravin ses sifflets stridents, traversa le pont aux acclamations de la foule et entra en gare, dans le village des Trois-Pistoles, sans avoir éprouvé aucun accident.

La vie et l'activité allaient changer de place. La fortune est parfois nomade et ne s'attache pas désespérément aux mêmes lieux. Le grand commerce et l'industrie du bois étaient attachés à la rivière ; désormais ces avantages allaient se fixer au village, près de l'église, au centre même de la paroisse où tout se donnait la main pour prendre de l'essor et se de-

velopper. L'église attire le commerce : c'est un fait indéniable. Avec l'église, les marchands de la gare, le restaurant ou buffet pour les voyageurs, Trois-Pistoles formaient déjà un centre des plus remarquables, ayant devant lui beaucoup d'avenir avec des citoyens remplir d'idées saines de progrès et d'avancements.

Le chemin de fer se construisait ; la gare s'élevait au centre du village ; le buffet des voyageurs voyait à sa tête un homme d'entreprise et d'initiative ; Messieurs Thomas Pelletier, Eloi Rioux, Cyprien Renouf étendaient leur commerce au loin et Trois-Pistoles prospérait encore et toujours, lorsqu'un deuil général vint fondre sur la paroisse. Il est toujours pénible de voir une tombe s'ouvrir, une existence chère se clore ici bas ; ce n'est pas sans regrets pleins d'amertume qu'on assiste aux funérailles d'un parent, d'un ami, d'un brave concitoyen ; mais lorsque le cercueil vient réclamer le curé de la paroisse, le directeur des âmes, le confident de toutes les douleurs, l'associé de toutes les joies, alors le deuil et les regrets prennent des proportions plus vastes et s'étendent sur toute la paroisse

C'était au mois de septembre 1876 ; M. le Curé Gagnon tombait malade dans son presbytère, sans croire que sa maladie aurait, trop tôt hélas ! un dénouement fatal. Malgré tous les soins les plus empressés, il expira dans la paix du Seigneur le 28 septembre, regretté de tous, pour son zèle, son dévouement et ses encouragements au bien. Ancien missionnaire à Chicoutimi, Mr. Gagnon connaissait son peuple pour l'avoir étudié. Généreux, sympathique, l'air avenant, d'un abord facile, peu orateur, mais d'une solide et ferme piété, voyant à ses propres affaires sans s'immiscer dans celles des voisins, voilà le portrait du Curé Gagnon, décédé aux Trois-Pistoles dans la cinquante cinquième année de son âge.

C'était le premier prêtre de la paroisse qui y décédait ; aussi ses funérailles eurent un cachet particulier. Monseigneur Langevin s'empressa de venir aux Trois-Pistoles, entouré d'une foule de prêtres, rendre les derniers services à celui qui avait été un prêtre digne, faisant le bien sans ostentation et travaillant à la vigne du Seigneur pour la plus grande gloire de Dieu et des hommes. Mon-

seigneur Langevin, ému, sut trouver dans son cœur dévoué, des paroles dignes de celui qui allait, le premier parmi les prêtres et missionnaires de la paroisse, reposer au milieu des siens dans un caveau en pierre sous l'autel de l'église. Il repose encore parmi la population qu'il a aimée, et ses cendres y seront toujours en grande vénération.

Son successeur était tout trouvé. Monseigneur n'en connaissait pas de plus méritant pour remplacer Mr. Gagnon dans la paroisse la plus importante du comté au point de vue de la richesse et de la population, que le Rev. D. Vézina, Chanoine de Rimouski et archi-prêtre du diocèse. Il arriva dans la paroisse des Trois-Pistoles le 15 Octobre 1876, et l'année suivante, il recevait Monseigneur Langevin en visite pastorale. Son premier soin fut de voir à ce que les corps des défunts, laissés dans le même cimetière de la Pointe, vinssent à être exhumés et enterrés de nouveau dans le cimetière, sur la côte, du côté est de l'église, en face presque du couvent de Jésus-Marie.

Deux fois déjà Monseigneur avait parlé

de l'obligation d'enlever ces corps, sans que sa parole eut d'échos ; mais Mons. Vézina ne resta pas en arrière. Il s'adressa à l'autorité compétente et au mois d'octobre 1878, on chantait un service solennel pour le repos de l'âme des trépassés, et les ossements des anciens colons des Trois-Pistoles prenaient le chemin qui monte sur la côte. Ceux qui, de leur vivant, n'auraient jamais consenti à se rendre à l'église d'en haut, en prenaient le chemin après leur mort. Ainsi vont les choses de la vie. Avouons en passant qu'aux Trois-Pistoles les morts et les vivants s'agitaient également. On y passait d'une église à l'autre, comme d'un cimetière à un autre, sans trop de brusquerie, mais non sans peine et agitation, et s'il y eut de lourdes fautes, c'est plus par excès de zèle que par mauvaise volonté.

CHAPITRE XXII.

Le recensement de 1880.—Requête des habitants demandant permission de bâtir une nouvelle église.—Opposition.—Les syndics.—L'église se bâtit dans le cimetière.—L'église d'en bas démolie.—Bénédiction de la première pierre.—Bénédiction solennelle, le 28 juin 1888.—Nouveau presbytère.—Couvent neuf.

Les chantiers étant devenus déserts, et la construction du chemin de fer ayant transporté sur un autre point ses opérations journalières, la population des Trois-Pistoles devait subir un décroissement notable. De 3967 habitants qu'elle était en 1870, elle ne se chiffre plus que par 2872 en 1880. C'est une diminution considérable, de mille personnes en dix ans. Il faut avouer que l'émigration de nos canadiens aux Etats-Unis fit des ravages là comme ailleurs, et qu'elle entama dans

le vif cette masse compacte d'une population laborieuse. Il en restait assez pour demander qu'une église nouvelle remplaçât l'ancienne ; on voulait réunir dans un seul et digne monument, les deux églises dissidentes qui existaient encore, une sur la Pointe, toute en ruine, et l'autre sur la côte, ouverte au culte depuis 1853. Monsieur Vézina ne demandait pas mieux que de voir sa paroisse dotée d'une église qui fut en rapport avec la richesse des habitants et de l'avenir de la paroisse. Le 3 septembre 1881, la grande majorité des paroissiens s'adressaient à Mgr Langevin pour lui demander la permission de bâtir. Le Grand Vicaire Langevin étant venu aux Trois-Pistoles vérifier les allégués de la requête, ainsi que les signatures, il fut d'avis de bâtir une église sur l'emplacement même du cimetière alors en usage, le seul endroit qui fut convenable dans le temps, et son rapport fut homologué par décret spécial du 24 septembre 1881.

Comme toujours, il se fit une opposition sérieuse dans la paroisse pour entraver les démarches et le succès du curé. L'opposition dès le début, se fit légale, décidée à gagner

sa cause par des moyens avouables.

Du moment que les syndics durent être nommés, les gens opposés à tout projet de construction, voulurent avoir leurs représentants parmi ceux-là qui devaient être choisis. Malheureusement le vote ne leur fut pas favorable ; MM. Mag Bélanger, George Rioux, Pierre Deschesne, Alex. Leclerc et Napoléon Rioux furent élus syndics contre Ed. Bélanger, H. D'Amour, Michel Gagné, Eloi Rioux et Cyprien Renouf.

C'était un premier échec qui ne les découragea pas cependant.

Le 9 octobre, il fallut acheter un terrain pour y déposer les corps des défunts, enterrés dans le cimetière où devait être bâtie l'église. Là, encore, une opposition que nous ne comprenons pas ; car enfin il fallait un motif raisonnable pour faire une opposition systématique. Qu'on se divise sur une question de syndics, passe, pourvu que des motifs d'intérêt secondaire n'entrent pas dans nos intentions ; mais que l'on cherche à nuire en tout, partout et toujours à un état de choses qui

s'impose, c'est l'illégalité, c'est le droit d'action dégénéré en abus, c'est la licence. Nous nous contenterons de dire ces dernières paroles, et nous passerons sous silence les scènes disgracieuses qui eurent lieu aux Trois-Pistoles, à propos de l'exhumation des corps. Il est de ces choses qu'il faut laisser dans l'oubli, car elles ne font que jeter de l'ombre sur nos paroisses, à cette heure surtout où pas n'est besoin de montrer le défaut de la cuirasse à nos ennemis pour qu'ils en profitent largement contre nous. Donc, laissons dans l'ombre, vouons à l'oubli ces écarts regrettables, qui gardaient du passé les grandes lignes arbitraires et acrimonieuses, et parlons de cette église des Trois-Pistoles, aujourd'hui l'orgueil de tous.

Les cadavres furent exhumés et confiés à la terre dans un terrain magnifique, au sud-ouest de l'église, non loin de chez M. Ths. P. Pelletier, marchand, et l'église commença à sortir de terre. Pour avoir la pierre suffisante les syndics transportèrent à l'entrepreneur la vieille église de la Pointe, qui fut démolie cette année-là 1882. C'était le dernier lambeau d'un

passé fertile en événements de tous genres, qui s'en allait en ruine ; ou plutôt, c'était le passé réparé qui venait s'adjoindre au présent plein de promesses, pour consommer dans une union intime, pour fondre ensemble à jamais dans un monument splendide les vieilles haines du passé, les anciens souvenirs de luttes désespérées. Oh ! pourquoi ceux-là de la génération présente ne l'ont-ils pas compris ? que de larmes et de misères ils se seraient épargnées et auraient épargnées aux autres.

Lorsque le temps de bénir la première pierre fut venue, Mgr. de Rimouski s'empressa de monter aux Trois-Pistoles pour y présider la cérémonie, qui fut digne et grandiose ; c'était le 3 août 1885. Le 28 juin 1888, l'église était ouverte au culte et bénie solennellement au milieu d'un concours énorme de prêtres et de citoyens venus de toutes les paroisses environnantes et d'au loin.

L'église toute en pierre mesure deux cent neuf pieds de longueur, sur soixante dix de largeur et quarante pieds de hauteur. Au centre, un dôme imposant recouvert en zinc, donne du relief à l'église et complète harmo-

nieusement l'ensemble, avec deux tourelles élevées aux deux extrémités du comble. La tourelle du portail est surmontée d'une statue dorée représentant l'archange Gabriel ce qui est d'un très joli effet. Une descente en pierre, à double issue, s'abaisse du seuil des portes jusqu'à terre, faisant du portail de l'église un des plus jolis et des mieux faits que nous ayons vus.

L'église achevée, toute neuve, imposante, véritable monument de grâce et de majesté, il fallait un presbytère neuf qui ne jeta point d'ombre au tableau. Les plans furent faits et exécutés de main de maître. Sous la surveillance éclairée d'un homme comme Mr. le curé Vézina, les choses ne pouvaient manquer d'aller bien ; aussi son presbytère est aujourd'hui un ornement pour les Trois-Pistoles.

Restait le couvent de Jésus-Marie, demeure en bois que masquaient l'église et le couvent. C'était téméraire, après tant de travaux coûteux, d'entreprendre une construction nouvelle aussi dispendieuse que celle d'un couvent en pierre. Il y avait alors comme aujourd'hui à la tête de la communauté

une femme d'énergie et d'entreprise, une belle âme et une belle intelligence, à l'égal de celles du pasteur qui les dirige. Elle se savait aimée du peuple et des citoyens par sa grâce, son aménité, sa douceur, sa charité envers les malades, et son zèle pour les grandes dévotions au Sacré-Cœur de Jésus, elle voulut réussir, là où Mr. Vézina n'avait eu que des succès. Sans le sou, elle organise un Bazar au mois de juillet, attire tout le monde à elle par ses vues surprenantes, ses bons mots, ses fines reparties et son zèle, fit tant et si bien, que le 5 août 1889, date de la fermeture du Bazar, \$1,500.00 étaient tombées entre les mains de St Norbert, la supérieure du couvent. Bien avant cela, les paroissiens des Trois-Pistoles, toujours généreux lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre, s'étaient mis à travailler à la corvée. On charroyait la pierre et le sable avec un entrain digne des anciens jours, sous la surveillance de Mr. Vézina, qui n'épargnait, point son temps ni ses peines. On voyait là, conduisant des voitures, des avocats, des marchands, des médecins, des vieillards, des cultivateurs et des jeunes gens pleins de zèle et de bonne volonté. Au couvent, on était dans

la jubilation et l'on ouvrait toutes grandes les portes aux ouvriers de la maison du Seigneur, pour les convier à une table digne et frugale où le bon mot pour rire et les discours ne manquaient pas. L'Hon. L. P. Pelletier, Nap. Rioux, C. E. Damours, Alphonse Pelletier, rivalisèrent d'éloquence et de bonnes paroles, non seulement à l'adresse des religieuses aimées, mais en l'honneur des vaillants, qui venaient donner généreusement leur travail pour élever, à la gloire de l'éducation, un monument qui sera à l'honneur des Trois-Pistoles.

Le 19 juin 1889, la pierre angulaire était déposée solennellement du côté nord-ouest du couvent. Malgré une pluie battante, il y avait beaucoup de monde. Les porteurs de la pierre étaient MM. Alexis Leclerc, maire, Sévérin Morency, marguillier en charge, Napoléon Rioux, président de la Société St-Jean Baptiste et Hubert Morin l'entrepreneur. Il y eut chant, musique et quête dans l'église, qui rapporta la jolie somme de \$30.00. Décidément, on sait faire les choses bien aux Trois-Pistoles, quand on le veut.

Chaque fois qu'il s'est agi de se montrer généreux pour une bonne œuvre, soit dans leur paroisse, soit pour ailleurs, les gens des Trois-Pistoles ont toujours été à la tête du mouvement. Demandez aux paroisses de St-Eloi, de Ste-Françoise, de St-Cimon, et de St-Modes-te, d'où leurs sont venus les secours bienveillants pour aider à la construction de leurs églises, si ce n'est des Trois-Pistoles. La fabrique même, toujours dans les bonnes affaires, grâce à l'administration économique des prêtres et marguilliers, se montra généreuse pour le Séminaire de Rimouski et pour le couvent des Trois-Pistoles ; jusqu'à la société St-Jean-Baptiste qui donna dans le mouvement et sut mettre à profit la générosité bien connue de ses membres. Trois-Pistoles est une paroisse croyante, où la foi et la piété sont vivaces, signes évidents d'une génération forte, qui ne peut craindre le sort des paroisses où la foi se meurt, l'égoïsme y florissant.

Une chose qui fait plaisir à voir, c'est la grande et belle dévotion au Sacré-Cœur de Jésus pour laquelle les Sœurs de Jésus-Marie ne cessent de ne se donner du trouble. C'est un

bel exemple à suivre, à cette heure pénible où le monde semble marcher dans les ténèbres, ce monde qui se vante tant d'être de ce siècle appelé le siècle de lumière. N'ayons pas honte d'arborer l'étendard sacré. Charette et Garcia Moreno nous ont donné, dans ces temps difficiles, le plus noble encouragement à ne pas rougir des idées religieuses, qui sont notre force et qui feront notre avenir.

Aux Trois-Pistoles, on peut avoir l'esprit prompt, léger parfois dans les questions graves d'au jour le jour, mais le zèle pour les choses de Dieu n'y manque pas. Ce sera à l'éternel honneur de la paroisse d'avoir eu de grands écarts, qui ont été réparés dignement dans la suite.

Le passé est mort, on l'a enterré avec la démolition des monuments de discordes. Rien aujourd'hui ne rappelle plus au souvenir des paroissiens les misères d'antan ; au contraire, de véritables monuments de paix et de concorde disent à tous les passants que le règne de la tranquillité est venu pour tous, et qu'aux agitations malsaines du passé ont succédé de fiévreuses démarches pour le bien,

l'avancement et le progrès de la paroisse. A la Pointe, c'est le désert, là où il y eut tant de vie et d'animation. Bientôt un splendide hôtel attirera le touriste, amant du fleuve et des grèves d'or où les flots viennent mourir. On s'y amusera gaiement, sans oublier de se raconter, durant les longues promenades sur les flots de la baie, les souvenirs passés dont ces bords ont été les muets et impassibles témoins.

Honneur à ceux-là, qui ont été à la peine pour pacifier le peuple ! Honneur à ceux-là qui, égarés un moment, sont revenus à de meilleurs sentiments, surpris eux-mêmes de trouver tant de consolation dans l'accomplissement d'un devoir que chaque concitoyen se fait un honneur d'accomplir.

Nous ne pouvons terminer cette page sans dire un mot de l'homme éminemment bon, sincèrement dévoué qui préside aujourd'hui aux destinées de la paroisse, Mr. le Chanoine Vézina. Homme actif et de progrès, il a à cœur tout ce qui peut conduire à la prospérité matérielle et religieuse de la pa-

roisse. N'aurait-il à son avoir que les trois monuments dont Trois-Pistoles s'enorgueillit à bon droit, que ce serait assez pour rendre sa mémoire impérissable. On l'aime ; il fait le bien, voilà sa vie.

Puissent ces pages d'un ouvrier de la onzième heure, porter des fruits pour l'avenir. Nous avons montré le rôle d'un chacun sous son véritable jour ; chacun a porté sa responsabilité dans les événements qui se sont succédé dans la paroisse des Trois-Pistoles ; de cet ensemble, il se dégage de grandes et belles vérités que la génération d'aujourd'hui et celle qui la suivra ne devront pas oublier ; il faut de la sagesse partout ; celui qui sème le vent récolte la tempête ; c'est dans le calme et l'activité bien ordonnée que les grandes choses s'accomplissent, et jamais les oppositions factieuses et de parti pris n'ont amené d'heureux résultats.

Nous espérons n'avoir blessé personne. Le rôle de l'écrivain est de dire la vérité, même lorsqu'elle est dure à avouer, et personne ne saurait lui tenir un compte sévère d'avoir fait son devoir.

CHAPITRE XXIII.

*Les hommes marquants sortis des rangs du peuple
des Trois-Pistoles.*

LES PRÊTRES

Mr. Julien Rioux, ce brave vieillard de 85 ans vit encore au moment où nous écrivons ces lignes, le 18 février 1890, veille du mercredi des cendres. C'est le premier enfant de la paroisse reçu prêtre. (1)

M. Magloire Rioux, fils de Magloire le pilote. On se rappelle la mort tragique de son père, près de l'Ile aux Basques. Il était jeune enfant alors. Recueilli et protégé par le seigneur, Eloi Rioux, il fit ses études et fut reçu prêtre.

(1) Mr. Rioux est décédé aux Trois-Pistoles, l'année dernière dans le cours de l'été.

Mr Ls. Gagnon dit Belzile.

Mr Ls. Côté, Jésuite. Un homme de cœur et d'éloquence persuasive, comme le sont tous les Jésuites. Il fait honneur à la paroisse comme à la communauté dont il fait partie.

Mr Pol. Damour, fils de Joseph Damour, aujourd'hui Curé d'Edmundston, N. B.

Mr Ludger Rioux, autrefois missionnaire de l'île d'Anticosti ; aujourd'hui curé de St-Simon.

Mr Henri Lavoie, fils de Joseph, curé de N.-D. du Sacré-Cœur de Rimouski.

Mr J. D. Rioux, fils de David, et petit fils du capitaine Eloï Rioux. Curé à Ste-Flavie station.

Mr Paul Rioux, frère du curé de St-Simon, aujourd'hui Rédemptoriste en Belgique.

Mr F.-X. Dumais, curé de Saint-François-Xavier.

Mr Turcot, fils de Baptiste Turcot, prêtre au Manitoba.

Mr David LeBel, fils de Thomas LeBel.

Mr J. Raoul Rioux, fils de Raphaël Rioux, un brave cultivateur de la paroisse des Trois-Pistoles.

Mr Frs. Pelletier, mort aux Etats-Unis.

Mr Léon D'Auteuil.

MM. Chs. Arthur Damour et Justinien Rioux
novices chez les RR. PP. Jésuites à La-
chine.

LES MÉDECINS

Les jeunes gens reçus médecins et appartenant à la paroisse sont peu nombreux. C'est d'abord les Drs Emile Dubé, mort à la Rivière-du-Loup et Alphonse Dubé son frère, maintenant aux Etats-Unis, enfants du Dr Chs. T. Dubé, le premier médecin des Trois-Pistoles.

Il y a aussi Jos. Frs. Langlois fils du Dr Langlois et neveu de Mr. le curé Léon Roy par sa mère. Il est établi avec son père dans sa paroisse natale où une large clientèle est à même d'apprécier leur zèle et leur talent.

Nous comptons le Dr Rioux, maintenant établi à Sherbrooke, où un bel avenir lui semble réservé.

Voici les noms des médecins qui ont pratiqué à Trois-Pistoles ; Drs, Dubé, Mignault, Deschesne, Casgrain et Edge, noyé accidentellement à l'île aux Basques.

Aujourd'hui la pratique a le choix entre les deux docteurs Langlais et le docteur Garon.

LES AVOCATS

M. M. Damour de Montréal, L'Hon L. P. Pelletier, ancien membre du Conseil Législatif, et député actuel pour Dorchester Il est le fils de Mons. Thos. P. Pelletier, un des marchands les plus à l'aise des Trois-Pistoles. Jurisconsulte consommé, orateur de renom, le député de Dorchester a un bel avenir devant lui.

M. Chs. Eugène Damour, fils de David Damour pilote, M. Damour est un amant de la colonisation, et la société St-J.-Bt des Trois-Pistoles ne compte pas de membre plus actif que lui.

M. A. C. Rioux, associé de Paschal Taché, Ecr, C. R., de Fraserville. Il est le fils du Seigneur Eloi Rioux.

Le Dr Langlais, junior, Chs. E. Damour et S.

C. Rioux sont des jeunes gens d'avenir à qui la fortune ne manquera pas de sourire.

LES NOTAIRES

La profession de Notaire n'a pas trouvé d'adeptes dans les Trois-Pistoles. C'est une profession paisible par nature et elle n'allait pas à ces jeunes gens actifs, aux parents remuants. Les Notaires, qui ont exercé la profession aux Trois-Pistoles sont les deux notaires Ouellet, le notaire Fournier qui vient de mourir (mai 1891), qui fut pendant 34 ans le secrétaire trésorier au conseil municipal. Les Notaires Dumais, Pelletier, Beaulieu, fils, Boucher, Michaud, et Gagnon, ces deux derniers sont les seuls représentants du Notariat pratiquant aux Trois-Pistoles.

LES MARCHANDS

M Ths P. Pelletier et son fils Alphonse ont un commerce très étendu, et font des affaires considérables non seulement aux Trois-Pistoles, mais dans toutes les paroisses.

ses voisines. Ce sont des hommes de progrès et d'initiative. A la tête d'une jolie fortune, ils savent être à la hauteur de leur position.

M. Jos Rioux, à la tête d'un établissement important, dispute la palme aux Messieurs Pelletier dans le domaine du commerce. C'est un jeune homme encore, qui laissera à ses enfants une fortune acquise par un travail opiniâtre de chaque jour.

Nous rencontrons d'autres marchands, comme M. David Bertrand, M. Dubé, Mad. Leclerc qui, tous, font de bonnes affaires locales.

LES PILOTES

Parmi les anciens nous comptons MM Jos S. Damour, Ant. Boucher, Hubert Dumas, Magloire Delisle qui vient à peine de mourir, François Leclerc, qui s'est noyé, ainsi que Magloire Rioux ; Léandre Rioux, Nap. Rioux fils de François Rioux, Narcisse Rioux, Cyrille Larrivée. Aujourd'hui nous nommons MM. David Damour, Achille Dumas et le capitaine du *Floating Light*, M. Trefflé Delisle.

LES ARPENTEURS

Autrefois il y avait les arpenteurs St-Pierre et LeBel ; aujourd'hui il n'y a plus que M. Wilfrid Damour.

Comme on le voit Trois-Pistoles a fourni sa large part d'hommes marquants, qui ont joué un certain rôle et dont un bon nombre auront encore leur mot à dire dans la vie. C'est un orgueil légitime pour une paroisse de songer qu'elle a donné au pays des hommes utiles dans toutes les branches, et peu de paroisses peuvent, comme Trois-Pistoles, montrer une liste si bien remplie de citoyens remarquables à tous les points de vue. Et nous n'avons pas nommé des gens comme M. Napoléon Rioux, M. Lavigne, le propriétaire du restaurant à la gare, restaurant à la réputation interprovinciale où tout est parfait, de bon ton et de bon goût ; des hommes comme M. Alexis Leclerc, Hubert Morin, Ths. LeBel, David Rioux fils du capitaine Eloi, et combien d'autres encore que nous ne finirions plus de nommer.

C'est aux Trois Pistoles que M. Elzéar Fra-

ser, gardien du phare de l'île Rouge, demeurerait, l'hiver, avec sa petite famille. On sait la triste aventure qui le ramena mort au milieu des siens, ayant jeté le dernier soupir sur son île déserte, entouré de son homme-aide et de quelques marins de l'Île-Verte accourus à sa rescousse, dès que les signaux de détresse eussent été vus. Il repose dans le cimetière neuf de cette paroisse, où il a été enterré au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus pour lui rendre le dernier devoir de l'amitié ici-bas.

Mr le magistrat Rioux de Sherbrooke est un enfant des Trois-Pistoles. C'est lui qui est en possession du goblet d'argent prêté au père Rémillard par le seigneur Rioux de la Grande-maison.

(1) Au moment où nous corrigeons les épreuves de cette dernière page, 7 juillet 1891, nous voyons par le "Quotidien" que George Leclerc, un étudiant en médecine de troisième année, vient de se noyer. Cela nous rappelle le sort du jeune et infortuné Dr Edge.

CHAPITRE XXIV

*Biographies des missionnaires qui ont desservi les
Trois-Pistoles, et des prêtres et curés qui y ont
résidé depuis 1713 jusqu'à nos jours.*

REV. ETIENNE AUCLAIR DESNOYERS
(1713 à 1729)

Né le 1 mars 1682, de Pierre Auclair et de madame Sédillot, de Charlesbourg, et ordonné prêtre à Québec le 8 Octobre 1713; fut missionnaire des paroisses de Kamouraska à Rimouski, de 1713 à 1729, et curé de Kamouraska jusqu'à sa mort. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 3 nov. 1748, âgé de 63 ans, et fut inhumé dans la cathédrale. Il signait " Auclair ".

Mgr. Tanguay fait erreur dans son " Répertoire Général du clergé canadien " en disant

que M. Auclair ne desservit les paroisses de Kamouraska à Rimouski que de 1713 à 1717. En 1729 M. Auclair baptisait aux Trois-Pistoles Jean-Baptiste Rioux, fils de Nicolas et de Louise Asselin.

LE PERE AMBROISE ROUILLARD

Amable-Ambroise, ordonné à Québec le 18 décembre 1723, desservit les missions de Trois Pistoles, de l'Île Verte de Cacouna et Rimouski, de 1729 à 1736, puis de 1736 à 1769. Il se noya durant l'été de 1769, près de Rimouski comme nous l'avons vu. C'était l'ami intime du Seigneur Rioux, où il passa la plus grande partie de son temps, pendant ses courses évangéliques. C'est lui qui enterra Tous-saint Cartier, l'ermite de Rimouski et Catherine LeBlond, la femme du premier seigneur des Trois-Pistoles. Le père Rouillard signait toujours les registres ou autres documents : "frère Ambroise," et quelques fois Ambroise Rouillard.

On connaît la légende du goblet d'argent du Seigneur Rioux. Ce goblet est aujourd'hui la propriété du magistrat Rioux de Sher-

brooke.

LE PERE BARBEL (1736 à 1738 ou 1746.)

Jean Baptiste Charles, recollet, ordonné le 20 Septembre 1732, alla en 1736 comme missionnaire à Rimouski et aux Trois-Pistoles en 1770.

Il conserva cette dernière mission jusqu'en 1746. Il mourut le 16 mars de la même année. Aux Régistres des Trois-Pistoles on ne trouve que deux actes de lui, l'un en 1736 l'autre en 1738.

LE PERE LUC.

Son nom de famille est difficile à trouver. Ils étaient trois ou quatre missionnaires qui signaient " Frère Luc ". Il y avait Luc Flamand, Luc Collet. Luc Hendrix et d'après Mgr. Tanguay aucun de ceux-là ne serait venu aux Trois-Pistoles. Le frère Luc ne signe qu'un acte aux Trois-Pistoles.

M. PLANTE (1750).

Auguste, ordonné le 23 Septembre 1747, curé de Kamouraska en 1748. Signe les régis-

tres aux Trois-Pistoles en 1750, et meurt à Kamouraska en 1755, âgé de 34 ans seulement.

M. CHESNOT, JOSEPH (1759).

Ce prêtre, qui ne signe les registres des Trois-Pistoles qu'une fois pour faire le baptême de Nicolas, fils de Nicolas LeBlond et d'Angélique Valentin, le 26 Avril 1759, était aumonier à bord de "L'Aigle", frégate française qui fit naufrage sur les côtes du Labrador en 1752. L'équipage, composé d'environ trois cents hommes, trouva à la côte, la coque d'un navire qui avait appartenu à Jean Taché, le remit à flot et voulut remonter le St Laurent. Rendu à Rimouski, le navire fut assailli par une tempête furieuse et jeté sur l'île St Barnabé.

Presque tout le monde se noya, moins M. De Roboras, commandant, De Condamin, premier lieutenant, De Souvenier, Médecin, et l'Abbé Joseph Chesnot, aumonier. M. Chesnot resta au pays et desservit Trois-Pistoles pendant quelque temps.

REV. M. TRUTAUT (1760 à 1773)

Joseph-Amable, né le 25 Février 1781, fils

de Bertrand Trutaut et de Marie Anne Gervaise, de Montréal, ordonné prêtre le 20 sept. 1755, et nommé la même année, curé de Kamouraska avec la desserte de l'Isle-Verte, des Trois-Pistoles et de Rimouski. Il mourut à l'âge de 69 ans, le 14 Mai 1800. Son corps repose dans l'église de Kamouraska.

LE PÈRE J. B. DE LABROSSE (1770 à 1782)

Jean-Baptiste—arrivé au Canada en 1754 —missionnaire à l'Isle Verte, Trois-Pistoles et Rimouski en 1770 et 1782. Il ne signe que cinq actes aux registres des Trois-Pistoles. Il mourut en 1782 à Tadoussac. Voir pour plus amples informations: *Au pays de Tadoussac* par notre ami Jos. Edm. Roy et notre *Histoire de l'Isle-Verte*. Le père de LaBrosse est une des plus belles figures du clergé canadien après la conquête en 1759-60.

REV. M. LECLAIRE (1783 à 1790)

Jean-Adrien, né à Québec le 18 mai 1752, fils d'Ambroise Leclair et de Geneviève Huppé ; ordonné prêtre le 5 avril 1783, et nommé de suite curé aux Trois-Pistoles, avec des-

serte de Rimouski et de l'Isle-Verte. En 1790 il devint curé de Cacouna et mourut à Québec le 15 août 1792, à 40 ans. Il fut inhumé dans l'église de l'Hôpital-Général.

M. PAQUET (1790 à 1794)

Joseph, né à Québec le 20 mai 1763, fils de J. B. A. Paquet et A. Elizabeth Chauret ; ordonné prêtre le 15 août 1790 et nommé curé de l'Isle Verte, Trois-Pistoles et de Rimouski. En 1794, curé de Lorette et de saint Ambroise où il décède le 14 août 1799 à 36 ans, après 9 années de prêtrise seulement.

M. GENEST (1794 à 1802)

Charles, né à St Jean Ile d'Orléans, le 2 juillet 1761, fils de Laurent Genest et de Marie Louise Riopel ; ordonné prêtre le 25 Nov. 1787, en 1793, il dessert st-Pierre de l'Ile d'Orléans, en 1794, il est vicaire à Ste Anne de la Pocatière ; la même année on le trouve curé à l'Isle-Verte et aux Trois-Pistoles, en 1802 il laisse Trois-Pistoles pour Ste Anne de Beau-pré, en 1804 il est missionnaire à Richibouctou jusqu'en 1806 et meurt à St Jean Ile d'Orléans le 6 septembre 1827 à l'âge de 66 ans. Il est inhumé sous le nom de " Jean Baptiste ".

M. BEZEAU (1802 à 1805)

Michel Charles, né à Québec le 8 janvier 1775, fils de Jean Bezeau et de Geneviève Poitras ; ordonné prêtre le 11 août 1799, il va vicaire à St Augustin. En 1801, curé à la rivière du Loup (en bas) puis aux Trois-Pistoles et à l'Isle-Verte. En 1805, il laisse ces endroits pour St Nicolas. En 1820 on le retrouve à Lavaltrie et Lanoraie et meurt en cette dernière paroisse le 2 juin 1823, à l'âge de 52 ans.

M. HOTT (1806 à 1813]

Charles—né à Québec le 5 avril 1776, fils de Charles Hott et de Suzanne Guay— ; prêtre en 1801 vicaire aux Trois-Pistoles et à la Rivière Ouelle en 1803 missionnaire au Madawaska en 1804 curé de l'Isle Verte, Trois-Pistoles et Rimouski en 1806-07 Curé des Grondines en 1818 jusqu'à sa mort, le 5 mars 1835, à l'âge de 59 ans, et est inhumé dans l'église de Ste Anne.

M. DORVAL (1805 à 1806)

Joseph Dorval naquit à Québec le 4 mai 1768, fils de Joseph et de M. Anne Thomelet ;

prêtre en 1792, le 24 mars.—Après avoir passé aux cures de St-Pierre les Becquets et St Jean des Chaillons il devint curé de St André, Rivière-du-Loup puis de l'Isle Verte en 1805.—En 1806, il retourne à ses premières cures et décède le 16 avril 1810 à l'âge de 45 ans. Inhumé au cimetière de l'Hôpital Général de Québec.

MR. GAGNON (1813 à 1822)

Prospère, Zacharie. Né le 16 Décembre 1789, fils de Pierre Gagnon et de M. Angèle Taillon ; prêtre le 18 Octobre 1812, et vicaire à Varennes la même année. L'année suivante il est nommé curé des Trois-Pistoles et de Rimouski. Après neuf ans de cure, il retourne à Québec et est nommé curé de Ste-Croix. Il décède à Lanoraie, où il était depuis 1828, à l'âge de 44 ans, le 6 Juillet 1833.

M. BOURGET (1822 à 1829)

Pierre, né à St Joseph de Lévis, le 13 août 1786, fils de Pierre Bourget et Thérèse Paradis ; ordonné le 4 juin 1814, il est nommé vicaire à St Hyacinthe ; curé de Sorel en 1806,

de Chateauguay en 1817, de l'Isle Verte et des Trois-Pistoles en 1822. Il meurt à l'Islet le 20 Fev. 1833 à l'âge de 45 ans. Il était là depuis 1829. Il avait fait la mission de Chicoutimi en 1816 et 1817.

M. FAUCHER (1829 à 1831.)

Edouard, Né à St Michel de Bellechasse le 24 avril 1802, fils de Charles Faucher et de M. Geneviève Casanet, ordonné prêtre le 30 octobre 1824 et nommé missionnaire à Restigouche. En 1829 curé aux Trois-Pistoles ; en 1831 à Lotbinière jusqu'à sa mort arrivée le 11 août 1865 à l'âge de 63 ans. C'est l'oncle de M. Faucher de St Maurice M. P. P.

M. FORTIER (1831 à 1835)

Louis, Théophile. Né à Québec le 13 Décembre 1803, fils de Louis Fortier et de M. Anne Contant ; ordonné prêtre le 1er Octobre 1826. Vicaire à Chambly, missionnaire à Nipissignie en 1828 et à Caraquet en 1829, il est nommé curé des Trois-Pistoles en 1831. En 1835 il est curé de St Ambroise et en 1844 de St Nicolas.

M. POULIOT (1835 à 1843)

Paschal. Né à Kamouraska le 28 mai 1807 fils de Frs. Pouliot et de Julie Damien, ordonné prêtre le 2 Mai 1830, vicaire à Charlesbourg et à St Roch de l'Achigan. En 1831 vicaire à Rimouski ; 1832 à Deschambault ; 1834 à St Antoine de la Rivière-du-Loup et à Ste Anne d'Yamachiche ; 1835, curé des Trois-Pistoles ; 1843, curé de St André et en 1849 de St Gervais. Retiré du ministère quelques années après, il meurt à Fraserville où il est enterré.

M. MALO (1843 à 1850)

Louis, Stanislas, Né le 6 Aout 1801 à la Rivière des Prairies, fils de Benjamin Mâlo dit Hayet et de M. Louise Blot, ordonné le 5 Nov. 1827 et nommé vicaire à St Benoît. En 1828, missionnaire de Restigouche ; 1843 ; curé des Trois-Pistoles ; 1847 un des zélés missionnaires de la Grosse Ile pendant l'épidémie ; 1850, curé de Bécancourt, où il meurt en 1880.

M. ROY (1850 à 1866)

Léon, né à St Gervais le 6 juillet 1818,

filz de Michel Roy, et de Judith Fortier ; ordonné à Québec le 23 septembre 1843, il est nommé vicaire à St. Roch de Québec. En 1849, curé de St-Lazare ; 1850, aux Trois-Pistoles ; 1866 à St. André ; 1867 à Lotbinière où il réside pendant onze ans. Il est mort à l'Hôpital-Général, le 2 octobre 1878.

M. GAGNON, (1866 à 1873)

Jean-Baptiste. Né à Ste-Anne de la Pocatière le 1er Nov. 1820. filz de J. Bte. Gagnon et de Lucie Dubé ; ordonné prêtre à Québec le 1er Octobre 1846 et chargé immédiatement de la mission de Chicoutimi ; 1854, curé de l'Isle-Verte ; en 1856, de Chicoutimi ; en 1862, de St André et en 1867 des Trois-Pistoles où il décède en 1873. Il est enterré dans l'église des Trois-Pistoles avec le regretté M. Guillemette autrefois curé de Ste Luce.

M. VÉZINA (1873 à 1890)

Olivier-Désiré.—Né le 18 Octobre 1836 à l'Ile aux Grues, filz d'Olivier Vézina et de Sophie Lemieux. Ordonné prêtre à Québec le 19 septembre 1863 il est nommé professeur au Séminaire de Québec. En

1865 vicaire à St Nicolas ; 1866, curé de Matane ; 1868, Directeur du Séminaire de Rimouski. En 1873, il est nommé curé des Trois-Pistoles à la mort de M. Gagnon. C'est sous l'habile direction de ce prêtre éminent que le séminaire de Rimouski, devenu la proie des flammes a été construit ; et c'est lui qui a présidé aux travaux d'église, de presbytère et de couvent qui sont des ornements pour la paroisse des Trois-Pistoles.

CHAPITRE XXV

Liste des premiers colons. De 1696 à 1800.

Jean Rioux.

Nicolas Rionx.

Pierre Rioux.

Vincent Rioux.

Alexandre Damour de Plaine.

Nicolas LeBlond.

Joseph Dépré, en 1750 ou 1751.

Antoine Lepage, en 1754, marié à Cath.
Nolète

Jean Gerbert, en 1755.

Joseph Vautour, (en 1756, il fait baptiser Joseph, son fils). Il n'y a plus de traces de cette famille aux Trois-Pistoles.

Joseph Thériault, "venant de l'Acadie," dit le registre de 1760.

Louis Mictreau, en 1861,—d'autres écrivent Miqueto.

Basile Dion, 1763, marié à Marie Côté.

Joseph St-Laurens, en 1763, marié à Reine Côté.

Louis Gauthié, en 1763.

Louis Asselin, en 1763.

Ambroise Damour dit Launier en 1763 marié à M. St Laurent.

Jean Lepetit en 1766.

Prisque Soucy, 1766, marié d'abord à Cath. Côté, puis à M. Madeleine Rioux fille de Nicolas et Cath. Gerbert.

Louis Michaud, en 1769.

Augustin Baucher dit Morency, s'établit à la Rivière des Trois-Pistoles vers 1770, marié à Josephte Dion.

Germain Soucy, 1770 marié à Louise Lepage.

Jean Larrivée, 1780, marié à Geneviève Rioux.

Registe Lepage, 1780, marié à M. Josephte Metayé.

Benoni Metayé, 1780.

François Leduc, 1782.

Richard Abbott, 1782, marié à Marguerite Fraser.

Clément Plourde, 1782, marié à Françoise Damour en 1787.

François LePoidevin (aujourd'hui Potevin), 1782.

Nicolas Jeannot, 1783.

J. Bt Turcot, en 1783, marié à Marie Gaumon.

Barthélemi Dubé, en 1783, marié à M. L. Lepage.

Louis Metayé, en 1783, marié à Françoise Morency.

Joseph Godebout, 1783, (au registre : Goudebou).

Antoine Rousseau, 1783, mariée à Geneviève Rouleau.

Charles Gentil, 1784, mariée à Angelique Vincent.

Jacques Gentil, 1784, père de Charles.

Anselme Lévêque, 1784.

Claude Nolet, 1784, marié à Joséphine Doiron, veuve de Jacques Gentil, le père de Charles.

Jacques Metayé, marié à M. Joseph Lévesque.

Joseph Simon, en 1786.

Antoine Michaud, 1786, marié à Angélique LeBlond.

Joseph Côté, 1786.

François Dick, 1786.

Alexandre Mite, 1786.

François Godbout, 1784.

Clément Langlois, 1786, marié à M. Rose Boucher.

Claude Larrivée, marié veuve Amb. Dammour en 1787.

Maurice Ouellet.

De 1790 à 1800 nous rencontrons les noms de Antoine Michaud, Jacques Létour-

neau, Basile Rousseau, Joseph Gaudro, Alexandre Mollet, Louis Leclerc, Charles Lévesque Jean Beaulieu, Olivier Beriau, J. B. Guerer dit Dumond, Augustin Beaulieu, Auguste Meunier, Joseph Poirier, J. Labourier et Auguste Martel.

Tels sont les noms des premiers colons et habitants des Trois-Pistoles. La plupart y ont fait souches et sont restés implantés au sol, d'autres ont émigré ailleurs, soit vers St-Simon, soit du côté de Rimouski. Les familles les plus répandues des Trois-Pistoles, sont sans contredit, les Rioux, les Damours les Leclerc, les LeBlond, les Rousseau, les Côté et les Beaulieu.

CHAPITRE XXVI

Liste des marguilliers depuis 1780 jusqu'à 1889.

1780 à 1785 Vincent Rioux (petit fils de Jean Rioux. Seig. Prim.)

1785 J. Bt Rioux.

1786 Augustin Baucher (on écrivait alors Bauché).

1787 Vincent Rioux (il signait Vincent).

1788 Joseph Côté (il devait venir de l'Isle Verte.)

1789 Etienne Rioux.

1790 Joseph St Laurent (il venait de Rimouski.)

1791 Pierre Côté.

1792 J. R. Larrivée (originaire de St Et de Beaumont.

1793 Paul Rioux fils de Vincent.

1794 J. Bt Rioux, fils.

1795 J. Bt Rioux fils d'Etienne.

1796 Paul Côté (ces Côté venaient peut-être de l'Ile d'Orléans.)

1797 Etienne Rioux.

1798 Benjamin Côté.

1799 Vincent Rioux.

1800 Nicolis Jeannot, (il signe aux Régistres d'une manière originale. Au lieu de l'écriture ordinaire, il moulait ses lettres; il imitait les lettres majuscule pour l'imprimerie.

1801 J. B. Turcotte.

1802 Paul Rioux.

1803 Joseph Rioux.

1804 Etienne Rioux.

1805 Joseph Rioux.

1806 Amable Côté.

1807 Benjamin Côté.

1808 J. B. Turcot.

1809 Joseph St-Laurent.

C'est la première fois, en 1809, que mention est faite dans les registres d'un troisième

me marguiller comme devant être élu cette année-là ; “ pour servir l’église conjointement avec les autres.”

- 1810 Basile Boucher.
- 1811 J. Bt. Rioux.
- 1812 François Lavoie.
- 1813 Basile Morency.
- 1814 Henri Simon.
- 1815 J.-B. Rioux.
- 1816 Nicolas Larrivée.
- 1817 J.-B. Rioux.
- 1818 Nicolas Larrivée.
- 1819 Etienne D’Amour.
- 1820 Vincent D’Amour.
- 1821 Eustache Boucher.
- 1822 Maxime Rioux.
- 1823 Paul Rioux.
- 1824 Pierre Rioux.
- 1825 Lambert Gagnon.
- 1826 Joseph Soucis.
- 1827 Pierre Rioux.
- 1828 L. Carron et Elie Bélanger.
- 1829 Elie Bélanger.
- 1830 Honoré Rioux.
- 1831 Joseph Roy dit Lauzon.

1832 Ciriac Morency.

1833 Celestin Rioux.

1834 Simon Côté.

1835 Félix Tétu.

1836 Elie Gagnon.

1837 Eloi Rioux.

1838 [Rien dans les Régistres]

1839 Pierre Roy.

1840 Pierre Godbout.

1841 Raphaël Rioux.

1842 Ambroise D'Amour.

1843 Etienne Rioux et Godefroid Rioux.

Cette élection est contestée par M. Philippe Renouf, marchand. C'est le premier procès dont les Registres font mention.

1844 Jérémie St Laurent.

1845 Un bref de *mandamus* est signifié a M. le curé Mâlo d'avoir à faire de nouvelles élections de marguilliers à la place d'Etienne et de Godefroid Rioux, dont la cour a annulé la commission sur demande de M. Philippe Renouf.

L'élection se fait et les mêmes Etienne

et Godefroid Rioux sont réélus en assemblée générale.

1846 J. B. Rioux, co-seigneur.

1847 Etienne d'Amour.

1848 Godefroid Rioux.

1819 Ths. Dauteuil.

1850 Rémi Gagnon.

1851 Philippe Renouf, (l'auteur du *Mandamus*.

1852 Julien Morency.

1853 J. Bt. Ouellet et Noël Rioux.

1854 Abraham Gagnon.

1855 Ls. Vincent D'Amour.

1856 Benjamin Rioux, major.

1857 Ls. Hudon dit Beaulieu.

1858 Jos. d'Amour.

1859 Joseph LeBel.

1860 Majoric Belanger.

1861 Jos Beaulieu.

1862 Ambroise Rioux.

1863 Max Hudon dit Beaulieu.

1864 George Rioux.

1865 Maximin Côté.

1866 Edouard Bélanger.

1867 Frs. Côté.

1868 Eloi Rioux fils.

A cette élection de marguilliers trois Eloi Rioux signent aux registres et l'on dirait qu'un seul a signé pour tous, tant les trois signatures se ressemblent.

1869 Felix Rioux.

1870 Pierre Roy.

1871 Jos Rioux fils d'Ignace.

1872 Hyppolite Rousseau

1873 J. B. Lavoie (mort huissier)

1874 Anselme Métayer.

1875 Abraham Gagnon.

1876 Edouard Bellezillé.

1877 Eloi Rioux.

Ce dernier refuse la charge comme étant incompatible avec celle de maire de la paroisse. M. Nap. Rioux s'y objecte. On se décide à consulter sir Hector Langevin et trois autres de ses confrères du barreau de Québec qui décident que M. Rioux (Eloi) peut se prévaloir de sa charge de maire pour refuser d'être nommé marguillier.

M. Maximin Larrivée le remplace.

- 1878 Moise LeBel.
- 1879 Narcisse Levesque.
- 1880 Eugène LeBlond.
- 1881 Frs Rioux.
- 1882 Isaie Rioux.
- 1883 Paul Terriault.
- 1884 Et. D'Amour.
- 1885 Jos. Lavoie.
- 1886 Severin Morency.
- 1887 Georges Béaulieu.
- 1888 J. B. LeBlond.

CHAPITRE XXVII

Liste des missionnaires, prêtres, curés, vicaires et desservants des Trois-Pistoles, de 1713 à 1890.

Revd. M. Auclair 1713 à 1729.

Le Père Rouillard 1736 à 1760.

Le Père Barbel en 1746.

Revd. M. Truteau 1760 à 1761.

Le Père Rouillard 1761 à 1770.

Le Père de DeLaBrosse 1770 à 1782

Rvd. M. Leclaire 1782 à 1790.

“ “ Paquet 1790 à 1794.

“ “ Genest 1794 à 1802.

“ “ Bezeau 1802 à 1805.

“ “ Hott 1805 à 1813.

“ “ Dorval en 1806 curé de St André

“ “ Gagnon 1813 à 1822.

- “ “ Bourget 1822 à 1829.
- “ “ Asselin, en 1824, desservant.
- “ “ Béland, en 1828, desservant.
- “ “ Faucher 1829 à 1831.
- “ “ Fortier 1831 à 1835.
- “ “ Pouliot 1835 à 1843.
- “ “ Mâlo 1843 à 1850.
- “ “ Roy 1850 à 1866.
- “ “ Gagnon 1866 à 1873.
- “ “ Vezina 1873, curé actuel.

VICAIRES

Le premier vicaire aux Trois Pistoles a été M. G. Siméon Marceau sous M. Fortier de 1832 à 1835.

Rvd. M. Demers 1837.

“ “ Cyp. Tanguay 1843.

“ “ Lazare Marceau 1849 à 1850.

“ “ Bilodeau 1863 à 1866.

“ “ M. Théberge remplace M. Gagnon, durant son voyage à Rome 1869.

Rvd. M. Phs. Bérubé, en 1873, desservant.

“ “ Jos. Ouellet, vicaire actuel.

CHAPITRE XXXIII.

La société St-Jean-Baptiste aux Trois-Pistoles devancée par la Société de Colonisation.

En 1869, M. Napoléon Rioux, que l'on trouve toujours en avant lorsqu'il s'agit de question d'intérêt local, voulut fonder une société de colonisation afin d'aider au défrichement des terres en arrière de la paroisse des Trois-Pistoles. M. Théberge, remplaçant Mr. le curé Gagnon alors à Rome, convoqua une assemblée à la sacristie, où les bases de l'association furent jetées séance tenante. M. Napoléon Rioux, aidé du notaire Michaud, se mit à lever des souscriptions qui atteignirent vite le chiffre de \$300 00. La société était fondée et il ne lui manquait plus que d'être mise en loi pour avoir droit à une allocation du Gouvernement.

Voici les noms des premiers officiers :

Président Honoraire, REV. M. GAGNON.

“ Actif THÉ. P. PELLETIER Ecr.

Vice-Président RVD. J. O. DRAPEAU.

Secr.-Trésorier J. M. MICHAUD.

Comité de Régie : MM. Naz. Têtu, Nap. Rioux,
Jules Dumais, Aubut, Max. Larrivée,
Simon Côté, Maj. Bélanger.

Lorsque l'argent souscrit et voté fut entre les mains des directeurs, M. le curé Gagnon accompagné de M. Nap. Rioux alla visiter les terres en arrière, afin de choisir les endroits les plus convenables pour commencer des établissements. Ils atteignirent jusqu'au Lac des Jones. Ils choisirent le 7^{em} et 8^{em} rang de Begon, pour commencer leurs opérations, et en quelques années la société de colonisation des Trois-Pistoles avait trouvé moyen de jeter \$2400.00 dans le défrichement des terres, ouvertures de routes, abattis et construction de maisons. Voilà ce qui s'appelle agir avec patriotisme et désintéressement.

En 1876, MM. A. Lavigne, Nap Rioux,

Paul Terriault et Joseph Massé décidèrent de fonder une société de St-Jean-Baptiste. C'était une entreprise assez téméraire, vu le peu de monde réellement décidé à soutenir de semblables démarches pour fonder une société dans une paroisse. Ils réussirent cependant, et aujourd'hui elle est florissante et en voie de progrès. Elle reprend, dans son programme, les grandes lignes de la société de colonisation de 1869, et se propose avec l'aide des Révds MM. Vézina, Normandin et Lavoie, d'ouvrir à la colonisation des terrains immenses en arrière des paroisses déjà établies sur la hauteur des terres.

Les officiers de la société St-Jean-Baptiste pour 1890 sont :

Président Hon. Rvd. M. Vézina.

“ Actif Nap. Rioux.

2e Président Hon. Ths. P. Pelletier.

Vice-Prés.- Hon. Révd. Jos. Ouellet, vicaire.

Vice-Prés. actif : David D'Amour.

Secrét. Archiviste Tanc Dubé.

Trésorier Cyriac LeBel.

Comm.Ordon. Hubert Morin.

Comité de régie : Alph. P. Pelletier, J.

B. Lavigne, J. A. Rioux.

La société compte 53 membres.

FIN -

A VENDRE A LA MEME LIBRAIRIE

Livres de Prières
Livres de classes
Cahiers de Devoirs
Différentes séries de Cahiers
Papier Foolscap à lettre et à billet
Enveloppes No. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 14.
Articles de Fantaisie
Fourniture de Bureaux et de Classe.

Impressions de Livres de Prières et de Classes pour
le Commerce et les institutions religieuses.

Impressions de formules pour Notaire, Avocat, Huis-
sier et Secrétaire-Trésorier de municipalités.

Impressions d'ouvrages de Ville de toute sorte fait
dans le plus court délai et dans les derniers goûts.

Devoirs du Chrétien.

Grammaire de l'Académie.

Abrégé de la Grammaire Composée de l'Académie.

Abrégé de l'Exercice

Exercice composé

Histoire Sainte par l'Abbé Drioux.

" Ecclésiastique " "

" de France " "

" d'Angleterre " "

" Romaine " "

Psautier de David.

Et tous les autres livres de classes.

— AUSSI —

Histoire de la paroisse de l'Isle-Verte.